IBERTÉ ET LE PATRIOTE

32 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 10 NOVEMBRE 1966 — PRIX 10C



Après les fêtes du jubilé d'or de l'AECFM à St-Pierre-Jolys, dimanche soir dernier, un groupe de visiteurs venus de l'extérieur et des membres du comité régional en charge de l'organisation des fêtes se rencontrèrent chez M. et Mme René Mulaire. La photo ci-dessus a été prise lors de cette rencontre. On y voit six des membres du comité en compagnie de Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface qui avait présidé la cérémonie religieuse à St-Jean-Baptiste dans l'après-midi, et M. Roland Couture, orateur invité au banquet: de gauche à droite, M. R. Couture, M. René Mulaire, M. Denis Ménard, de St-Malo, M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, Mgr Hacault, M. Pierre Laroche, d'Otterburne, M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, secrétaire du comité, et M. Richard Roy. Autres membres du comité, absents: MM. Napoléon Comeault, de Letellier, président, hospitalisé peu de jours auparavant, Albert St-Hilaire, de St-Jean-Baptiste, vice-président, François Palud et M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé d'Aubigny.

(Photo Perrin du Manitoba)

Légalité des deux nations un programme en neuf points

MONTREAL — M. Maurice Sauvé a exposé à la Chambre de commerce de Montréal, la semaine dernière, un programme en neuf points propre à donner au Canada un visage qui reflète les préoccupations et les aspirations des Canadiens français, un programme destiné à établir un statut de partenaire égal entre le Canada français et le Canada anglais.

"Les Canadiens d'expression anglaise, a-t-il dit, doivent accepter la notion d'un Canada bilingue et biculturel. Par biculturalisme, j'entends l'égalité de nos deux principales cultures, c'est-à-dire un statut égal pour les cultures et les langues anglaise et française dans toute l'étendue du pays et d'égales facilités d'accès aux institutions dispensant ces deux cultures dans toutes les régions du Canada.".

Le ministre a ensuite énuméré les neuf moyens qu'il suggère pour atteindre cet objectif:

— Le biculturalisme doit être reconnu dans la fonction publique fédérale, tant à Ottawa qu'aux autres endroits où la population anglaise et française justifient cette dualité de langue.

— Il nous faut créer un district de la capitale fédérale qui soit officiellement et véritablement bilingue et devienne ainsi le reflet du caractère biculturel de notre pays.

— Les Canadiens français compétents doivent avoir accès aux échelons supérieurs et aux postes de commande les plus élevés, que ce soit en politique, au sein des sociétés de la Couronne ou dans la fonction publique.

— Dans le domaine de l'enseignement, les provinces (dont la compétence à cet égard est exclusive) doivent prendre la décision d'établir des écoles publiques non confessionnelles, anglaises et françaises, partout où la population scolaire en justifie l'établissement.

— Les entreprises privées doivent se montrer plus empressées qu'elles ne l'ont été dans le passé d'offrir des carrières aux Canadiens français.

— Le gouvernement fédéral doit étendre d'un littoral à l'autre les réseaux canadiens de télévision et de radio en langue française de façon à permettre aux Canadiens français hors du Québec — comme du reste à tous les Canadiens — d'avoir accès à la culture française, et de façon à permettre à des Québécois de s'établir dans d'autres parties du Canada sans avoir à rompre tout lien avec leur milieu.

— Le gouvernement fédéral doit aider financièrement nos deux cultures à surmonter les obstacles géographiques qui les séparent.

— Le gouvernement fédéral doit, au prix d'efforts spéciaux, s'assurer qu'un plus grand nombre de bourses pour la recherche dans toutes les disciplines soit accordé à des Canadiens français compétents.

— Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que le caractère biculturel et bilingue du Canada soit manifesté dans nos relations politiques et culturelles avec les autres pays. Nos ambassades et nos autres missions à l'étranger devraient pouvoir servir efficacement les intérêts de tous les Canadiens, qu'ils soient d'expression française ou anglaise.

L'Inco investit $100 millions à Pipe Lake

La société International Nickel du Canada annonce qu'elle construira une mine au coût de $100 millions à sa propriété de Pipe Lake, au nord du Manitoba. Les gisements de nickel de cette propriété pourraient ainsi être exploités dans trois ans environ.

Le président du conseil de l'Inco, M. Henry S. Wingate, a déclaré que les gisements sont évalués à plus de 100 millions de tonnes, ce qui permet de garantir l'exploitation pour de nombreuses années. Il a précisé que la production devrait être de 35 millions de livres par année dès le début des opérations.

C'est à cette occasion que M. Wingate a présenté les résultats financiers de la compagnie pour les neuf premiers mois. Les bénéfices nets de la société au cours de cette période ont atteint $89,396,000 comparativement à $107,973,000 pour la période correspondante de l'année dernière.

Les bénéfices nets du troisième trimestre ont atteint $15,766,000, contre $32,127,000 au troisième trimestre de 1965, et $34,798,000 au second trimestre de 1966.

M. Wingate a déclaré que cette baisse importante des bénéfices avait été causée par plusieurs grèves qui ont affecté la division de l'Ontario de juillet à septembre. Il a ajouté que, malgré l'intervention d'un accord avec les Métallos Unis d'Amérique en septembre, les effets adverses des grèves continueront à se faire sentir, ce qui empêchera un retour à une activité complète au cours du quatrième trimestre.

Congrès annuel de l'AFCIS

les 12 et 13 novembre

à

l'Académie de la Présentation

Prince-Albert, Sask.

Le thème général du congrès sera:

L'Education à l'heure de Vatican II.

Invitation cordiale à tous les éducateurs chrétiens de langue française.

Conférenciers invités:

MM. les abbés Bernard de Margerie et Nicolas Castelyns.

M. Ferdinand Lanovaz, de Duck Lake, est le gagnant du tirage de l'A. C. F. C.

REGINA — C'est le nom de M. Ferdinand Lanovaz, de Duck Lake, qui, le mardi 1er novembre, fut retiré de la boîte dans laquelle avaient été versés tous les noms des souscripteurs de $10.00 et plus à la campagne de l'Ecole Canadienne, ainsi qu'à la promotion-voyage de l'A.C.F.C. Le R. P. Marius Bédard, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste à Regina, retira le nom de l'heureux gagnant. Puisque M. Lanovaz a souscrit la somme de $10.00, il gagne donc le voyage aller et retour à l'Expo '67 à Montréal, d'une valeur de $125.00. Toutes nos félicitations, M. Lanovaz, et bon voyage dans la Belle Province le printemps prochain.

M. Rolland Pinsonneault, le président de l'Association, M. le juge A. Sirois, M. le docteur André Lizaire, nouveau conseiller, M. Joseph Braconnier et son fils, Robert, furent les témoins du Père Bédard lors de ce tirage au Secrétariat de l'A.C.F.C., 2800, rue Albert, Regina.

Voici les souscriptions reçues au secrétariat le 31 octobre: de Willow-Bunch, Mme Roséda Rondeau, $5.00; MM. Georges-Emile Rondeau, $25.00, et Julius Rondeau, $25.00. (Ces trois souscriptions furent recueillies par M. Cléas Duperreault.) Et de Regina, M. le Dr André Lizaire, $25.00. Ce qui fait la somme totale et finale de $2,781.45. Un dernier merci à ces nouveaux souscripteurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont fait preuve d'une générosité remarquable au cours de cette campagne.

Bilan de la campagne

Nous donnons ci-après le bilan des fonds dépensés. A noter que toutes les souscriptions pour la somme totale de $2,781.45 furent publiées dans **La Liberté et le Patriote** depuis le début, c'est-à-dire depuis la première semaine de juin jusqu'à ce jour. Les reçus pour fins d'impôt seront émis en novembre.

Recettes totales: $2,781.45.

Déboursés: 2 mai, argents avancés par l'A.C.F.C. à l'Ecole Canadienne, $100.00; 30 mai, idem, $900.00; 31 mai, idem, $600.00; 27 juin: idem, $720.00; 9 septembre, salaire des religieuses qui ont enseigné à l'Ecole Canadienne, $550.00.

Reçu: 16 juin, reçu du Conseil de la Vie Française en Amérique pour l'Ecole Canadienne, $500.00.

Déboursés: 7 juin, reçus imprimés, $27.48; 11 juin, timbres pour circulaires aux C.P., $2.29; 14 juin, papier en-tête imprimé, $16.62; 17 juin, timbres pour lettres "noms spéciaux", $2.70.

31 octobre, solde en surplus, $362.36.

Cette somme de $362.36 est donc versée à l'A.C.F.C. pour défrayer le coût des sessions d'études qu'elle entreprend en vue de son orientation nouvelle, comme prélude à son prochain congrès général.

La première étape de ces sessions d'études est terminée. Il y a eu des rencontres locales organisées à Prince-Albert, à Saskatoon et à Gravelbourg, au début d'octobre. Ces trois groupes se sont ensuite réunis à Saskatoon le dimanche 30 octobre en vue d'étudier le plan d'action qui sera propagé par l'A.C.F.C. à travers la province par tous les moyens à sa disposition, tels les comités paroissiaux et tout groupe intéressé à ce renouveau. Etaient présents à Saskatoon: de Prince-Albert, Mme Thérèse Gaudet, nouvelle conseillère, M. Joseph Jeanneau, Me Omer Archambault et M. l'abbé Jean Papen; de Saskatoon, M. l'abbé André Poilièvre, M. Clotaire Denis, fils, M. Jean Detillieux, M. François Boulet et Mme Annette Loiselle; de Gravelbourg, le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., M. le Dr Raymond Piché et M. Lionel Tremblay.

CITE DU VATICAN — Une haute personnalité du Vatican a révélé que le pape Paul VI se préparait à lancer un appel en faveur d'une nouvelle trêve de Noël au Vietnam, en commençant par un arrêt des bombardements américains au Nord-Vietnam.

La population de la Rivière-Rouge fête l'A E C F M avec joie et dignité

C'est dimanche dernier, 6 novembre, que la population de la région de la Rivière-Rouge a célébré avec éclat le cinquantenaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. La journée de fête débuta par une messe d'action de grâces en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, alors que Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, concélébra le saint sacrifice avec Mgr Hyacinthe Lapointe, curé, et le R. P. Edouard Bérubé, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph d'Otterburne. M. l'abbé Gilbert Gariépy, vicaire de St-Pierre-Jolys, agissait comme sous-diacre.

Au choeur on remarquait la présence de MM. les abbés Louis Morin, curé de St-Joseph, H. Dansereau, R. Sicotte, René Touchette, et du R. F. Fernand Marion, C.S.V., principal du collège d'Otterburne. La foule venue de tous les centres de la région de la Rouge, emplissait la nef à pleine capacité. Elle participa au chant du commun de la messe, sous la direction du F. R. Légaré, C.S.V., du collège d'Otterburne, alors que Mme Arpin, de St-Malo, touchait l'orgue.

La chorale d'au-delà de cent voix exécuta de façon très remarquable des chants judicieusement choisis, sous l'habile et énergique direction de M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé d'Aubigny. Tous ceux qui ont entendu cette chorale sont tellement fiers, qu'ils sont prêts à l'offrir pour la messe que concélébreront dans la cathédrale de St-Boniface, dimanche prochain, Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, et plusieurs archevêques et évêques.

Mgr Hacault, dans son homélie, invita tous les Franco-manitobains présents à "rendre grâces à Dieu" pour Son aide dans le travail accompli depuis cinquante ans par l'AECFM et ses membres. Puis Mgr L'Auxiliaire fit voir comment la Bonne Nouvelle du Salut, communiquée par Dieu en la Personne du Christ, établit le lien entre nos tâches terrestres et la fin surnaturelle de notre vie . . .

Après la messe, tous se transportèrent à St-Pierre-Jolys où, au Centre Récréatif, avait lieu le grand banquet régional du Cinquantenaire, sous la présidence de M. Albert St-Hilaire, de St-Jean-Baptiste. Environ 300 convives prirent part à ces agapes vraiment fraternelles où tous, prêtres, religieux et religieuses, parents, commissaires et instituteurs, gent étudiante, se réjouissaient ensemble des fruits de cinquante années d'efforts, de persévérance, de générosité pour conserver leur double héritage catholique et français. Car, en dépit d'apparences bien contemporaines, on ne sépare pas ces deux portions d'héritage dans la région de la Rouge, et le banquet était vraiment comme le complément du sacrifice communautaire de l'après-midi.

A la table d'honneur, entourant M. St-Hilaire, on remarquait la présence de Mgr Antoine Hacault, Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, MM. Roland Couture, orateur invité, Maxime Désaulniers, 1er vice-président de l'AECFM, et Théodore Tétreault, maire suppléant pour la circonstance, ainsi que Mmes Couture, Désaulniers, St-Hilaire et Tétreault.

Au cours du repas, Mgr Lapointe fut invité à porter un toast en l'honneur des éducateurs. Il le fit en se servant de sa riche expérience du travail ardu de la petite institutrice d'école rurale d'autrefois, munie de sa langue française et "d'une bonne règle solide", enseignant à des écoliers de la 1ère à la 8e année inclusivement, particulièrement à de grands gars qui consacraient plus de temps aux travaux de la ferme qu'à la fréquentation scolaire; il parla aussi de ces religieuses qui ont fondé des couvents-écoles ici et là dans la province, à leurs propres frais, et où furent formées tant de nos institutrices, ces religieuses continuant leur travail aujourd'hui, à meilleurs salaires sans doute (excepté dans le cas des écoles paroissiales!) mais dans un même esprit de dévouement et de sacrifices professionnels; enfin il rendit hommage à toute la phalange de nos instituteurs religieux et laïcs d'aujourd'hui qui, à l'instar de leurs prédécesseurs, continuent à enseigner langue et foi et, parfois, connaissent d'agréables consolations . . . comme ceux de la Division de la Rivière-Rouge qui viennent de faire don au Manitoba français et au Manitoba tout entier de leur groupe de 66 finissants 1966.

☆ ☆ ☆

Le banquet du cinquantenaire de l'AECFM à St-Pierre-Jolys fut agrémenté d'un discours, donné par M. Roland Couture, gérant de CKSB, et d'un court programme musical donné par deux artistes de la région: Mlle Gisèle Clément, fille de M. et Mme Arthur Clément, d'Aubigny, qui chanta deux pièces de son répertoire, accompagnée à l'accordéon par M. l'abbé Jean-Louis Caron, curé d'Aubigny; et Mme Marie Ménard-Ewonchuck, accompagnée à la guitare par son mari, Jerry, et son beau-frère, Robert. Marie, que l'on voit ci-dessus, chanta "Amusons-nous, jeunesse", "La Paloma" et "Dominique", se méritant les plus chauds applaudissements des auditeurs qui semblaient si fiers d'entendre celle qui, de St-Malo, sa paroisse natale, a fait rayonner la belle chanson française dans tout l'Ouest canadien par concerts, disque, programmes à la radio. Elle dédia "La Paloma" à ses parents, M. et Mme Antoine Ménard, de St-Malo, présents dans la salle. La jeune Gisèle Clément avait, pour sa part, chanté "Tous les chemins du monde" et, aussi, "Dominique", et ses auditeurs enchantés lui souhaitent les mêmes succès, dans l'avenir, que ceux qui sourient à Marie Ménard. (Photo Perrin du Manitoba)

M. Théodore Tétreault, qui remplaçait pour l'occasion S. H. le maire Fernand Lavergne, malade, souhaita à tous les convives la plus cordiale bienvenue au village de St-Pierre et rendit hommage à l'Association d'Education qui a toujours trouvé dans la région de la Rouge des "convaincus" des valeurs exceptionnelles de notre religion, de notre langue, de notre culture française.

Ces brèves paroles furent suivies d'un court programme musical. La jeune Gisèle Clément, fille de M. et Mme Arthur Clément, d'Aubigny, chanta "Tous les chemins du monde" et "Dominique" de sa voix entraînante et souple. Elle était accompagnée par son curé, M. l'abbé Jean-Louis Caron, accordéoniste cette fois.

M. Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, fut ensuite invité à présenter l'orateur invité, M. Roland Couture, gérant de CKSB. Il est impossible de traduire ici avec exactitude le ton du message de ce patriote très entreprenant et si convaincu. Il avait bien un texte à la main, mais il le communiqua avec vigueur et humour, souvent il ajoutait des digressions que lui communiquaient à l'instant même l'attention et l'intérêt des auditeurs, il sut aussi bien faire réfléchir que rire et sourire, avec ses bons mots ou ses gestes et expressions bien personnels. Quoi qu'il en soit, voici de larges extraits et un résumé substantiel de ce discours. (D'autres discours ont été donnés déjà, comme celui du juge Alfred Monnin à Elie dimanche dernier, et d'autres le seront au cours de ces fêtes jubilaires qui ne se termineront que dimanche prochain. C'est notre but de rendre justice à tous les orateurs, selon les moyens . . . possibles à notre disposition.)

Rappelant dès le début de son discours qu'en janvier 1916 il franchissait le seuil de l'école Provencher à St-Boniface, l'année même de la fondation de l'Association d'Education, il rendit hommage aux valeureux efforts des fondateurs qui lui permirent d'acquérir "cette dualité culturelle et, plus particulière cette culture française dont je suis fier". Puis, jetant un coup d'oeil sur le passé, il relata brièvement l'histoire de 1916, en empruntant un texte du regretté Mgr Antoine d'Eschambault à l'occasion du 40e anniversaire: législation procédant à l'abolition des écoles dites bilingues du Manitoba; discussion à la législature sur la valeur légale de l'entente Laurier-Greenway, sur les droits du français en dehors du Québec, sur l'unité canadienne, sur l'effort de guerre; vaillance de la députation de langue française des deux côtés de la Chambre, défendant avec vigueur les positions acquises, faisant valoir le fait français de l'Ouest canadien, mais se butant contre le dur bloc de la majorité qui biffa l'article autorisant dans certaines circonstances l'enseignement du français ou de toute autre langue que l'anglais. Résultat: création d'un comité de vigilance, assemblée monstre au collège de St-Boniface où plus de 1,500 Franco-manitobains fondent en principe, le 25 février 1916, l'AECFM qui fut définitivement formée en juillet.

Il y a de cela 50 ans, s'écria M. Couture. Et "aujourd'hui, si nous nous arrêtons un instant et si nous prenons le bilan de nos affaires, en dépit de certaines faiblesses, de certains reculs, en dépit de certaines décisions qui n'ont pas plu à tous, nous pouvons tout de même dire avec fierté que le français a continué de vivre à travers ces récifs et ces éléments menaçants". Détaillant ce bilan, l'orateur, dans des envolées oratoires qui gagnaient aisément l'attention et l'approbation de ses auditeurs, fit l'étalage de nos richesses: journal fondé en 1913, Association fondée en juillet 1916, radio française depuis 1946 ("prélude de la fondation des quatre postes de l'Ouest canadien qui, à leur tour, en 1952, ont obtenu le prolongement du réseau français jusqu'à Edmonton, en Alberta"), télévision française, maisons d'éducation, mouvements culturels, bibliothèques, Oeuvre des bourses, Caisses populaires, Coopératives, films français, et "pour nos jeunes, boîtes à chansons, la Relève, la Jeunesse Ouvrière", et que d'autres agents qui sont venus s'ajouter à nos efforts scolaires, postscolaires et éducationnels.

Tout ceci est le fruit de la "volonté bien trempée de cette légion d'hommes et de femmes qui avaient bien compris leur rôle de patriotes avertis, d'éducateurs prêts à donner plus que la pleine mesure pour dispenser leur savoir à cette belle et verte jeunesse qui a pris, dans une large mesure, la relève et qui déjà transmet le flambeau de notre vie française à une autre génération". Donc hommage spécial à tous ces . . . prêtres, religieux, religieuses, instituteurs, commissaires d'école, hommes politiques, et à tous ces membres de diverses associations, "sans oublier celle que nous fêtons ce soir et dont les membres n'ont pas marchandé leurs efforts, leur temps et leurs talents pour faire d'Elle et de son Cinquantenaire une commé-

(Suite à la cinquième page)



La gent écolière franco-manitobaine a fêté de maintes manières l'Association d'Education, ces derniers temps, à l'occasion de son jubilé d'or. La formule la plus populaire a sans doute été "la boîte à chansons", comme les boîtes de St-Boniface et d'Otterburne où des centaines de jeunes ont prouvé qu'ils peuvent chanter . . . en français, sans pour autant sacrifier les "modernes" attraits de leurs chansons favorites. Quant aux étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, elles ont organisé un brillant Gala '16-'66, vendredi dernier, avec couronnement de la "Reine du Français 1966", procession dans les rues de la ville cathédrale pour rendre publiquement hommage à des personnalités et des institutions du Manitoba français de 1916 à 1966, et un grand banquet. Ci-dessus l'on voit un groupe des jeunes filles en procession, arborant fièrement le "Je me souviens" qui les invite à la fidélité. On peut lire ailleurs dans ce journal un compte rendu du grand banquet qui clôtura ce Gala, et voir une photo qui relie très gentiment 1966 à 1916. (Photo Perrin du Manitoba).

50e Anniversaire de l'Association d'Éducation

Bienvenue à tous les Franco-Manitobains

le dimanche 13 novembre

VENEZ EN FOULE!

À MIDI ET DEMI: Messe pontificale concélébrée en la Cathédrale-Basilique de Saint-Boniface

À SIX HEURES DU SOIR: Grand Banquet et soirée à l'International Inn

C'est une histoire que l'on ne saurait taire

Officiellement nous célébrons cette semaine les cinquante ans de l'Association des Canadiens français du Manitoba. On me permettra de remplacer la tranche d'histoire hebdomadaire par quelques réflexions personnelles.

1 — D'abord, offrons des félicitations et des remerciements aux religieuses et aux élèves de l'Institut Collégial St-Joseph pour le Gala '16-'66 (panel, parade, banquet, soirée) de vendredi dernier. On parle même d'une soirée jubilaire au début de décembre. Nous y serons.

2 — Les fêtes veulent souligner "...que jadis vous eûtes l'âme fière". VOUS et JADIS sont des monosyllabes. L'auteur les chargeait de sens. Pour lui, "vous" c'est Mgr Béliveau, ce sont les quinze cents délégués de 1916, ce sont les fondateurs de l'Association, ce sont les instituteurs et les institutrices, ce sont les pères et les mères, ce sont les religieux, les religieuses, les Messieurs du clergé, les ouvriers de la première heure. Pour l'auteur, en 1941, "jadis" c'est 1916. Pour la circonstance, le Père Hardy accepte la suggestion d'élargir "jadis" assez loin en arrière pour que "vous" nous fasse penser à Mgr Provencher, premier évêque, à Mgr Taché, premier archevêque de l'Ouest, à Louis Riel, le "père" du Manitoba, à Mgr Ritchot, le chef de la délégation en 1870, à tant de leurs contemporains, à tant de leurs successeurs, à Mgr Langevin, "qui eurent l'âme fière".

3 — Au long de nôtre longue histoire, le clairon, le tocsin, le glas ont sonné tour à tour. Nous vivons dans un monde bruyant. Il est malaisé de distinguer exactement ce qui sonne ou ce qui va sonner pour nous. Le Bill 16 se présente avec des allures qui rappellent les "Niveleurs" en Angleterre au temps de Cromwell. Aurons-nous l'honneur d'être "nivelés" sur ce nouveau lit de Procuste? Procuste est un brigand de l'antiquité. Plutôt radical, ce brave Procuste! Non content de dépouiller les voyageurs, il les faisait étendre sur un lit de fer et leur coupait les pieds lorsqu'ils dépassaient le lit, ou les "étirait" jusqu'à ce qu'ils atteignissent la longueur. Vive l'égalité! De nos jours, cette égalité s'obtient de façon parlementaire et démocratique. Moins douloureuse, mais aussi efficace. Les néo-sauveurs du monde et de la patrie, pas tellement constructifs, pas tellement d'accord, ne me rassurent guère.

Il y a eu avant nous des périodes sombres dans l'histoire. Dans l'histoire de l'Eglise et dans l'histoire du monde. D'autres petits peuples ont été serrés de près. Même après Jeanne d'Arc, il y a eu quelques petits accrochages en France. Au Canada, ce n'était pas gai en 1760, pas gai en 1837. Pas gai au Manitoba en 1869, pas gai en 1890. Mgr Taché est mort dans la lutte. Pas dans la paix. Mgr Langevin s'est dit blessé. Pas vaincu. Mgr Béliveau ne comptait pas jouir de la victoire. Il a tenu le coup. Nous pensons-nous meilleurs qu'eux? ou plus dignes? ou plus clairvoyants, marqués par le ciel pour rétablir "aujourd'hui" l'âge d'or dans une terre promise? Même le peuple choisi, surtout lui, a eu ses moments critiques, par exemple, au temps de Judith.

Pour ceux qui n'ont pas le temps de feuilleter la Bible, je transcris ce passage: "Vraiment vous avez eu tort de parler aujourd'hui comme vous l'avez fait devant le peuple et de vous engager contre Dieu, en faisant serment de livrer la ville à nos ennemis si le Seigneur ne vous portait secours dans le délai fixé! Allons! Qui donc êtes-vous pour tenter Dieu en ce jour et pour vous dresser au-dessus de lui parmi les enfants des hommes? Et maintenant vous mettez le Seigneur Tout-Puissant à l'épreuve! Vous ne comprendrez donc rien au grand jamais! Si vous êtes incapables de scruter les profondeurs du coeur de l'homme et de démêler les raisonnements de son esprit, comment donc pourrez-vous pénétrer le Dieu qui a fait toutes ces choses, scruter sa pensée et comprendre ses desseins? Non, frères, gardez-vous d'irriter le Seigneur notre Dieu! S'il n'est pas dans ses intentions de nous sauver avant cette échéance de cinq jours, il peut nous protéger dans le délai qu'il voudra, comme il peut nous détruire à la face de nos ennemis. Mais vous, n'exigez pas de garanties envers les desseins du Seigneur notre Dieu. Car on ne met pas Dieu au pied du mur comme un homme, on ne lui fait pas de sommation comme à un fils d'homme. Dans l'attente patiente de son salut, appelons-le plutôt à notre secours. Il écoutera notre voix si tel est son bon plaisir" (Livre de Judith, 8, 11 à 18).

Il n'y a pas à dire, ce texte désouffle la vanité et empêche de se prendre trop au sérieux. Vous allez me dire: "Judith a pris les grands moyens". Oui. Elle vivait quelque temps avant Jésus-Christ; nous, pas mal après. Et puis elle a jeûné.

La Providence a utilisé les Français et les Canadiens français pour évangéliser notre patrie. "As for the French in Canada, it makes a man shiver to think of what the position of Catholicism in this country would be without them. If those 60,000 Frenchmen had not been left on the banks of the St. Lawrence when France surrendered Canada to England, we wonder how many rights would have been reserved for Catholics when the Provinces agreed to go into Confederation". Ces lignes se trouvent dans "The Catholic World", décembre 1916. Elles sont reproduites par le journal "The Casket", Antigonish, N.-E., qui écrit: "This fine article is from the pen of Anna T. Sadlier; and it is particularly gratifying that such a tribute should be paid by an Irish writer; for, unfortunately, friction has been all too common between Irish and French in Canada. But all tributes to the French race must necessarily be inadequate and incomplete. The whole of what they have done for the Faith has never been, and never will be told. No man can write the whole of the wonderful story, because no one knows it all".

La Providence a-t-elle encore besoin de nous? En sommes-nous encore dignes? Là est la question. Il y a eu, il y a peut-être actuellement des prophètes, plus ou moins "inspirés", qui disent non. Ils semblent nous appliquer une parole de notre Saint Patron: "Il faut qu'IL croisse et que je diminue" (Jean, III, 30). Evidemment ils sont les nouveaux messies qui croissent, et nous, les gars à décapiter parce qu'une quelconque politique, qui se donne des airs de danseuse, le veut ainsi. "Vous avez fait le pays, nous prenons la relève".

La paix, la tranquillité, nous les aurons, comme et quand le bon Dieu voudra. En attendant, Il laisse faire les hommes. "Pauvres de nous!" Il serait bien agréable, assurément, et plus facile, de nous asseoir en rond, au grand soleil, pour développer notre culture. Serait-ce plus utile et, dans l'ensemble, meilleur pour nous? Je pose la question. Tout simplement. J'attends la réponse en transcrivant une ou deux phrases du cardinal Mercier, en 1914. La situation des Belges ressemblait à la nôtre, un peu.

"Il ne reste plus à la Belgique qu'à souffrir jusqu'à la fin, écrivait le cardinal Mercier, mais cela n'implique pas l'acceptation du joug allemand... Envers ceux qui régissent notre pays par la force et qui, au fond de leur conscience, sont forcés d'admirer la résolution chevaleresque avec laquelle nous avons défendu et défendons encore notre indépendance, conduisons-nous comme le demande l'intérêt public. Respectons les règlements qu'ils nous imposent, tant qu'ils ne violent pas la liberté de nos consciences ou notre dignité nationale. Ne confondons pas la bravade avec le courage, et l'agitation avec la bravoure."

4 — Strictement réservé aux patriotes "vieux-jeu".

Mgr Langevin est passé à l'histoire. Presque à la légende. Nous l'avons connu en chair et en os. Nous savons qu'il a été près des jeunes, qu'il a aimé les jeunes, les jeunes du Manitoba, du Canada, les jeunes tout court. Il est mort jeune (59 ans) usé prématurément par les peines endurées pour les jeunes. Aussi, sur le quai des gares du Pacifique Canadien qui a transporté ses restes mortels de Montréal à Winnipeg, les jeunes sont allés en foule à chaque arrêt, lui dire un avé et un au revoir. Il avait l'attirance, oui. Mais l'attirance par en haut, vers le difficile, vers l'héroïque. Les adultes nous disaient qu'il était orateur. Cela nous dépassait. Nous avons compris, plus tard, en lisant les bribes que l'histoire nous a conservées. Nous l'aimions parce qu'il était un modèle, un héros quoi! Les jeunes ont toujours eu et ont encore plus besoin de modèles que de préceptes. (Voyez leur engouement pour les vedettes.) Il croyait plus efficace de dire "Suivez-moi!" que "Allez-y!".

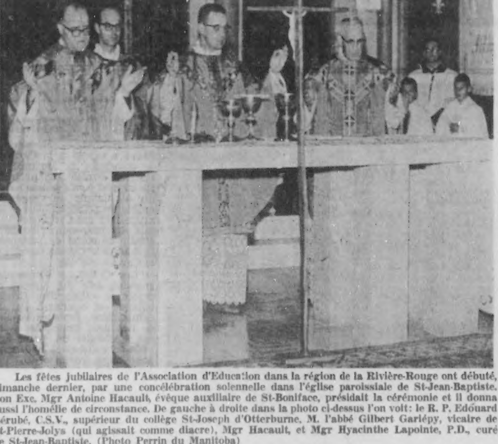
"La persécution décourage les races sans vigueur, disait-il, et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des coeurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons!". (Au congrès de la langue française, Québec, 1912.)

Il savait être ferme; on a même dit qu'il pouvait être violent. Il était toujours humble. Nul plus que lui ne respecta les droits des autres races. Il était éloquent. Il savait être simple. A preuve ces lignes aux demoiselles (La Ligue des Demoiselles catholiques de langue française, 1914) que les anciennes aimeront relire: "Jeunes filles catholiques et canadiennes, remerciez Dieu des dons magnifiques dont Il vous a comblées; et n'oubliez pas que ces trésors d'intelligence, de coeur, d'énergie, de patience, de vertu, vous devez les employer pour accomplir votre mission bénie. Vous ne sentez pas assez quels maux vous pouvez guérir, quelle heureuse influence vous pouvez exercer. Soyez secourables à la faiblesse qui s'abandonne, à la force qui s'égare. Rappelez-vous que quand Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, Il l'allume dans le coeur d'une chrétienne et d'une française".

Martial CARON, S.J.

1er P.S. Personne n'est obligé de lire ces réflexions personnelles, encore moins de les approuver. M.C.

2e P.S. Le banquet jubilaire (le dimanche 13 novembre, 6 heures du soir, International Inn, Winnipeg) a pour but d'honorer nos aînés. Ils sont nombreux et méritants. Cinq dollars, c'est beaucoup! Est-ce trop? L'invitation est pressante: "Venez, venez, car "C'est une histoire que l'on ne saurait taire". — M.C.



Les fêtes jubilaires de l'Association d'Education dans la région de la Rivière-Rouge ont débuté, dimanche dernier, par une concélébration solennelle dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, présidait la cérémonie et il donna aussi l'homélie de circonstance. De gauche à droite dans la photo ci-dessus l'on voit: le R. P. Edouard Bérubé, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph d'Otterburne, M. l'abbé Gilbert Gariépy, vicaire de St-Pierre-Jolys (qui agissait comme diacre), Mgr Hacault, et Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste. (Photo Perrin du Manitoba)

Les supérieurs des collèges classiques

"Le sentiment et les normes de l'Eglise n'ont pas changé"

CITE DU VATICAN — Les "termes substantiels" du problème de la régulation des naissances n'ont pas été modifiés par le concile, a déclaré le pape en recevant les participants au 52e congrès de la Société italienne de gynécologie. Paul VI a en outre indiqué qu'en attendant la réponse qu'il donnera sur la question, "les normes jusqu'à présent enseignées par l'Eglise, complétées par les sages instructions du concile, réclament une observance fidèle et généreuse" et constituent une obligation pour tous.

Reprenant sa déclaration du 23 juin 1964, Paul VI a dit:

"Le sentiment et les normes de l'Eglise n'ont pas changé. Ce sont ceux qui sont en vigueur dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Le concile oecuménique a apporté certains éléments de jugement, très utiles pour compléter la doctrine catholique sur cette question très importante, mais qui ne sont pas de nature à changer ses termes substantiels. Ces éléments sont plutôt aptes à illustrer et à prouver cette doctrine par des arguments autorisés et à montrer l'intérêt souverain que l'Eglise attache aux questions concernant l'amour, le mariage, la natalité et la famille".

Le Saint-Père a expliqué ensuite qu'il n'a pas encore donné la réponse qu'on attend de lui parce qu'il a voulu examiner tous les aspects doctrinaux et pastoraux apparus au cours des dernières années, en les confrontant avec les données de la science et de l'expérience, de manière à apporter à ce problème une solution "qui ne peut être qu'intégralement humaine, c'est-à-dire morale et chrétienne."

Parlant du travail accompli par la commission internationale qu'il avait chargée d'étudier la question de la régulation des naissances, le Saint-Père a poursuivi:

"Les conclusions de la commission ne peuvent pas être considérées comme définitives, en raison du fait qu'elles présentent de graves implications avec d'autres questions importantes d'ordre aussi bien doctrinal que pastoral et social, qui ne peuvent pas être isolées ou mises de côté, mais qui exigent une considération logique dans le contexte de celles soumises à l'étude".

"Cela fait apparaître, a conclu Paul VI, la complexité énorme et la redoutable gravité de la question de la régulation des naissances. Cela impose à notre responsabilité un supplément d'étude à laquelle, avec un grand respect pour ceux qui y ont consacré tant d'attention et de labeur, mais avec le sens aussi des obligations de notre mandat apostolique, nous nous consacrons actuellement."

Contrôle des naissances et surpopulation

CITE DU VATICAN — L'idée que seul le contrôle des naissances peut conjurer le danger de famine auquel est exposé le monde du fait de l'accroissement de la population est repoussée par l' "Osservatore Romano" qui, dans une note visiblement inspirée, s'inquiète des propositions faites à l'ONU en faveur d'une aide technique pour la réalisation de ce contrôle.

Le journal cite les paroles de Jean XXIII qui, dans l'encyclique "Mater et Magistra", déclarait que la solution du problème de l'accroissement de la population devait être recherchée "non pas dans des expédients qui offensent l'ordre voulu par Dieu et attaquent les sources mêmes de la vie humaine, mais dans un effort renouvelé, scientifique et technique de la part de l'homme, en vue d'étendre sa maîtrise sur la nature".

Le journal du Vatican signale l'exemple du Japon, sans nommer ce pays, en faisant ressortir qu'après avoir appliqué "cruellement" le contrôle des naissances, il a cependant vu sa population doubler en un siècle. Mais en même temps, souligne-t-il, son niveau de vie a doublé aussi, et un progrès technique et économique a été réalisé qui n'a peut-être pas d'égal au monde.

Evoquant les paroles de Paul VI qui, la semaine dernière, a déclaré que la responsabilité découlant de son mandat exigeait de sa part un supplément d'étude sur la question de la régulation des naissances, le journal conclut:

"Il faut souhaiter que l'on comprenne cette responsabilité dans son inspiration aussi bien que dans ses implications humaines. Nombreux sont encore aujourd'hui ceux qui croient que la morale catholique prescrit la procréation irresponsable. Mais cela n'est pas vrai et n'a jamais été vrai, même si l'irresponsabilité est loin d'être rare parmi les chrétiens, en dépit des efforts de formation et d'éducation surtout des derniers pontificats. Approuver une régulation non naturelle telle qu'on la conçoit communément aujourd'hui — sous la poussée des "conquêtes de la science moderne" — serait approuver l'irresponsabilité morale. Sous l'aspect de ses implications sociales, elle autoriserait, quoi qu'on en dise, une attitude de renonciation à la véritable maîtrise de la terre, qui commence pour chacun de nous par la maîtrise de soi. Cela voudrait dire la renonciation au progrès en échange du confort".

QUEBEC — Le professeur Otto Klineberg, spécialiste de réputation internationale en psychologie sociale, a affirmé à Québec que la séparation du Québec du reste du Canada "sera une tragédie".

"D'abord parce que cela impliquerait l'acceptation d'une division d'un pays en deux au moment où le reste du monde cherche à établir des unités plus grandes (comme le Marché commun en Europe), et aussi parce que le Canada, par l'intermédiaire d'un vrai bilinguisme, pourrait jouer un rôle unique et d'une importance capitale en étant le seul pays capable de faire le point entre les deux langues et les deux civilisations qui sont vraiment internationales. Dans un monde qui devient chaque jour plus petit, cette contribution que le Canada pourrait faire à la compréhension internationale est plus nécessaire que jamais".

Participant au colloque annuel de la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval, le professeur Klineberg a également signalé que presque tous les pays du monde sont multi-ethniques en ce sens qu'ils comptent des minorités ethniques.

Ce qui importe alors c'est d'éliminer les facteurs qui peuvent engendrer des conflits et de prendre les moyens pour améliorer les relations entre les groupes ethniques.

A cet égard, il a préconisé l'adoption de mesures législatives nécessaires pour garantir l'égalité des droits, ainsi que tout enseignement et éducation aptes à réduire les stéréotypes et les préjugés mutuels et à faciliter l'acceptation des autres groupes comme égaux.

L'inauguration du Métro, un vrai tribut à la France

PARIS — "L'inauguration du chemin de fer métropolitain de Montréal, le 14 octobre, a été non seulement l'occasion d'une chaleureuse manifestation d'amitié franco-québécoise, mais les autorités montréalaises l'ont délibérément transformée en un tribut à la France pour la large part qu'elle a prise à sa construction," a déclaré le ministre d'Etat, M. Louis Joxe, au représentant de l'Agence France-Presse, à la veille du compte rendu qu'il devait présenter au conseil des ministres, sur son récent voyage au Canada.

"On a largement fait savoir, a poursuivi le ministre, que le métro de Montréal était d'inspiration française, que les plans étaient dus à des ingénieurs français et qu'une grande partie du matériel avait été expédiée de France.

"Le métro de Montréal est devenu une matérialisation des progrès de la science et de la technique françaises en Amérique du Nord: il est la démonstration quotidienne des possibilités concurrentielles de la France sur le marché américain. Nous sommes donc reconnaissants à la ville de Montréal de nous avoir fourni une telle occasion et plus encore d'avoir consacré cette "réalisation" française avec éclat.

"C'est en effet, un ministre français qui a actionné la mise en marche de la première rame, c'est un ministre français qui a devoilé la plaque commémorant l'événement et l'hymne français, chaque fois, a retenti. Or la cérémonie inaugurale s'est déroulée non seulement en présence du corps diplomatique au Canada, mais le maire Jean Drapeau avait également invité les représentants de maints Etats africains francophones qui résident à Washington, ainsi que les maires de différentes grandes villes, telles Rio de Janeiro et Caracas qui envisagent de doter leur cité, d'un chemin de fer métropolitain.

"Etaient aussi présents nombre de techniciens français, ouvriers du métro, qui après avoir été à la peine, étaient à l'honneur et témoignaient devant une audience internationale, de la "qualité française". Dois-je ajouter que la télévision, la radio et la presse ont fait un très large écho à l'événement à travers le pays."

M. Joxe a, d'autre part, évoqué l'accueil d'une affectueuse amitié que lui ont réservée, lors de sa visite de l'Université de Montréal, le recteur, M. Beaudry et les doyens.

Il a constaté, en parcourant le site de l'Exposition universelle de Montréal qui s'ouvrira en avril prochain, combien les travaux étaient avancés et s'est d'autant plus félicité de l'ampleur et de l'élégance du pavillon français que l'édifice est destiné à demeurer, don de la France à la deuxième ville française du monde.

Le ministre qui a effectué, dans le même temps, une brève visite à Ottawa, a reçu un accueil également chaleureux des autorités fédérales. Il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Lester B. Pearson, et avec plusieurs ministres. Les conversations, d'ordre essentiellement technique, ont porté sur les problèmes qui relèvent du domaine de M. Joxe, à savoir la fonction publique. Elles ont permis de préparer une nouvelle étape dans la collaboration franco-canadienne: dans le cadre de la formation administrative, a été envisagée l'institution de stages de fonctionnaires canadiens en France.

OTTAWA — Une arrière-grand-mère de Toronto, Mme Ann Stephens, qui a perdu trois fils pilotes lors de la dernière guerre mondiale, a été choisie pour représenter les mères canadiennes à la cérémonie du Souvenir, le 11 novembre, à Ottawa. Les trois fils de Mme Stephens faisaient partie de l'ARC. Durant son séjour à Ottawa, Mme Stephens assistera à un thé offert par le gouvernement, ainsi qu'à un déjeuner offert par le général Jean-V. Allard, chef du service de la défense, et par le président de la région, M. Ron MacBeath.

Les Etats-Unis gagneraient la 2e bataille des Plaines d'Abraham

TOURS — Les Américains sont en train de remporter au Canada une seconde bataille des Plaines d'Abraham, telle est la conclusion de deux articles que François Archambault, après un voyage en Amérique du Nord, a consacré dans l'important quotidien de province "La Nouvelle République du Centre Ouest", de Tours.

Le premier article, quelque peu historique, rappelle à grands traits l'évolution psychologique et historique du Canada français depuis l'arrivée de Jacques Cartier jusqu'à l'avènement du gouvernement de M. Daniel Johnson, "d'Union nationale" qui est "peut-être de désunion fédérale".

Ce "peut-être", François Archambault l'explicite dans son second article intitulé "nos cousins Canadiens à la veille d'un coup d'éclat". L'auteur y rappelle que les Etats-Unis sont le plus gros fournisseur et le plus gros client du Canada et qu'ils y détiennent entre 60 et 70 p.c. des capitaux investis. "De fait, estime-t-il, la géographie a été et restera la plus forte: le Canada, qu'il soit "anglais" ou "français", est en train de passer du Commonwealth britannique à une espèce de commonwealth américain". On peut, dans cette conjoncture se demander quelle est la signification de "la gigantesque" Exposition universelle de Montréal de 1967. Cette manifestation dont on peut penser, note au passage M. Archambault, "qu'elle doit être une réussite totale" vise, selon lui, un triple but: commercial, philosophique et politique.

Le premier "n'est pas à démontrer"; le deuxième s'explique par le thème même de l'Expo "Terre des hommes" avec ses sous-thèmes qui permettront de présenter "tous les aspects du génie de l'homme en même temps que les problèmes essentiels auxquels il se heurte sur terre"; quant à la troisième caractéristique, le secrétaire général de "La nouvelle République" fait état de certaines confidences:

"Les extrémistes du gouvernement actuel du Québec, écrit-il, laissent d'ailleurs croire, sans donner de précisions, mais d'un air entendu qu'ils pourraient bien profiter de cette occasion unique pour offrir aux yeux de l'humanité entière réunie un nouvel aspect du Canada en général et du Québec en particulier. Mystère: coup d'Etat ou coup d'éclat? On pencherait plus volontiers pour la seconde formule. Plus qu'une sécession, les Canadiens français feraient une demonstration, dont l'Expo serait le support, de leurs possibilités, de leur dynamisme, de leur force, ce qui les placerait face au monde à égalité avec les "Anglais".

Mais une indépendance totale du Canada français semble improbable. L'attachement à la culture française est surtout sentimental et intellectuel.

Et François Archambault conclut:

"Selon un sondage tout récent, si 36% des Québécois sont favorables à une séparation de leur province de la Confédération, par contre 33% souhaiteraient un rattachement aux Etats-Unis. C'est bien là le fait nouveau: les Canadiens, quels qu'ils soient, ont bien adopté "l'American Way Of Life" et vivent en étroite collaboration avec les Américains. Certains libéraux québécois avouent même: "Nous ne sommes jamais que des Américains de langue française".

"Ne sont-ce pas eux qui ont raison? Car, si leur langue, si leur esprit, si leur coeur sont français, ils vivent en Amérique, des richesses de l'Amérique, pour la grandeur de l'Amérique. Et au fond, ils ne demandent pas plus qu'une égalité avec les "Anglais" qui pointe à l'horizon proportionnellement à l'effacement progressif des liens avec le Commonwealth. On peut penser enfin qu'à l'instar des Anglais sur les Français, il y a deux siècles, les Américains sont peut-être en train de remporter silencieusement et progressivement sur les Britanniques une deuxième bataille des Plaines d'Abraham".

La population du globe atteignait 3,285 millions d'habitants en 1965

NATIONS UNIES — La population mondiale a atteint le chiffre record de 3,285,000,000 personnes à la mi-1965, soit une augmentation de 65 millions en un an, ou 180,000 personnes par jour.

Cette augmentation est due à la fois à l'accroissement des naissances et à l'allongement de la vie dans les pays les plus développés, note l'annuaire démographique des Nations Unies (1965) qui vient d'être publié au siège de l'ONU.

Les filles nées en 1965 (et depuis) en France, en Suède et en Norvège sont les êtres humains qui peuvent avoir la plus grande espérance de vie, 75 ans en moyenne, un nouveau record de longévité, contre 71 ans pour les garçons.

L'Europe est le continent ou l'espérance de vie est la plus grande. Elle est inférieure à 40 ans dans certains pays d'Afrique, et inférieure à 45 ans dans la plupart des pays d'Asie.

Par contre c'est en Afrique que l'on trouve des zones "haute fertilité": au Soudan, 52 naissances par mille habitants; au Tchad (46); en République centre africaine (48); au Niger (52); au Mali (61); en Haute Volta (50) et en Guinée (62), le record mondial.

Une autre zone de "haute fertilité" traverse l'Amérique latine, du Mexique au Brésil.

Le taux de natalité le plus bas est celui de la Hongrie (13 naissances par mille habitants). Le taux de natalité de l'Europe de l'est est inférieur à la moyenne (19 par mille habitants) de l'ensemble du continent européen.

Les grandes villes

Ce rapport note une augmentation considérable de la population urbaine: 1,500 villes de plus de cent mille habitants, dans le monde, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

Tokyo demeure la plus grande ville du monde avec 8,901,341 habitants, suivie de New York, 7,989,000 habitants. Ce dernier chiffre montre une diminution d'environ cent mille personnes de la population new yorkaise par rapport à 1963.

Si l'on considère les populations de l'ensemble de l'agglomération urbaine, New York est en tête avec 11,260,000 habitants, suvie de Tokyo, 10,654,000; Londres, 8,186,830; Paris, 7,369,387; Buenos Aires, 7,000,000; Los Angeles, 6,674,000; Chicago, 6,591,000; Moscou, 6,423,000.

Ces chiffres sont ceux de 1965. L'annuaire démographique de l'ONU ne contient pas de renseignements concernant la population de la Chine continentale.

La régulation des naissances

La présence de l'Eglise en éducation

(Suite)

2 — (Professeurs laïcs)

Compte tenu de ce qui vient d'être dégagé, c'est dans le sens suivant que le sous-comité envisage le rôle des professeurs laïcs:

— que, dans toutes les maisons d'enseignement dirigées par le clergé diocésain et les communautés religieuses, on accentue de façon non équivoque l'intégration des laïcs dans la gestion et l'administration des institutions;

— qu'un comité "ad hoc" soit formé le plus tôt possible pour étudier les divers aspects touchant le transfert d'une institution privée à une corporation à caractère public et que des professeurs laïcs soient invités à participer activement à cette recherche.

23 — (Les parents)

Considérant que les parents s'intéressent de plus en plus aux problèmes d'éducation et qu'ils prennent une part de plus en plus active à la vie interne des institutions fréquentées par leurs enfants;

Considérant que certaines institutions indépendantes ont déjà appelé des parents à participer à la gestion et à l'administration générale de l'institution; l'Eglise en éducation" souhaite: l'Eglise en éducation souhaite:

— que les expériences d'intégration des parents à la gestion et à l'administration générale des institutions soient analysées, qu'elles servent de jalons à une action de plus grande envergure;

— que des efforts systématiques soient faits afin d'amener les parents à une participation réelle dans la gestion et l'administration de chacune des institutions privées.

24 — (Les étudiants)

Considérant qu'il est normal que toutes les personnes intéressées à l'éducation soient impliquées quand il s'agit de prendre des décisions;

Considérant que les étudiants doivent être comptés parmi les agents les plus intéressés à leur éducation et qu'ils montrent de plus en plus qu'ils sont capables de prendre des responsabilités;

Considérant que déjà certains centres de décision tels que les conseils des études, les conseils de vie étudiante, ont déjà intégré des étudiants;

Le sous-comité "Présence de l'Eglise en éducation" souhaite:

— que tous les collèges développent une politique dynamique destinée à intégrer les étudiants (selon des modalités qui pourront varier avec le genre d'institution et le niveau d'études) dans les centres de décision, y compris les conseils d'administration;

— que, pour permettre une action sérieuse et dynamique dans ce secteur, une étude soit faite par un comité "ad hoc" en vue de fournir à tous les intéressés les données nécessaires;

— que des étudiants soient appelés, tant dans les collèges que dans le comité "ad hoc" chargé d'étudier ces questions, à participer activement aux recherches.

FIN

1,647 postes professionnels au secrétariat de l'O. N. U.

NATIONS UNIES — Des 1,647 "postes professionnels et de direction" du secrétariat des Nations unies, au 31 août dernier, 321 étaient occupés par des citoyens des Etats-Unis, 96 par des citoyens de l'Union soviétique, 120 par des sujets britanniques et 81 par des citoyens français, révèle le rapport annuel du secrétaire général sur les effectifs du secrétariat.

L'Europe orientale comptait 201 fonctionnaires de ce rang au 31 août, soit 43 de plus qu'un an à pareille époque, l'Europe occidentale 367 contre 343, l'Afrique 159 contre 124, l'Amérique latine 178 contre 159, l'Asie et l'Extrême-Orient 263 contre 236, le Proche-Orient 72 contre 67 et l'Amérique du Nord et les Antilles 374 contre 352.

Le nombre total des postes de cette catégorie est passé de 1,491 à 1,647 depuis le 31 août 1965. En outre, 33 postes sont occupés par des citoyens d'Etats ne faisant pas partie de l'ONU, dont 19 Suisses, 4 Allemands de l'Ouest, 2 Vietnamiens du Sud, 2 Sud-Coréens et six apatrides.

Ces postes sont alloués sur la base d'une répartition géographique équitable, et en fonction de l'importance des contributions au budget de l'ONU.

Six Etats africains, dont cinq font partie de l'ONU depuis moins d'un an, ne sont pas encore représentés au secrétariat. De ceux qui font partie depuis plus longtemps des Nations unies, seules la Libye et l'Albanie n'ont pas de fonctionnaires au secrétariat. Les postes subalternes du secrétariat ne sont pas sujets au principe de la répartition géographique.

Les tables d'effectifs préparées par le secrétariat montrent que l'Europe ocidentale, l'Amérique latine, le Proche-Orient sont sur-représentés alors que l'Europe orientale et l'Afrique notamment continuent d'être sous-représentées.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes. Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Les Légionnaires du Manitoba entendent l'émouvant message du R. P. McGrath

Le passage du R. P. McGrath aura sûrement des répercussions dans les diocèses de St-Boniface et de Winnipeg, car sa parole convaincante a été entendue de bon nombre de diocésains grâce à l'initiative des officiers de la Légion de Marie qui ont organisé diverses rencontres en cette circonstance, tels le dîner à l'hôtel Niakwa qui réunit une cinquantaine de prêtres, une conférence au Grand Séminaire, et une à la télévision, ainsi qu'une soirée pour les Légionnaires eux-mêmes et les diverses associations catholiques.

C'est le soir de la Toussaint, 1er novembre, que 250 membres de la Légion de Marie et environ 50 représentants d'autres organisations eurent le privilège d'entendre l'impressionnant message du Père McGrath. Détail singulier: natif de Dublin, qui est aussi le berceau de la Légion de Marie, ce n'est qu'en pays de mission qu'il la découvre et est appelé à en être le promoteur.

Témoin des premiers troubles suscités par les communistes, il fut en butte à leurs méthodes de surveillance diabolique, et c'est en connaissance de cause qu'il parle de cette atmosphère terrifiante où chacun craint d'être dénoncé, même par ses plus proches parents, où les haut-parleurs publics diffusent en pleine rue les péripéties des procès des "ennemis de la révolution".

En 3 ans, 20 millions de Chinois disparaissent, emprisonnés ou exécutés. On compte, en six mois, environ 10,000 personnes, non affermies dans la foi, qui se suicident. Les missionnaires n'étaient pas sans subir la frayeur d'un danger sans cesse planant sur eux. Si bien que le Père McGrath avoue — avec humour et humilité — qu'au lieu de réciter la prière par laquelle il s'engageait à mourir pour le Christ, mort pour lui, il disait plus volontiers la prière du Sauveur à Gethsémani, "s'il est possible, que ce calice s'éloigne ..."

La crainte l'étreignait à tel point qu'il ne pouvait s'astreindre à aucune lecture si ce n'est celle de l'Evangile, dans laquelle il trouvait réconfort et paix.

Par ailleurs, des jeunes chrétiens et chrétiennes manifestaient un courage indomptable, telle cette légionnaire de 19 ans qui ne rêvait que d'être emprisonnée pour sa foi et qui eut l'audace de s'immiscer dans les rangs des communistes afin d'aider les chrétiens à s'échapper de leurs griffes. Après plusieurs années de ce dangereux stratagème au cours desquelles elle fonda 365 praesidia, elle fut effectivement arrêtée. Nul ne sait ce qu'elle est devenue.

Nombreux aussi ces jeunes riches qui se dépouillaient volontairement de leurs biens, comme par exemple ces jeunes filles qui abandonnaient leurs somptueux vêtements et faisaient couper leur opulente chevelure en prévision d'une incarcération éventuelle, qu'elles souhaitaient.

Un fait parmi bien d'autres: deux jeunes chrétiens se présentent chez le Père McGrath au milieu de la nuit; celui-ci entend leur confession et les communie; dès l'instant de leur sortie, ils sont arrêtés et amenés par les communistes.

Quelques mois plus tard, le Père subissait le même sort. Amené dans un camion, une mitraillette braquée sur lui, il n'était pas sans ressentir quelque appréhension. Cependant, une fois rendu dans sa prison, quand on lui dit de se coucher sur le plancher, sans lit ni matelas, il est soudainement envahi par un grand calme. Et désormais, tout au long de sa captivité qui dura 2 ans et 8 mois, en dépit des interminables interrogatoires des premiers mois, il goûtera cette paix profonde. Le Père McGrath attribue cette faveur aux prières de ses nombreux amis légionnaires.

Dans son étroite cellule sans fenêtre, où il n'y a aucun confort, ni table, ni banc, il n'a aucune communication avec l'extérieur; rien à lire que l'étiquette sur son tube de pâte dentifrice. On lui sert deux repas par jour; entre-temps, il s'absorbe dans la prière — récitant son rosaire et suivant en esprit les stations du chemin de la Croix. Et il assure que, en aucun temps, il n'a trouvé les journées aussi courtes.

C'est alors qu'il fit la promesse de ne jamais cesser de parler de la sainte Vierge, et du rosaire qui l'a soutenu durant sa captivité comme il a gardé la foi en Asie pendant des siècles. La force de la Légion, affirme-t-il, se trouve dans le rosaire. Il déclare qu'il y a un mouvement, de nos jours — Dieu sait d'où il vient — qui veut faire mettre de côté le chapelet, de même que la dévotion au St-Sacrement. Le Père McGrath ajoute que d'après saint Louis-Maire de Montfort, la vraie sainteté consiste à imiter le Christ. Il faut donc, dit-il, comme le Christ l'a fait en s'incarnant, passer par Marie.

Il brosse ensuite un tableau vigoureux du travail légionnaire tel qu'il l'a entrevue dans certaines régions des Etats-Unis et en divers autres pays. Car, depuis sa libération, le missionnaire parcourt le monde afin de propager la Légion de Marie. Il est actuellement en tournée en Amérique du Nord.

Il fait remarquer que certaines gens considèrent la Légion comme quelque chose d'enfantin et il ajoute que s'il se trouve des praesidia où ce qui s'accomplit est de l'enfantillage, ce n'est pas la Légion, mais les légionnaires concernés qui sont en faute.

Il invite ses auditeurs à lire le "Traité de la Vraie Dévotion à Marie", dévotion qui forme des chrétiens convaincus, de vrais apôtres. C'est d'ailleurs, assure-t-il, la seule force que redoute le communisme. Car, il ne peut rien contre elle.

Les Légionnaires.



La photo ci-dessus a été prise le jeudi 3 novembre dernier au centre d'achat "Polo" de Winnipeg, alors que des dames d'une vingtaine de groupes ethniques ont vendu des mets spéciaux de leurs pays respectifs, au profit de la Symphonie de Winnipeg. Il y avait là des "spécialités" allemandes, ukrainiennes, anglaises, grecques, italiennes, tchèques, indiennes, etc. Selon Mme E. T. Etsell, ancienne présidente des Dames Auxiliaires de la Symphonie de Winnipeg et responsable de la table franco-manitobaine, la vente rapporta au-delà de $1,300, loterie comprise, mais c'est la table des Franco-manitobaines qui enregistra la plus grosse recette, soit $110.00. Dans la photo l'on voit, de gauche à droite, Mmes U. Forcier, des Dames de Ste-Anne du Sacré-Coeur de Winnipeg, E. T. Etsell, de Winnipeg, Aimé Normandeau, de St-Boniface, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques, et Mlle Hélène Blais, de la L.F.C., de Transcona. Mme Etsell remercie toutes celles qui ont aidé (Ligue diocésaine des Femmes Catholiques, Dames de Ste-Anne du Sacré-Coeur de Winnipeg, Filles d'Isabelle de St-Boniface, Dames de langue française de St-Boniface et de Fort Garry) à la vente ou à la confection des ... fèves au lard, soupe aux pois, tourtières, pâtisseries, sucre à la crème, pâté de foie, etc. (Photo Perrin du Manitoba)

Le Gala '16-'66 des jeunes

Les Jeunes Franco-Manitobains ont clos d'une façon élégante leur Gala '16-'66 en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba de 1916 et de l'Association des Canadiens français du Manitoba de 1966, par un grand banquet, au gymnase Notre-Dame à St-Boniface, sous la présidence de M. Maurice Gauthier, le nouveau président de l'Association.

Deux cent cinquante membres, la plupart des jeunes filles et quelques invités d'honneur y assistaient. La salle avait été décorée avec goût et sobriété par les garçons de l'école Provencher, et les fleurs de lis et les drapeaux canadiens créaient une atmosphère qui convenait bien à cette célébration.

M. Jacques Molicard, le nouveau secrétaire général de l'Association, au cours de la soirée, agissait comme maître de cérémonies à cette fête des jeunes et pour mettre les convives dans le ton il fit jouer au début, l'hymne national de la France, la Marseillaise.

A la fin du banquet, M. M. Gauthier, le président de l'Association, porta le toast au personnel enseignant, en soulignant leur dévouement des 50 dernières années. Mlle Patricia Savage présenta ensuite le conférencier de la soirée, M. Paul-Emile Leblanc, secrétaire intérimaire de l'Association jusqu'en septembre dernier et étudiant en histoire à l'Université de Manitoba.

Celui-ci félicita les jeunes de la Relève, aujourd'hui les Jeunes Franco-Manitobains, de vouloir s'affirmer. Votre jeune association a prouvé qu'elle était capable de mettre sur pied des initiatives comme les concours oratoires, les congrès annuels, des réunions sociales, le programme des jeunes à CKSB, des boites à chansons et même une parade. Il encouragea les jeunes à seconder l'Association, car cette dernière est maintenant redevenue jeune. Ses directeurs sont jeunes de coeur, avides d'action et non de discussions enfumées. Ils possèdent les grands avantages de ne pas avoir les deux pieds dans la même bottine.

Mlle Pauline Collette remercia le conférencier en remarquant sagement que les Jeunes Franco-Manitobains apprenaient aujourd'hui à mieux marcher, pour pouvoir mieux courir l'année prochaine.

M. Georges Paquin, annonceur au canal français de Radio-Canada et ténor bien connu, a captivé l'auditoire en chantant trois jolies chansons de son répertoire et un rappel tiré des "Contes" d'Hoffman. Ensuite, des jeunes filles, en solo ou en groupe, ont chanté les étapes de l'Association de 1916 à 1966. Présentation fraîche, originale, selon le goût du temps.

M. l'abbé Noël Delaquis dit le mot de la fin avec beaucoup d'à-propos. Il redit les paroles de la chanson: "Maintenant que vais-je faire?". Faut pas conclure, faut continuer, dit-il. La note caractéristique de ce soir, c'est que cette fête en est une de printemps. C'est une invitation à l'Association de reprendre vie. Oui, jeunes d'aujourd'hui, qu'allez-vous faire? La réponse est maintenant à vous.

Ainsi prit fin, sous une note printanière, ce repas amical. La soirée se termina par une danse aux sons accentués de "Les Fugitifs" de Ste-Agathe.

Les Jeunes Franco-Manitobains ont raison d'être satisfaits de cette journée qu'ils ont organisée eux-mêmes. Ils auraient été complètement "dans le vent" si leur président provincial avait présidé leur banquet et une charmante demoiselle, annoncé le programme de la soirée.

Y. R.

Décès

M. ANTOINE ROY

A l'hôpital général St-Boniface le 1er novembre, à l'âge de 69 ans, s'éteignait M. Antoine Roy. Il demeurait à 786, 24e avenue, à Lachine, P.Q. Il était l'époux d'Yvonne Dufour et père d'Annette (Mme Paul Fortin), Léo, René, Henri, Doris (Mme Robert Sicotte), Denise (Mme Normand Poirier) et Pauline (Mme André Barselou), tous du Québec. Lui survivent également quatre frères, Thomas, de Lachine, P.Q., Dale et Orval, de Red Rock, Ont., et Charles, d'Elie, Man.; deux soeurs, Mme V. Todd (Venise), de Bethany, Man., et Valérie, de Winnipeg, et plusieurs petits-enfants.

Le défunt avait assisté aux funérailles de sa bien-aimée vieille maman à Elie, Man., le 16 septembre dernier. Sa mort presque soudaine réalise une fois de plus la parole du Maître: "Je viendrai comme un voleur". Certes, depuis quelques années déjà, la maladie de coeur minait la forte constitution de ce bon employé du Canadien National.

M. Roy a été exposé au salon funéraire Desjardins, de St-Boniface, puis transporté dans l'Est par train. Les funérailles eurent lieu le 5 novembre en l'église Ste-Françoise-Romaine de Lachine. Tous les assistants accompagnèrent les restes mortels jusqu'au champ des morts où un prêtre est venu donner une dernière bénédiction. Là, dort dans un silence continuel, tout un peuple qui, il y a quelques semaines, quelques mois ou quelques années, était plein de vie.

Remerciements

Mme Antoine Roy désire remercier, par l'intermédiaire de **La Liberté et le Patriote**, tous les parents et amis de l'Ouest qui lui ont témoigné de la sympathie lors du récent deuil qui l'a frappée. Elle se sentit prodiguer de si bons encouragements: sincère reconnaissance.

* * *

MME ANNA TURCZAK

Mme Anna Turczak, née Fortier, est décédée à l'hôpital général St-Boniface le lundi 24 octobre, à la suite d'un accident de route. Elle était âgée de 24 ans.

Epouse bien-aimée de Richard Turczak, de 1235, avenue Troy, Winnipeg, Mme Turzack naquit à Dunrea, Man.

Des prières furent récitées la veille des funérailles au salon mortuaire Desjardins. Une messe de Requiem fut chantée le vendredi 28 octobre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu au cimetière de Brookside à Winnipeg.

Les porteurs étaient MM. Clément, Henri et Maurice Fortier, frère de la défunte, Robert Baronins et Dale Turczak, ses beaux-frères, et Larry Sapiwnyk, ami de la famille.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Curtis, 4 ans, et Clinton, 14 mois; ses parents, M. et Mme J.-Wilfrid Fortier, de St-Boniface; six frères, Norbert, de Portage-la-Prairie, Armand, de High Level, Alta, Gilles, de St-Léon, Clément, de St-Norbert, Henri, de Winnipeg, et Maurice, à la maison; quatre soeurs, Hélène, Oblate Missionnaire de Marie Immaculée, de McLennan, Alta, Mme Léon Boulet (Alice), de Dunrea, la Rév. Sr Marie-Norbert (Cécile), Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, de St-Boniface, et Mme Robert Baronins (Roseline), de Winnipeg.

Remerciements

M. et Mme J.-Wilfrid Fortier et leurs enfants désirent exprimer leur profonde reconnaissance aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fille et soeur.



M. Gilles Bouchard, de St-Boniface, a été promu premier responsable des ventes et relations extérieures, du personnel et de l'administration du bureau KLM à Winnipeg, pour la région comprenant tout le Manitoba et la partie ouest de l'Ontario, y compris Fort William et Port Arthur. Félicitations.

Récital de piano et de violon aux JMC

Le deuxième concert de la saison 1966-67 du Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales aura lieu le lundi 14 novembre à l'Institut Collégial St-Joseph. Ce sera un récital conjoint par Gwen Thompson, violoniste, et Diedre Irons, pianiste. Ces deux jeunes artistes reviennent des Etats-Unis où elles se perfectionnent dans leur art sous la conduite des grands maitres pour se produire dans les deux centres JMC de leur province natale.

Bien que très jeunes toutes les deux, elles ont déjà acquis une réputation enviable qui s'étend de plus en plus. Chacune de son côté a participé pleinement à la vie musicale de notre milieu.

Les études de violon, de piano et de chant de Gwen Thompson (sans parler de ses dons exceptionnels cultivés avec soin) lui ont permis d'acquérir une vaste expérience dans de multiples domaines: solo, accompagnement, musique de chambre, chorale, orchestre. Elle a abordé tous ces genres et toujours avec succès. En tant que pianiste, Diedre Irons a également mis à profit ses grands talents comme soliste — avec ou sans orchestre — et dans divers ensembles de musique de chambre.

Bien des gens se souviennent sans doute de la grande manifestation artistique qui clôturait le congrès de l'ACELF tenu à St-Boniface en 1953. Elle eut lieu dans l'Auditorium de Winnipeg rempli à pleine capacité. A cette occasion, le Père Caron avait rassemblé de tout le Manitoba français un choeur imposant et un orchestre nombreux. Parmi les violonistes se trouvait une petite fille encore trop jeune pour aller à l'école et qui tenait sa partie aussi bien que des musiciens qui avaient plusieurs fois son âge: c'était Gwen Thompson! On n'aime pas parler d'"enfant prodige" c'est devenu presque un terme péjoratif, mais on admet que c'était un début précoce. Jusqu'à son départ pour les Etats-Unis, Gwen a continué à prêter son concours aux manifestations musicales de St-Boniface chaque fois qu'on l'en sollicitait.

Diedre Irons s'est produite également à St-Boniface, entre autres à un concert de jeunes talents présenté au début de sa fondation par le Centre de St-Boniface des JMC. La technique éblouissante de la jeune pianiste avait transporté l'auditoire qui lui avait fait une ovation. Le récital du 14 novembre ne sera pas non plus pour Gwen Thompson un début aux JMC. Avec trois autres instrumentistes, elle fut choisie pour représenter le Canada dans l'orchestre composé de 77 jeunes musiciens de 14 nationalités qui se faisait entendre au Congrès International des Jeunesses Musicales à Paris le printemps dernier. Grâce à la télévision, ce concert fut entendu et vu dans toute l'Europe.

On voit que le choix de ces deux jeunes artistes pour représenter leur province natale s'imposait presque. Ce sera un plaisir de revoir chez nous ces jeunes filles qui atteindront peut être la célébrité. Gwen Thompson et Diedre Irons se produiront en récital conjoint pour les JMC de St-Boniface le lundi 14 novembre, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Avec la belle neige blanche je vous reviens tout resplendissant. Oui! Chers Chevaliers, je reviens d'une longue convalescence, à temps pour notre dernière initiation. C'est malheureux qu'ils étaient si peu nombreux. La quantité ne fait pas toujours la force, mais la qualité: Oui ... et c'est un fait accompli pour ce qui concerne les derniers initiés. Nous les félicitons.

N'oubliez pas la commémoration des morts, le 15 novembre prochain. Le tout commencera par la messe à 7 h. 30 p.m. dans l'église des Sts-Marytrs-Canadiens, suivie de la cérémonie dans la salle au sous-sol et d'un goûter. Pour la première fois dans l'histoire des Chevaliers de Colomb, vos familles et amis sont invités. Venez en grand nombre.

Votre comité des sports vous invite tous à une soirée sociale au gymnase du Collège de St-Boniface le 12 novembre. Retenez cette date pour ce "Grand Gala".

Le frère Lucien C. est à préparer l'arbre de Noël. Date et endroit seront annoncés plus tard.

Combien avez-vous vendu de billets de la grande loterie? Regardez dans le tiroir s'il vous en reste.

Remerciements sincères et félicitations à la tribut des Filles d'Isabelle du bel esprit fraternel à notre soirée d'Hallowe'en.

Sincères condoléances à notre dévoué cérémoniaire, Gérald Smith, à l'occasion du décès de sa soeur, Irma.

Nous espérons entrer dans notre nouveau local le plus tôt possible, mais comme vous le savez, les affaires judiciaires sont ordinairement lentes; ne nous décourageons pas. Les responsables sont toujours à l'oeuvre et attendez-vous d'un coup de fil pour corvée, prochainement. Il faut bien faire notre part, car

APRES TOUT.

Ci-dessus l'on voit la première diplômée de l'Académie St-Joseph, en 1916, Soeur Gertrude-de-Marie (née Thérèse Dumouchel), et la Reine du Français 1966, Mlle Pauline Collette. Les demoiselles d'honneur de la "reine" étaient Mlles Louise Vadeboncoeur et Lynne Dupas.
(Photo Perrin du Manitoba)

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Le vendredi 4 novembre, l'Association d'Education célébra son cinquantenaire chez nous.

Panel

Le tout commença par un panel présidé par Me Rhéal Teffaine. Patricia Bérubé, présidente de notre J.F.M., agissait comme maîtresse de cérémonies. Furent choisies comme panélistes: Micheline Fontaine, Louise Chaballer, Simone Raimbault, Isabel Beaudry, Claudette Toupin et Paulette Ayotte. Elles causèrent sur des questions comme: Qui se dévoua d'abord pour qu'il y ait des écoles françaises au Manitoba?, Quel travail l'Association fait-elle à notre égard? et Quel rôle devons-nous y jouer? Tous les faits présentés lors du panel ne nous ramènent qu'à une conclusion possible: il serait bien dommage de laisser tant d'efforts et de travail faits par nos grands-parents et nos parents aboutir à rien. Il nous appartient à nous surtout, les jeunes, de garder la culture française.

Le R. P. Martial Caron, S.J., dit en suite un petit mot aux filles réunies, s'inspirant surtout des paroles de Mgr Langevin. Quelques refrains de chants français populaires sont exécutés, puis la rencontre se termine par le chant de l'Association, dirigé vigoureusement par le Père Caron.

Bon anniversaire, A.E.C.F.M.!

Alice SANCHE et Lucille RAGOT.

Parade

Quel spectacle! Dès 1 h. 30 p.m., les filles s'assemblaient dans la cour de l'école pour se préparer à parader dans les rues de St-Boniface. Chaque classe avait son cri et son thème, et c'est selon ce thème que les filles s'étaient costumées. Ce choix montrait de l'imagination et de l'originalité: des chandelles pour la fête, des acteurs du Cercle Molière, des chanteurs de nos festivals canadiens, La Vérendrye et ses compagnons, les éducateurs manitobains de toute description, ... et nous en passons. Car la parade comprenait vingt classes d'élèves des années 7 à 12. Toutes en ont beaucoup joui même si quelques-unes trouvèrent le parcours long et si d'autres souffrirent un peu du froid.

Un merci spécial aux organisatrices qui ont couru d'une place à l'autre pour faire tous les arrangements nécessaires à la parade. Nous voudrions applaudir Soeur Paul pour sa grande réussite. Cette fête fut une occasion inoubliable pour toutes celles qui y ont participé. Bravo!

Lucille PAQUETTE et Hélène PROTEAU.

Banquet

Environ 250 personnes étaient présentes au gymnase Notre-Dame pour le banquet du cinquantenaire. Les invités s'avancèrent à la table d'honneur au son de "La Marseillaise". M. Molicard, secrétaire de l'Association d'Education, agissant comme maître de cérémonies, adressa quelques mots de bienvenue; puis M. l'abbé Lucien Roy bénit la table. Après un succulent souper au poulet, servi par M. Pelland, M. Paul-Emile Leblanc donna un discours jeune et stimulant.

Ceci fut suivi de quelques chants exécutés par notre artiste invité, M. Georges Paquin. Quelques filles de l'Académie ont ensuite marqué l'évolution de l'Association à travers les chansons populaires de décade en décade entre 1916 et 1966. M. l'abbé Noël Delaquis, représentant nos évêques, entra dans le jeu, pour tirer la conclusion de la journée: "Et maintenant, que puis-je faire? ...".

Diane GREGOIRE.

A la suite du grand banquet, il est très naturel que les filles de l'Institut, ainsi que les invités commentent sur l'événement. Je suis fière de dire que les critiques étaient rares. On a grandement joui non seulement du repas et des chanteurs, mais aussi de l'orateur. Le discours clair, bien prononcé de M. P.-E. Leblanc, fut compris même des Anglaises présentes. Et toutes, Anglaises et Françaises, ont apprécié la chance que le banquet leur présentait de goûter un peu à la vie sociale adulte. Pour résumer, j'emprunte ce mot entendu: "C'était unique".

Patricia SAVAGE.

Hult heures et demie... le vestibule du gymnase est déjà rempli de jeunes gens qui anticipent le début d'une soirée amusante. Les Fugitifs ont aussitôt gagné l'applaudissement d'une foule active par leur répertoire de plus de cinquante chansons typiquement françaises.

La danse a sans doute été le sucre ajouté à la crème, c'est-à-dire le dessert d'une journée épatante.

Jeannette COMEAULT et Diane LEBLEU.

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 11 novembre

8 h. 30 — **Les Baratineurs:** Fr. 1965. Comédie de F. Rigaud avec Darry Cowl et Francis Blanche. — Diverses personnes tentent de s'approprier un retable de grande valeur. — Confus. Quelques bons gags. Interprètes loufoques. — Grivoiseries. Adultes.

11 h. — **Le Fils de Caroline chérie:** Fr. 1955. Film d'aventures de J. Devaivre avec Jean-Claude Pascal et Brigitte Bardot. — Un jeune noble espagnol quitte sa famille pour prendre le maquis contre l'envahisseur. — Banal. Beaux paysages. Interprétation acceptable. — Atmosphère libertine. Adultes, des réserves.

Samedi 12 novembre

11 h. — **L'Affranchi:** It. 1954. Mélodrame de V. Cottafavi avec Elisa Cegani et Fausto Tozzi. — Après une vie dévoyée, un jeune homme revient chez lui et tente de retrouver la voie de l'honnêteté. — Toutes les ficelles du genre. Réalisation convenable. Interprétation sans conviction. — Liaison. Adultes, des réserves.

Mercredi 16 novembre

8 h. 30 — **Les Fiancées d'Hitler:** All. 1961. Drame de guerre de W. Klinger avec Joachim Hansen et Maria Perschy. — Des nazis réunissent des jeunes gens sélectionnés dans le but de procréer des enfants de pure race aryenne. — Mise en scène convenable. Romanesque facile. Bons interprètes. — Sujet scabreux traité avec discrétion. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 10 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma: "Voyez mon avocat"

VENDREDI 11 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Les Baratineurs"
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Caroline chérie"

SAMEDI 12 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Alerte en Extrême-Orient"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "L'Affranchi"

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
9.30—Court métrage
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 14 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Petite kermesse aux chansons
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 15 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Les Vaincus"

MERCREDI 16 NOVEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Les Fiancées d'Hitler"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ligue de 5 quilles

La deuxième série est commencée et la position des équipes après les premières rencontres est la suivante:

Equipe	Points
Jubinville	19
Proulx	14½
Bilodeau	13
Jeanson	9½
Gervais	9
Audet	8
Sala	7
Nolin	4

Croix-Rouge

La clinique de sang en faveur de la Croix-Rouge a eu lieu le mardi 1er novembre. Après avoir assisté à une messe spéciale à 6 h. 30 en l'église du Précieux-Sang, les frères se sont rendus nombreux à l'endroit indiqué. Le Grand Chevalier est fier de son Conseil et remercie tous ceux qui ont répondu à son appel en faveur de la Croix-Rouge.

Puisqu'il y avait un photographe sur les lieux, peut-on s'attendre à voir la photo de plusieurs frères sur le prochain Bulletin d'Etat?

Tendre sollicitude

Notre confrère "Bistouri" était en verve la semaine dernière... ce qui prouve, sans aucun doute, qu'il reprend ses forces! Quoi qu'il en dise, mes espions m'affirment cependant qu'il a fait plusieurs stages à l'hôpital... même s'il ose affirmer "je n'ai couché aucun SOIR en aucun hôpital durant cette année"! Veut-il nous faire croire que c'était son sosie?

S'il n'y a pas eu d'opération, mon cher, nous nous en réjouissons. Admettons cette fois-ci que le patient préférait naturellement avoir passé entre les mains de gardes-malades compétentes que sous le bistouri d'un spécialiste en chirurgie!

RIGOLETTO.

Chronique de CBWFT

Fou rire aux "Beaux Dimanches"

Aux **Beaux Dimanches** le 13 novembre, de 8 h. à 9 h. du soir, on fera "Place à Olivier Guimond". Il s'agit d'un film en couleur de Gilles Carle qui, avec des productions comme "La vie heureuse de Léopold Z", "Percé on the Rock" et "Solange dans nos campagnes", s'est révélé l'un des meilleurs cinéastes du Québec. En tournant "Place à d'Olivier Guimond. Le réalisa-a voulu livrer au spectateur deux aspects de la personnalité d'Oliiver Guimond. Le réalisateur nous fait connaître davantage le comédien, tout en nous dévoilant une facette moins connue de sa personnalité: Olivier Guimond dans la vie de tous les jours.

Du côté de Québec

Deux séries de variétés toutes simples, sans prétention, attirent de nombreux téléspectateurs, au réseau français de Radio-Canada, le samedi soir à 8 h. et le mardi soir à 7 h. 30.

Le mardi, on se retrouve **Du côté de Québec,** avec les sympathiques animateurs Yolande Leclerc et Pierre Perreault. Jeunes, gais, dynamiques tous les deux, ils nous entraînent entre les murs de la pittoresque Vieille Capitale, pour des rondes et des chansons de folklore qui nous viennent parfois de nos ancêtres et parfois des plus modernes de nos chansonniers.

Le samedi soir, c'est le chanteur de charme numéro un qui nous invite à son émission "Sincèrement, Fernand Gignac". Vedette populaire, chanteur à succès dont les disques se vendent par milliers, Fernand Gignac a connu la gloire sans l'avoir cherchée. "Rien dans les mains, rien dans les poches" et, comme il se plait à le dire: "sans danser, sans jouer, sans grimacer... en chantant le plus simplement du monde".

Colette Carisse à "Femme d'aujourd'hui"

Depuis quelque temps, le mardi à **Femme d'aujourd'hui,** Mme Colette Carisse parle de sociologie aux téléspectatrices du réseau français de Radio-Canada.

Mme Carisse est diplômée en sociologie des Universités Laval, de Montréal et de Columbia; elle a été en poste au ministère du Travail, à Ottawa; elle a enseigné à l'Université McGill, et depuis 1960, elle est titulaire d'un cours de techniques de recherches au département de sociologie de l'Université de Montréal.

A **Femme d'aujourd'hui,** Colette Carisse donne aux téléspectatrices un aperçu de ce que la sociologie peut leur apporter dans les problèmes que créent les changements révolutionnaires survenus dans la vie familiale moderne, par exemple le rôle de la femme comme épouse et mère, comme travailleuse au bureau ou à l'usine; la natalité, le contrôle des naissances et l'apport des recherches sociologiques en général entreprises en vue d'apporter une solution à tous ces problèmes d'ordre éminemment pratique.

La matière est abondante et les questions doivent pleuvoir. Colette Carisse ne demande pas mieux que d'y répondre au meilleur de sa connaissance et, on l'a vu, la contradiction ne lui fait pas peur, au contraire! Donc, mesdames, n'hésitez pas: si vous voulez changer en point d'exclamation ou même en point final tous les points d'interrogation que vous avez en tête concernant la sociologie, écrivez à Mme Colette Carisse à **Femme d'aujourd'hui,** Radio-Canda, Case postale 6.000, Montréal.

Ste-Famille

Décès d'un pionnier

La paroisse Ste-Famille vient de perdre un de ses plus vieux paroissiens dans la persone de M. Joseph Yans, décédé à l'hôpital Deer Lodge le 3 novembre, à l'âge de 92 ans.

M. Yans, né en Belgique, vint au Manitoba en 1910 et vécut 56 ans à St-Boniface où il travailla comme briqueteur jusqu'à deux mois avant sa mort, alors qu'il tombait malade. Il était un vétéran de la première grande guerre dans le régiment "Strathcona-Horse" et gagnait une médaille pour bravoure qu'il était toujours fier de montrer à ses amis qui le visitaient.

Des prières, dirigées par M. l'abbé R. Bouchard, furent récitées au salon funéraire Coutu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les funérailles eurent lieu en l'église de la Ste-Famille. M. l'abbé Bouchard chanta la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Maricien Bélanger, Emile St-Mars, Louis et Jean Druwé, Joseph Chaput et Joseph Hak. L'inhumation eut lieu au cimetière de l'église belge du Sacré-Coeur à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux frères et une soeur en Belgique.

Les paroissiens offrent à Mme Léa Yans, ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances.

Remerciements

Mme Joseph Yans remercie tous les parents, amis et voisins qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou tributs floraux, à l'occasion du décès de son époux. Un merci spécial à M. l'abbé R. Bouchard, curé, aux docteurs et gardes-malades de l'hôpital Deer Lodge, aux porteurs et au salon funéraire P. Coutu.

Thé annuel

Les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Famille remercient les parents et amis qui sont venus à leur thé annuel, ainsi que M. Couture, du poste CKSB pour les annonces à la radio, les "Fire Fighters" pour leurs dons, les magasins Dominion et Safeway et la Compagnie Bleu Ribbon. Merci aussi aux paroissiens, à toutes les dames, à M. l'abbé R. Bouchard, à ceux et celles qui ont vendu des billets.

La somme de $446.00 fut réalisée. Espérons qu'à la prochaine réunion d'autres dames se joindront à la Ligue des Femmes Catholiques qui a besoin d'autres membres.

Les gagnants de la loterie furent: M. l'abbé R.-M. Ferron, de la paroisse St-Eugène, service de vaisselles pour 12 persones; M. Delaquis, de la paroisse Ste-Famille, un ensemble de mallettes et un radio; Mme Wiebe, de St-Boniface, un gâteau de Noël à trois étages, Mme H. De Montigny, de St-Boniface.



Selon une tradition maintenant annuelle, quelque 200 invités du Consulat de France avaient récemment l'honneur et le plaisir de participer à une brillante Dégustation des Vins et Fromages de France, au "Charterhouse" de Winnipeg. Les invités, reçus par MM. Philippe Bourdon, consul de France, et Pierre Labadie, conseiller commercial du gouvernement français, représentaient tous les aspects de la vie gouvernmentale, politique, culturelle, professionnelle, journalistique, commerciale et industrielle du Manitoba. Ci-dessus la jeune Diane Olivier, une des serveuses dans la salle transformée en restaurant parisien, évolue au milieu de cartes représentant la France fromagère et vinicole. A noter qu'aux grands magasins de Winnipeg où l'on pouvait jusqu'ici se procurer lesdits fromages, s'ajoute le moderne "Safeway" de la rue Marion, à St-Boniface.

(Photo Perrin du Manitoba)

La population de la Rivière-Rouge fête l'AECFM avec joie et dignité

(Suite de la première page)

moration qui fera dire aux plus jeunes comme aux moins jeunes: Je me souviens."

Après ce bilan enthousiaste, M. Couture se pencha sur les statistiques, sur les chiffres si éloquents par eux-mêmes, car ils font connaitre à la fois l'étendue de nos faiblesses, le nombre de nos morts et blessés, mais aussi la qualité de nos victoires, la vigueur de nos vivants qu'il engloba dans un large coup d'oeil au sein de la vie canadienne-française du pays tout entier, et aussi au sein de cette Francophonie de "155 millions d'hommes et de femmes, répartis en 31 pays, et dont le français est aujourd'hui la langue maternelle, la langue d'usage ou la langue de promotion". Sans oublier qu'ici même, au Canada anglais, "plus que jamais on étudie le français", preuve pratique des avantages même économiques de notre héritage linguistique et culturel.

Jetant dès lors son regard vers l'avenir, M. Couture posa brutalement ces questions: Nous avons voulu demeurer fidèles à notre héritage. Le voulons-nous encore? Sommes-nous toujours prêts à défendre cet héritage "tous les jours résolument", selon un mot de Mgr Yelle, en dépit de tous les problèmes et difficultés? Si oui, il importe de s'astreindre à un programme d'action réaliste, dont l'orateur suggéra quelques points intéressant la famille, l'école, l'homme d'affaires, tant à la ville qu'à la campagne.

Dans la famille ou au foyer, dit-il, ne parler que le français, en corrigeant le plus possible ses anglicismes; en dehors du foyer, s'adresser en français à ses enfants; une heure par jour, écouter la radio française, regarder la télévision française; lire son journal français, chaque semaine, et une ou deux revues en français; s'abonner régulièrement à la bibliothèque française; encourager le film et le théâtre français.

A l'école, confiée à la responsabilité des commissaires élus par les parents, et dont parents et maitres se rencontrent à l'APM, il faut que le français soit bien enseigné de façon à "inculquer la fierté de parler français dans la classe, dans la cour de l'école, dans la rue"; il faut embaucher de préférence des instituteurs de mentalité française; il faut que les commissaires insistent pour que les affiches scolaires soient en français et en anglais; il faut continuer de demander que d'autres sujets que la langue soient enseignés en français, car "si nous pouvions avoir une demi-journée enseignée en anglais et une demi-journée enseignée en français, nos enfants auraient une meilleure connaissance de leur langue maternelle".

Dans le domaine économique, tant dans nos villages qu'à la ville, créer des situations pour les nôtres et voir à ce que notre peuple "augmente son prestige dans ce domaine des affaires". Pour cela, s'il le faut coûte que coûte, favorisons les regroupements, par exemple en ville à St-Boniface et à St-Norbert, au lieu de continuer notre éparpillement destructeur.

A l'Université, augmenter le nombre de nos étudiants, pour posséder les professionnels dont nous avons tant besoin. Et n'oublions pas qu'à l'Université de Manitoba, aux examens de mai 1966, 1,631 élèves ont pris le français et 4,764 l'anglais, soit 31% du total ont passé l'examens de français, alors que nous ne sommes que 8% de la population totale.

Enfin, prenant conscience que notre pouvoir d'achat au Manitoba dépasse les cent millions de dollars, il importe d'en user à bon escient. Car c'est là une force économique dont nous sommes maitres. Comme c'est une force économique que de posséder tant de petits commerces, de fermes, de caisses populaires et coopératives. En tout cela mettons-nous à la page, perfectionnons-nous, opérons les changements qui s'imposent, progressons . . .

"Je vous ai présenté ces quelques remarques et suggestions, conclut M. Couture, en sachant que la valeur des efforts du passé, qui ont rendu possible le présent que nous voyons, devrait nous convaincre que dans l'avenir de nouveaux efforts, tout aussi opiniâtres, tout aussi soutenus, devront se continuer, car ils seront aussi nécessaires que jadis ou que naguère. Il ne faut jamais ralentir ces efforts, mais au contraire les développer systématiquement, car il demeure toujours vrai que celui qui n'avance pas, recule.

"En cinquante ans, à force de travail, de persévérance, nous avons progressé, et ce soir j'ai essayé de faire ressortir les points forts et les points faibles de notre groupe franco-manitobain. De plus, je me suis permis de vous faire des suggestions, de vous donner une prescription pour tâcher de guérir certains malaises qui existent au sein de notre communauté francophone. Si nous voulons assainir notre situation, nous le pouvons . . . si nous le voulons."

Mme Antonin Jutras, de Letellier, remercia l'orateur avec délicatesse et gentillesse, usant du même coup d'un très riche vocabulaire français. D'ailleurs, disons-le, le verbe français fut excellement servi durant cette journée de fête. Preuve évidente que le travail de l'AECFM depuis cinquante ans n'a pas été vain.

On offrit ensuite un deuxième régal artistique aux centaines de compatriotes réunis. Cette fois, c'est une artiste née dans la région, à St-Malo, mais qui maintenant fait rayonner la chanson française dans tout l'Ouest canadien par concerts, disque, programmes radiophoniques, qui offrit trois pièces de son riche et vaste répertoire: Marie Ménard, accompagnée à la guitare par son mari et son beau-frère, MM. Jerry et Robert Ewonchuck. Elle chanta de sa voix chaude, vibrante, expressive, "Amusons-nous jeunesse" et "La Paloma", vieux chant français qu'elle dédia tout spécialement à son père et à sa mère présents dans la salle, M. et Mme Antoine Ménard, de St-Malo. A la demande générale, elle dut revenir sur la scène pour chanter la populaire chanson de Soeur Sourire, "Dominique", chantée auparavant par Gisèle Clément. Comme le disait un curé de la région: "Les talents ne manquent pas dans nos petites paroisses rurales. Mais il est heureux qu'au moins de temps à autre une artiste puisse pleinement développer le sien." C'est vrai pour Marie Ménard. Tous souhaitent que cela devienne vrai, aussi, pour Gisèle Clément.

M. Pierre Laroche, d'Otterburne, ajouta sa part au programme musical, en faisant chanter par toute la foule "Le Chant de l'Association", composé par le regretté Père Hardy lors d'un antécédent anniversaire de l'AECFM, et en entonnant aussi "Mon beau casque", chant de folklore qui met à l'honneur ce fameux casque trop chaud pour l'hiver terrestre, mais aussi pour . . . l'enfer. Précisons que M. Laroche aurait l'occasion, plus tard dans la soirée, d'égayer le groupe d'amis réunis chez M. et Mme René Mulaire avec d'autres chants folkloriques, son épouse l'accompagnant au piano.

On revint ensuite au sérieux, selon le mot de M. St-Hilaire, maitre de cérémonies, pour écouter le message du premier vice-président de l'AECFM, M. Maxime Désaulniers. Ne se payant pas de mots inutiles, M. Désaulniers profita de l'occasion, tout particulièrement, pour parler de l'avenir. Reprenant les "suggestions" de M. Roland Couture pour un plan d'action d'ensemble, il préconisa qu'on sache prendre les vrais moyens pour "réaliser" ce plan et atteindre son but. Donc, annonça-t-il, au lieu de s'acharner, comme il arriva trop souvent, à multiplier les critiques, les mécontentements, les suggestions contradictoires, prenons la résolution de participer aux colloques que l'Association entend organiser bientôt dans chaque région, afin de lui faire savoir ce qu'on veut, et d'apprendre d'elle les moyens à prendre pour l'obtenir. La coopération de tous sera nécessaire, conclut-il. Mais "des réunions comme celles de cet après-midi et de ce soir redonnent courage, comme la boite à chansons récente à St-Boniface où 800 jeunes de moins de 20 ans mirent le français à l'honneur inspire espoir."

Et voilà, la fête régionale de la Rouge est terminée. M. St-Hilaire attribua son succès à Mgr Hacault, aux responsables du chant à St-Jean-Baptiste, au comité régional qui, selon un mot du pape Paul VI, ont su donner, non seulement de leur avoir, mais de leur être.

Le samedi 22 octobre, M. et Mme Louis Bochard fêtaient leur 60e anniversaire de mariage chez leur petite-fille à Vancouver. M. et Mme L. Bochard arrivaient de France en 1903 et demeurèrent à St-Boniface pendant 46 ans. M. Bochard a pris sa retraite après avoir été à l'emploi du Canadien National pendant 30 ans. Il habite à Vancouver depuis 1949. Les jubilaires ont trois filles, Mmes W. Cassels et E. Greer et Alice, toutes de Vancouver; un fils, René, de Toronto. Ils ont aussi dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. M. Henri Orieux, frère de Mme Bochard, et M. Thomas Cassels, petit-fils et constable pour Canadien National, sont venus de St-Boniface pour la célébration. Les jubilaires ont reçu des messages de félicitations de Sa Majesté la Reine, ainsi que du premier ministre du Canada, l'hon. L. B. Pearson, et du premier ministre de la Colombie-Britannique, l'hon. W. A. C. Bennett.

La chanson, poésie d'aujourd'hui

"Miroir des hommes de la vie, miroir de l'âme humaine, la chanson c'est tout cela!"

Est-ce l'opinion de notre population adulte? Je ne le crois pas. Est-ce l'opinion des instituteurs au service de la jeunesse étudiante franco-manitobaine? Je ne sais. Mais chose certaine, c'est qu'environ 80 professeurs de français, venus de tous les coins de la province et réunis au Collège de St-Boniface le 5 novembre, furent initiés à cette idée. M. Antoine Gaborieau fut le responsable de la réunion.

La rencontre, résultat d'une idée lancée en l'air comme ça (et par un jeune, s'il vous plait), avait été annoncée sous le titre: "L'enseignement du français par le disque, et plus particulièrement par la chansonnette française". Le R. P. A. Surprenant, S.J., pionnier et défricheur en ce domaine, avait accepté de présider cette rencontre et d'y partager ses connaissances et son expérience.

Après une première partie plutôt théorique durant laquelle le conférencier a fait ressortir l'importance et l'influence de la chansonnette, notre poésie contemporaine, la session prit l'allure d'une véritable initiation. Au moyen d'exemples lumineux, le Père a entrouvert la porte sur une foule de possibilités dans l'enseignement de la littérature . . . à condition, bien entendu, de savoir écouter et apprécier ce que chantent nos jeunes.

AGN.

Sts-Martyrs-Canadiens

Les adolescents

Ce soir, jeudi 10 novembre, second rendez-vous avec le R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg. Sa conférence portera ce soir sur les adolescents. Donc, vous tous, parents, qui avez des problèmes d'incompréhension, manque de contact, etc. avec vos jeunes, voici la chance pour vous d'avoir des éclaircissements. Comme la semaine dernière, il y aura discussion entre le conférencier et les intéressés.

Après avoir entendu sa première conférence du 3 novembre, personne ne voudra manquer celle du 10 novembre. Amenez vos amis. Bienvenue à tous.

Avant la conférence, la Ligue des Femmes Catholiques tiendra sa réunion générale à 8 h. précises.

Baptêmes

Gilbert-Louis, fils de Hubert Caners et de Mariette Alarie.

Michel, fils d'Adrien Landry et de Pierrette Miville.

Suzanne-Marie, fille de Raymond Thériault et de Rita Fournier.

Colleen-Marie, fille de Gérald Bonin et de Liliane Masserey.

Diane-Linne-Marie, fille de Laurent Himbault et de Clémence Nadeau.

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale fut une réussite et une expérience tout à fait merveilleuse et révélatrice. Au nom de tous les paroissiens, merci du fond du coeur à M. l'abbé Gareau.

MM. Gérald Desorcy, Guillaume Blanchette et Georges Bourgouin, après avoir fait une fervente retraite, se décident de faire de l'apostolat dans les pays voisins. Comme il est bon de joindre l'agréable à l'utile, un petit journal de leur patelin se fie à leur flair pour le renseigner sur certains aspects sociaux dans les villes situées sur les bords du lac Supérieur. Bonne chance et bon courage.

L'agriculture ne manquera jamais d'engrais

Un litre d'eau de mer contient, en moyenne, 35 grammes de sels minéraux. L'eau de la mer Morte en renferme, elle, 275 grammes par litre. Son exploitation, facilitée par le climat sec et chaud, est activement poussée; la mer Morte constitue un réservoir presque inépuisable de sels minéraux.

D'où cette conclusion optimiste que nous relevons dans l'ouvrage LA MER (Larousse, éditeur): "Nous pouvons être assurés que l'agriculture aura suffisamment d'engrais. Les réserves terrestres de minerais peuvent s'épuiser, la mer sera toujours là pour nous fournir ses richesses perpétuellement renouvelées".

La vie au Petit Séminaire

Football

Le jeudi 27 octobre, c'était la grande finale "Golden Cup" disputée chez les seniors et les juniors. Le club gagnant chez les seniors fut celui composé de Guy Fagnan, capitaine, Maurice Arpin, Marcel Boulet, Paul Collette, David Dandeneau, Donald Foidart, Gilbert Lambert, Gilles Lesage, Claude Martin, Gilbert Masse et M. l'abbé Fernand Desjardins. Le club gagnant chez les juniors fut celui composé de Denis Rémillard, capitaine, Raymond Bérard, Denis Fillion, Gérald Labossière, Marc Rémillard, Bernard Robert et Robert Tétreault. A la fin de la récréation du soir, la "Golden Cup" fut présentée aux vainqueurs par M. l'abbé Raymond Roy, supérieur, et par Charles Provost, responsable du comité sportif.

Boite à chansons

Notre séminaire fait partie de la J.F.M., secteur de St-Boniface, le samedi 29 octobre, nous apportions donc notre contribution à la Boite à chansons "Folies Fantômes" au gymnase Notre-Dame. Paul Dubé chanta "Les Marionnettes", accompagné à la guitare par Denis et David Dandeneau et Raymond Lavergne, et au tambour par Paul Rémillard. David et Denis Dandeneau nous firent entendre leur propre composition "Pays de fleurs", suivie de "Quatre vents". Un beau succès à en juger par les applaudissements. Notre participation consistait aussi à nettoyer le gymnase, ce que l'on fit rapidement dimanche après-midi.

Films de l'O.N.F.

Le vendredi soir 28 octobre, nous assistions à la présentation de deux films de l'O.N.F.: "Les Montréalistes" (court métrage) et "La neige a fondu sur le Manicouagan" (long métrage).

Le vendredi soir 4 novembre, les films à l'affiche: "La fièvre du Centenaire" et "Aventure en mer".

Fête du Christ-Roi

Pour souligner d'une manière particulière la fête du Christ-Roi, le dimanche 30 octobre, les prêtres, les religieuses et les élèves demeurés ici en fin de semaine se rendirent tous en la chapelle de la Maison provinciale des Filles de la Croix, où une messe fut concélébrée par les quatre prêtres du séminaire.

Nous désirons remercier les autorités de la Maison provinciale des Filles de la Croix d'avoir permis cette célébration liturgique, en plus d'avoir magnifiquement participé avec nous à cette cérémonie.

Ciné-Club

Le samedi soir 5 novembre, nous avions notre deuxième Ciné-Club de la saison. Le film à l'étude: "Enamorada", Mexique 1947, drame romantique et héroï-comique. Le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., du Collège de St-Boniface, présente le film et dirige la discussion après la présentation de ce magnifique film. Nous désirons remercier le Père Gagnon de nous avoir fait partager ses connaissances et de nous avoir permis de profiter davantage de notre Ciné-Club.

Jeux intérieurs

Du 7 au 17 novembre aura lieu la grande compétition des jeux intérieurs. Les étudiants se livreront bataille dans les jeux suivants: "Chinese Checkers", "Anneaux", "Pichenoles", "Dames", "Hockey", "Jeu de poches", "Mississippi", "Dominos", "Croquinole", "Ping-pong". Il y a un choix suffisant, pour que tous se lancent en quête d'une victoire.

LE CHRONIQUEUR.

Décès

M. J.-B. LALONDE

Le vendredi 4 novembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Jean-Baptiste Lalonde, de 620, rue Aulneau, St-Boniface. Il était âgé de 76 ans.

Des prières furent récitées le dimanche à 8 h. p.m. au salon funéraire Green Acres. Plusieurs de ses frères Chevaliers de Colomb y participèrent. Une messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface le lundi à 11 h. am. par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Raymond, de Riverside, Cal.; deux filles, Mmes E. Staren (Lorraine) et Beeusaert (Rita), de St-Boniface; trois frères et six petits-enfants.

M. Lalonde naquit en Ontario et fut à l'emploi du Canadien National pendant 41 ans. En 1919 il fut transféré au Manitoba et en 1925 en Saskatchewan. De 1936 à 1948 il fut chef de gare à Pine Falls et, de 1948 jusqu'à sa retraite, en 1956, surintendant du fret à Transcona. M. Lalonde fut aussi président local du "T.C.U.", Chevalier de Colomb du 4e degré et membre du Conseil Provencher de Winnipeg.

VANCOUVER — Crown Zellerbach Canada Ltd. vient d'annohcer une hausse revisée du prix du papier-journal, à compter du 1er juin 1967, dans certaines régions de la Colombie-Britannique. La hausse, de $3 la tonne, portera le prix du papier à $133.

Sainte-Marie

Thé annuel

Le dimanche 20 novembre, de 2 h. à 6 h. p.m., se tiendra le thé annuel. Il y aura vente de pâtisseries et loterie avec prix de grande valeur. Bienvenue à tous.

Caisse Populaire

Concours de Noël: un autre concours est lancé par les officiers de la Caisse. Comme par le passé, les prix sont de $5.00 chacun, soit une part à la Caisse. Tous ceux qui déposent au capital social, c'est-à-dire tous ceux qui prennent une part entière entre le 1er novembre et le 15 décembre, font partie du tirage. Une chance par part.

Voici les noms des gagnants du dernier concours: Mmes Letitia Deurbrouk et A. Mignot, MM. Paul Jegues, Denis LaFrenière, Alexis Richard et Paul Carrière.

Tous les paroissiens de Ste-Marie sont les bienvenus à la Caisse. Il suffit de faire demande d'admission et d'être accepté par les directeurs. C'est toujours un véritable plaisir de rencontrer d'autres futurs membres. Ne vous gênez pas et signalez 247-5404 pour toute information concernant la Caisse. Mme A. Danis est la gérante.

Retraite fermée

Une retraite conjugale est organisée pour le 2 ou 4 décembre. Pour plus d'information, appelez Léo Grouette à 233-5507.

Club social

Le mardi 1er novembre, le nouvel exécutif a tenu sa première réunion. Après les minutes de la dernière réunion, lues par le secrétaire-trésorier, il y eut des élections qui donnèrent les résultats suivants: M. Joseph Caron, président de la liturgie; Léo Grouette, président du comité social, et Edouard Dorge, gérant du bingo.

Bingo

Chaque vendredi, à 8 h., a lieu une soirée de bingo. Le gros lot cette semaine est de $2,200.00 en 54 numéros. L'équipe B est à l'affiche pour aider.

L'enseignement religieux ne peut se séparer de l'école

CHATHAM — Deux prêtres catholiques, un pasteur anglican et un de l'Eglise unie affirment qu'il est impossible de séparer l'instruction religieuse de l'école, et qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de système scolaire qui n'enseignera pas la religion.

Les quatre prêtres adoptent cette position soumise au comité ontarien sur l'instruction religieuse dans les écoles publiques.

"Deux des croyances les plus vigoureuses et les plus militantes dans le monde d'aujourd'hui — qui dans leurs conflits périodiques donnent lieu au fanatisme et à la violence des guerres de religion — sont le communisme et l'American Way of Life (l'américanisme)", ajoute le mémoire.

Ce comité a été formé par le gouvernement ontarien et placé sous la présidence de M. Keiler MacKay.



Carole Le Néal — Raymond Lemoullec — Gérald Wanlin — Claudette Bérard — Gérald Fouasse — Roger Lafrance — Ginette Préjet

Diplômés 1966 de l'Institut Collégial Notre-Dame

Le 15 octobre dernier, les sept nouveaux diplômés de l'Institut Collégial Notre-Dame-de-Lourdes quittaient définitivement leur "Alma Mater" rejoignant les 175 anciens diplômés des 25 dernières années. Voici quelques détails au sujet de chacun de ces finissants de l'année 1966, tels qu'envoyés par des confrères de l'Institut:

Roger Lafrance: Nous gardons un bon souvenir de Roger, de son travail au club des sciences de notre école. Roger fit toutes ses études élémentaires et secondaires à l'école de Lourdes avec nous. Aujourd'hui il étudie au collège St-Paul, en première année du cours des arts. Il s'y intéresse aussi au club social. Bon succès, Roger.

Carole Le Néal: Elle fut toujours une première de classe ici à Lourdes où elle a fait ses études élémentaires et secondaires. Aujourd'hui elle détient une bourse de $100 offerte par la Division de la Montagne, la bourse Isbister de $105 donnée à l'élève obtenant la plus haute moyenne de la région, une bourse d'études de $100 offerte par l'Independant Order of Foresters' Court Atomic Bursary, et une bourse de $400 du gouvernement pour l'entrée à l'université. Les intérêts de Carole sont variés et profitables. Elle a remporté plusieurs succès de musique, et elle mérita un voyage au Québec l'été dernier pour son travail dans le Club 4-H. Actuellement, Carole poursuit des études au collège St-Paul, en sciences; elle espère se spécialiser en chimie.

Gérald Wanlin: Esprit de devoir, application à l'étude, compréhension de l'humain, voilà les qualités de Gérald. En 10e année, il se méritait le prix provincial de rédaction des Chevaliers de Colomb. L'année suivante, il fut le "Voyageur du Centenaire" de l'Institut Collégial Notre-Dame. L'an dernier, il se classa premier au concours oratoire de la Division de la Montagne et, à notre festival tenu à St-Claude, il obtint un trophée pour interprétation littéraire. Muni d'une bourse du gouvernement pour entrée à l'université, Gérald suit le cours ès arts au collège de St-Boniface.

Ginette Préjet: Vivace, ardente, douée d'une intelligence vive, Ginette a su triompher des difficultés de la route. Elle a vécu cette devise des finissants de cette année: Invincibles. Sa cordialité, l'ouverture aux autres la préparent pour la carrière de son choix: l'enseignement. Ginette est actuellement inscrite au cours d'Education 1A à l'Université de Manitoba.

Gérald Fouasse: Gérald nous arriva de l'école Montcalm en 8e année. Il termina son cours à l'Institut Collégial Notre-Dame. Souriant, un peu taquin, il saura sûrement intéresser ses élèves. Gérald est actuellement à la faculté d'Education de l'Université de Manitoba.

Claudette Bérard: Claudette fit ses premières neuf années d'études à l'école Pinkerton. Arrivée à l'Institut Notre-Dame en 9e année, elle sut tout de suite se faire remarquer par sa bonne humeur et son énergie. Claudette est actuellement inscrite au cours d'Education 1A à l'Université de Manitoba.

Raymond Lemoullec: Raymond fit ses sept premières années d'études à l'école du village. Il nous quitta pour une année au collège de St-Boniface, mais il revenait dès l'année suivante à l'Institut Collégial Notre-Dame où il termina ses études du cours secondaire. Actuellement, Raymond seconde son père au travail de la ferme. Il aime une bonne discussion de temps à autre.

Ces sept "Invincibles", selon leur devise, ardents devant la vie, courageux dans l'effort, sauront être, à l'image des 175 gradués qui les ont précédés, de vivants témoignages du mot d'ordre de notre école: "Lux et Veritas Floriunt", "Faire fleurir la lumière et la vérité".

Collation des diplômes à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le 15 octobre dernier, parents et amis se rassemblaient dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Ils étaient venus fêter les finissants de la 21e graduation de l'Institut Collégial. De plus, c'était le 25e anniversaire de la première graduation de l'Institut Collégial Notre-Dame.

A huit heures précises, M. Normand Dupasquier, maître de cérémonies, ouvrit la soirée. A l'accompagnement de la "Serenade March" de V. B. Auber, les sept gradués, précédés de leur page ou bouquetière, défilèrent dans l'allée centrale pour gagner leur place sur la scène. Les gradués de cette année sont:

M. Gérald Fouasse, fils de M. et Mme Albert Fouasse. Denis Mao, fils de M. et Mme Jean Mao, était son page d'honneur.

Mlle Carole Le Néal, fille de M. et Mme Josaphat Le Néal. Sa bouquetière était Christiane Bosc, fille de M. et Mme Antonio Bosc.

M. Gérald Wanlin, fils aîné de M. et Mme Joseph Wanlin. Steven Maurvs, fils de M. et Mme Jerry Maurvs, de Swan Lake, le précédait comme page d'honneur.

Mlle Ginette Préjet, fille aînée de M. et Mme Jean Préjet. Sa petite bouquetière, Joanne Préjet, est la fille de deux anciens gradués, M. et Mme Alban Préjet.

M. Raymond Lemoullec, fils de M. et Mme Clément Lemoullec. Jean-Marc Lafrenière, fils de M. le Dr et Mme Robert Lafrenière, était son page d'honneur.

Mlle Claudette Bérard, fille de M. et Mme Jean Bérard. Gisèle Deroche, fille de M. et Mme Robert Deroche, l'accompagnait.

M. Roger Lafrance, fils de M. et Mme Marcel Lafrance. Son page d'honneur était Edmond Delaquis, fils de M. et Mme Bruno Delaquis.

M. Gérald Wanlin, au nom des gradués, souhaita la bienvenue à tous les parents, amis et invités. Suivirent trois chants par la chorale des 6e, 7e et 8e années de l'école élémentaire, sous l'habile direction de la Rév. Sr Marie-Augustine: "Allons, amis", "It is no secret" et "Partons, la mer est belle", accompagnés au piano par Mme Gérard Badiou. Merci sincère à la chorale, à Sr Marie-Augustine et à Mme G. Badiou pour le beau chant qui agrémenta si bien la soirée. M. l'abbé Pierre Gagné, curé, adressa ensuite quelques mots d'encouragement et de félicitations aux diplômés.

Remise des diplômes et prix

Puis vint le moment tant attendu, celui qui donnait tout son sens à la soirée. Le principal de l'école secondaire, M. René Bosc, remit à chacun des finissants un diplôme, preuve de réussite aux examens de 12e année du Département d'instruction publique de la province. La division scolaire de la Montagne voulut couronner les efforts de ces gradués en offrant à chacun un prix qui fut remis par M. Jean-Louis Hacault, président de la Division.

Un premier prix d'excellence offert par M. l'abbé P. Gagné est mérité par Mlle Carole Le Néal; elle reçut aussi une bourse de $100 offerte par la division de la Montagne à l'élève le plus méritant (Carole a conservé en moyenne 84.6 pour cent des points aux examens de juin); cette bourse est présentée par M. Hacault.

M. Gérald Wanlin reçut un prix d'excellence des Chanoinesses des Cinq-Plaies pour s'être distingué dans son application à l'étude. M. et Mme René Bosc offrent un prix d'excellence, mérité par Mlle Ginette Préjet. Ginette s'était classée troisième de la Division avec une moyenne de 73.2 pour cent.

Deux prix de $25 offerts par les Filles d'Isabelle du Cercle de Notre-Dame-de-Lourdes et dont les noms des gagnants furent tirés au sort, furent décernés à Mlle C. Le Néal et M. G. Wanlin. La présentation fut faite par la régente, Mme Raphaël Vuignier. Le Conseil Etudiant ne voulut pas laisser partir les finissants sans un témoignage d'amitié. Un cadeau offert à chacun des gradués fut présenté par Mlle Estelle Dupasquier, présidente pour l'année 1966-67.

Adresses

M. Thom, inspecteur des divisions de la Montagne et de la Vallée Pembina, et son épouse étaient présents pour féliciter les finissants. M. l'inspecteur leur souhaita de poursuivre leurs études avec succès, pour s'adapter à un monde changeant où ils seront appelés à changer d'emploi plusieurs fois pendant leur vie.

Mlle C. Le Néal prononça au nom de sa classe le discours d'adieux. Elle rendit témoignage aux parents et instituteurs et leur exprima les sentiments de reconnaissance des finissants. Elle réitera aussi la résolution des élèves de sa classe de poursuivre leur chemin dans la vie et de réaliser leur devise "Invincibles".

L'orateur invité était M. Lucien St-Vincent, actuellement principal à l'Institut Collégial de Ste-Agathe, et membre du Comité de Français au Département de l'Instruction publique. L'été dernier, il séjourna au Congo où il donna des cours de méthodologie. Le message qu'apporta M. St-Vincent aux finissants est celui d'une jeunesse toujours renouvelée. Soyez jeunes, toujours et partout, la jeunesse est un état d'esprit. Il invita les finissants et les étudiants à venir à tous garder cette vie de la jeunesse, du courage indomptable.

La soirée touchait à sa fin. Gisèle Delaquis interpréta une "Valse" de Schubert, puis les gradués descendirent et rejoignirent leurs parents.

La salle fut bientôt désencombrée et les chaises furent entassées, faisant place à une soirée dansante à l'honneur des gradués.

Bingo

La dernière soirée de bingo eut lieu le 30 octobre. Voici les noms des gagnants: prix de $25, Mme Albert Delaquis (Notre-Dame-de-Lourdes); prix de $10, Mmes Albert Augert, Ernest Deurbrouck (2 bingo), Hélène Brouzes, M. Swaize (Manitou), Middleton et Bullied (Holland) et George Clearwater (Roseisle), MM. John Nordal (Cypress River), Harry Knibbs (Holland) et Albert Delaquis; prix de $5, Mmes Juliette Mabon, J. Bouderlick et Garl Brown (Manitou), MM. Raymond Badiou et Pierre Augert et M. l'abbé Pierre Gagné.

Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Jean Brisson et M. George Clearwater.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 13 novembre, à 8 h. p.m., et le gros lot sera de $350.

St-Jean-Baptiste

Partage des frais de l'écoulement des eaux

Les municipalités rurales de Montcalm, Rhineland et Moris ont décidé de se partager les frais de la construction et du maintien des fossés limitrophes et méridiens pour l'écoulement des eaux.

A une assemblée des conseillers desdites municipalités, tenue à Letellier, il fut décidé que, pour la construction et le maintien du fossé limitrophe à l'est du principal méridien, la municipalité de Montcalm devrait payer 20 pour cent des frais, Morris 45 pour cent et Rhineland 35 pour cent. Pour le même fossé, partie ouest du principal méridien, Rhineland devrait payer 55 pour cent et Morris l'autre 45 pour cent. Pour le fossé méridien, à l'est des sections 12, 13, 24 et 25-2-1W, division no 6 de Rhineland, juste au nord-est de Kleinstadt, Rhineland devrait payer 50 pour cent et Montcalm 50 pour cent. Au nord des sections 19, 20 et 21-3-1E, Rhineland devrait payer 71 pour cent et Montcalm 29 pour cent. Au nord des sections 17 et 18-3-1E, on décida de faire payer deux tiers par Rhineland et un tiers par Montcalm.

Avant que les travaux ne commencent, les conseils devront approuver les recommandations de leurs représentants à l'assemblée.

Nettoyage des fossés

M. Bernard Lafond, conseiller de la division no 4, fut autorisé, lors de l'assemblée du 11 octobre, de faire les travaux suivants: nettoyage des fossés à l'est de la section 8-4-2E, au sud de la section 16-4-2E, au sud de la section 17-4-2E, au sud de la section 20-4-2E, au sud de la section 9-4-2E, à l'est de la section 25-4-2E, à l'est des lots de rivière 226 jusqu'au 240, au sud du lot de rivière 226, au nord du lot de rivière 192, au sud du lot de rivière 190, à l'est des lots de rivière 178 jusqu'à 192, et au nord du lot de rivière 210. Il fut aussi autorisé de construire un nouveau fossé et un nouveau chemin à l'ouest de la section 29-4-2E. En tout, 11 milles doivent être nettoyés. Les nouveaux fossé et chemin s'étendent à un peu moins d'un mille. Le conseiller de la division no 5, M. Norbert Parent, reçut l'autorisation de nettoyer un mille à l'est de la section 8-2-1E, un demi-mille à l'ouest de la même section, un demi-mille au nord de la section 34-2-1E, et trois quarts de mille au sud de la section 35-2-1E. Il fut aussi décidé de refaire la pente des fossés.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à la jeune Patsy Shuttleworth, patiente à l'hôpital général St-Boniface où elle a subi une opération.

M. Léon Gronenchield est allé visiter ses nièces et neveux de la Saskatchewan.

Félicitations à M. et Mme Maurice Craeveldt dont le mariage eut lieu le samedi 5 novembre en l'église de Ste-Rose-du-Lac. Un souper pour 64 invités fut servi à la salle du sous-sol de l'église de Ste-Amélie par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le dimanche 13 novembre aura lieu, au sous-sol de l'église, un bingo organisé par le comité. Bienvenue à tous.

M. Lucien Soucy est revenu chez lui pour les mois d'hiver.

Félicitations à M. Albert Verhaeghe, qui gagna une commande d'épiceries d'une valeur de $25.00 au magasin Shop Easy de Dauphin.

M. et Mme Frank Fersch, de Greenan, Sask., ont rendu visite à leurs oncle et tante, M. et Mme E. Soucy, et autres cousins et cousines de Ste-Amélie et Laurier, durant la semaine du 1er novembre.

Mme L. L'Heureux, de la Colombie-Britannique, est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Noël L'Heureux, et leur famille.

Félicitations à M. et Mme Jean Neault à l'occasion de la naissance d'un fils le 6 novembre à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Dunrea

Bingo

Le mercredi soir, à la salle paroissiale, les membres du comité des sports locaux donnaient une soirée de bingo au profit de cette organisation.

Une bonne assistance répondit à l'appel, une saine gaieté régna dans la salle au cours de cette soirée et quinze favorisés du sort s'en retournèrent avec chacun une belle dinde dodue. Mme Edmond Beaupré fut plus que chanceuse, car, avec sa carte de bingo toute remplie, elle gagna, en plus d'une belle volaille, un billet de $5.00.

Les résultats pécuniaires furent des plus encourageants et les membres de l'organisation désirent remercier cordialement toutes les personnes qui sont venues les encourager par leur présence.

Çà et là

Le jeudi 27 octobre, M. Alphonse Boulet, sa fille, Mme Paul Toutant, et M. Allyre Bernard prenaient l'autobus pour se rendre à La Salle, St-Charles et St-Boniface, pour revenir le dimanche soir 30 octobre, après avoir visité de la parenté et assisté à l'excellent souper paroissial de La Salle.

Tous les paroissiens de cette localité offrent leurs plus sincères condoléances aux membres de la famille de M. et Mme Wilfrid Fortier à l'occasion du décès accidentel de leur fille et soeur, Anna. Ils ont été fort attristés en apprenant cette triste nouvelle.

M. John Spurrill, hospitalisé à Brandon, prend beaucoup de mieux et sera probablement bientôt de retour parmi les siens. Tous lui souhaitent une heureuse convalescence.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Votre édition du 3 novembre a publié une lettre de M. Lane dans laquelle je suis attaqué. Permettez que je me serve de vos colonnes pour faire connaître la réponse que j'ai préparée pour le "Courier" de St-Boniface, et dont je vous donne copie.

• • •

Le Courier, St-Boniface,

Votre éditorial du 26 octobre, par sa tenue franche et directe mérite des félicitations; votre analyse de la farce électorale lors de la réunion annuelle de la Société Historique de notre ville a mis à jour une tactique déplorable que les membres honnêtes de cette société ne peuvent accepter.

Je constate dans une lettre de M. Henry Lane adressée à votre Tribune libre, et que je retrouve dans **La Liberté et le Patriote** du 3 novembre, que ce monsieur, qui se dit membre de la Société Historique et dont le nom apparait dans la liste de nomination de l'exécutif proposé, admet que sa clique s'est servie de procédés anticonstitutionnels.

Si M. Lane a trouvé mes paroles peu charitables, dois-je lui rappeler que la sincérité fait passer la justice avant la charité.

Le temps est venu d'extraire le venin que la clique Lane se permet de lancer à quiconque ose penser différemment d'eux. Il est malheureux que "Les" Lane se servent de personnes honorables, mais non versées dans la procédure parlementaire pour faire vos similacres d'élection.

Lorsque l'intrigue ne réussit pas à combler vos ambitions personnelles, vous faites volte-face et vous vous opposez à tout. Faussetés, vos accusations contre la Commission du Musée; le contrat proposé à la Société sauvegarde les intérêts mêmes de la société. Faussetés, vos accusations contre Messieurs Benoist, Letourneau, etc., et moi-même; lorsque des articles nous sont confiés, nous les déposons toujours, étiquetés, au Musée de St-Boniface dans le vieux couvent des Soeurs Grises.

Vous dites que vous avez du linge sale à laver; nous vous aiderons à faire ce blanchissage à la prochaine réunion. J'espère que les 313 membres seront présents, car alors vous verrez que je ne suis pas la seule voix dissidente.

Si mon intervention à la réunion de l'an dernier, ainsi qu'à la réunion annuelle de cette année réussissait à faire reprendre un dialogue sain entre la vraie Société Historique et la Commission municipale du Musée de St-Boniface, je crois que je pourrais redevenir charitable.

Sincèrement,

E. PELLETIER,
St-Boniface, Man.

• • •

M. le Rédacteur,

Le Bill 16 sera funeste pour nous tous.

Depuis quelque temps, il y a un réveil général dans la province au sujet de ce fameux (ou funeste) Bill 16.

Dans chaque coin de la province, des gens de toutes les différentes nationalités se posent plusieurs questions qui les effraient de plus en plus, devant les changements proposés par ce Bill 16.

La majorité des commissions scolaires rurales françaises ont pris une ferme résolution de s'opposer à ce Bill. Les commissaires ne veulent pas perdre le contrôle sur l'école, car ça en serait bien vite fait de leur école.

Les plus petits villages voient les conséquences funestes qu'apporterait l'acceptation de ce Bill; les plus gros ne semblent pas se soucier du tout de tous ces changements proposés... ils s'imaginent que leur grosse école est à l'abri de tout danger. Aveugles qu'ils sont.

Si ce "funeste" Bill est accepté, je ne crois pas me tromper en disant que ... tout d'abord, les petites écoles de moins de huit classes disparaîtront presque automatiquement (dans deux à trois ans); ensuite les écoles élémentaires avec plus de huit classes seront à leur tour fermées pour voir leurs élèves transportés dans de plus grosses écoles (à ce point... dans cinq à six ans... il ne restera plus que cinq écoles élémentaires françaises dans la province). Et le jour où ce pas serait fait, ces plus gros villages perdront tous, sans exception, leur école secondaire. Un autre point qu'il faut souligner, c'est la disparition certaine des deux-tiers de nos écoles secondaires françaises actuelles, dès que le Bill 16 sera accepté.

Nous, les plus petits, nous avons peur et nous voulons nous défendre... Vous, les plus gros, arrêtez de vous faire des illusions; tout en essayant de nous aider à sauvegarder ce qui nous tient tant à coeur, commencez, s'il vous plait, à songer que votre tour (pour disparaître) s'en vient peut-être, et plus vite que vous le pensez.

Pourquoi ne pas s'aider mutuellement?... ça serait si facile.

Raynald LAVACK,
Otterburne, Man.

Surenchère du nationalisme

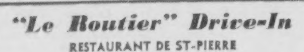
TORONTO — Il existe un danger que le parti libéral québécois et l'Union nationale tendent une surenchère nationaliste dans leurs programmes respectifs, a déclaré M. Gérard Pelletier, député libéral de Montréal-Hochelaga aux Communes.

L'ancien rédacteur en chef de "La Presse", qui parlait devant 250 étudiants de l'Université de Toronto, a affirmé qu'une telle tendance pourrait être "désastreuse".

M. Peletier a dit que les deux partis tentent de se damer le pion, ajoutant que les remarques séparatistes de M. Johnson pourraient faire du tort à la Confédération.

Notons cependant, a-t-il ajouté, que M. Johnson s'est montré meilleur négociateur dans le domaine des droits provinciaux que M. Lesage.

NATIONS UNIES, N.Y. — Trente pays africains et asiatiques ont déposé devant la Commission des territoires non autonomes une résolution demandant "à nouveau" à la Grande-Bretagne de prendre toutes les mesures nécessaires 'y compris en particulier le recours à la force" pour "mettre fin au régime minoritaire raciste illégal en Rhodésie du Sud", et d'empêcher toute livraison de produits à ce pays.

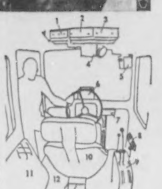






Le Tracteur Agricole De Demain

pourrait bien comme celui-ci, avoir plus de confort qu'un salon ordinaire. Les ingénieurs d'Allis-Chalmers ont fabriqué deux spécimens de démonstration pour illustrer quel raffinement peut atteindre le tracteur moderne. Ils suivent de près les foires agricoles canadiennes et américaines pour bien connaître les besoins en équipement, en confort et en commodité, de l'agriculteur. Dans cette cabine hors-série, on trouve ① un appareil de radio emetteur-récepteur civil; ② un transmetteur de bandes stéréophoniques; ③ un radio AM-FM; ④ un appareil à pression qui prévient l'infiltration de la poussière, de la saleté et du pollen; ⑤ et ⑥ un téléviseur en circuit fermé avec caméra braquée sur l'instrument aratoire accroché derrière le tracteur; ⑦ un indicateur d'ensemencement électronique; ⑧ un appareil de climatisation; ⑨ le groupement pratique des commandes; ⑩ et ⑪ fauteuil et intérieur richement rembourrés de noir; ⑫ moelleux tapis de nylon; et verre teinté.



Paiements d'appoint sur le lait

OTTAWA — Un haut fonctionnaire de l'Office de stabilisation des prix agricoles signale que l'enregistrement des expéditeurs de lait et l'envoi de rapports précis par les établissements de transformation sont deux choses essentielles pour que l'Office puisse distribuer ses paiements sous le régime du programme de soutien des prix du lait.

Certains producteurs, dit-il, ne se sont pas inscrits à l'Office et d'autres qui se sont inscrits n'ont pas communiqué leur numéro d'inscription aux établissements de transformation auxquels ils livrent leur produit.

Les retards apportés par quelques établissements dans la présentation des rapports de livraison de leurs fournisseurs ont aussi empêché l'Office de remettre ponctuellement les paiements aux producteurs.

Dans le cas du lait livré aux fabriques, les rapports des producteurs pour chaque mois devraient parvenir à l'Office au milieu du mois suivant, tandis que ceux des expéditeurs de crème devraient être reçus au plus tard un mois après la fin du trimestre.

Le programme de soutien des prix prescrit des paiements directs du gouvernement aux producteurs admissibles qui sont enregistrés au nombre de 215,359 à l'Office de stabilisation des prix agricoles. Les expéditeurs de lait aux fabriques reçoivent un paiement de 75c. les 100 livres pour leur lait (contenant 3.5 p. 100 de gras butyrique) livré aux établissements, tandis que les producteurs de lait nature reçoivent le même paiement pour tout lait en excédent de 120 p. 100 de la quantité qu'ils vendent aux prix du lait nature. Les producteurs de crème reçoivent 21.43c. la livre de gras butyrique, soit l'équivalent de 75c. les 100 livres pour le lait de transformation.

Depuis le 1er avril jusqu'à la mi-octobre, les paiements de l'Office aux producteurs de lait et de crème enregistrés se sont élevés à plus de 35.5 millions de dollars.

Près de 26 millions de dollars ont été payés aux producteurs de lait livré aux fabriques durant les cinq premiers mois de ce régime.

Les producteurs de crème ont reçu plus de 7 millions de dollars. Les paiements à ce groupe se font trimestriellement. L'envoi des rapports pour le deuxième trimestre s'est fait à la fin du mois dernier et l'Office expédie les paiements ce mois-ci.

Environ 2.6 millions de dollars ont été payés aux expéditeurs de lait nature.

Charleswood

Bazar et souper

Les Dames Auxiliaires du couvent du Sacré-Coeur tiendront leurs bazar et souper annuels ce jeudi 10 novembre, de 3 h. 30 à 8 h. p.m., au couvent, 2,799, boulevard Roblin, Charleswood. Tous sont bienvenus.

Le bazar, sous la direction de Mmes W. R. Waters et B. A. Beare, comprendra un comptoir de cuisine de chez nous, un de décorations de Noël et un d'artisanat. Les marionnettes présenteront un programme à 4 h. 30 p.m., et les membres du Club Sketch de Winnipeg apporteront leurs peintures pour être exposées et feront de la peinture au cours de l'après-midi.

Le souper, sous la direction de Mmes S.-B. Chevrier et P. Kelly, sera servi de 5 h. à 7 h. p.m.

Amenez votre famille et vos amis ce jeudi 10 novembre, de 3 h. 30 à 8 h. p.m.

Ste-Amélie

Mariage Verhaeghe-Leclerc

Le samedi 8 octobre, en l'église de Ste-Amélie, à 3 h. p.m., Mlle Eliette Leclerc, fille de M. et Mme Philippe Leclerc, de St-Eustache, et M. Albert Verhaeghe, fils de M. et Mme Georges Verhaeghe, de Ste-Amélie, recevaient le sacrement de mariage. Il y eut échange d'anneaux. M. l'abbé André Gervais, curé, bénit leur union et célébra la messe. Des cantiques appropriés furent exécutés par la tante du marié, Mme Agnès Vandenbosch. Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue.

La cérémonie religieuse se déroula suivant le nouveau rite et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces. M. le curé donna l'homélie de circonstance et en profita pour souligner la grandeur et la beauté de ce sacrement.

La mariée, accompagnée de son père, était charmante dans sa longue robe blanche de dentelle sur taffetas, avec manches se terminant en pointes de lis. Une tiare retenait son voile court. Son bouquet se composait d'une cascade d'oeillets artificiels rouges et de myosotis.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Georgette Leclerc et Rita Verhaeghe, soeurs des mariés, étaient vêtues de longues robes rouges en brocart et voiles courts retenus de bandeaux blancs, genre "pill box". Elles portaient des bouquets de fleurs odorantes et étaient accompagnées de MM. Emile Verhaeghe et Gérald Leclerc. MM. Julien Vandenbosch et Guy Ramsay agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée était vêtue d'un trois-pièces beige avec accessoires bleu du roi et bouquet de corsage de marguerites. La mère du marié portait une robe bleu du roi en tricot double avec accessoires blancs et bouquet de corsage de roses.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur fut servi à la résidence du marié. Un souper, préparé par les Dames Auxiliaires et auquel prirent part une centaine d'invités, suivit à la salle d'amusements de Ste-Rose-du-Lac. M. J. Vandenbosch agissait comme maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut proposé par M. l'abbé A. Gervais.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un trois-pièces en laine brun, accessoires bruns et bouquet de corsage de myosotis bronzes. A son retour d'un voyage en Saskatchewan, à Brandon et à St-Eustache, le jeune couple résidera à Ste-Amélie.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: MM. et Mmes Frank Combot et Victor Beaudin, M. Sylvio Lachance, Mlles Grace Carrière et Orille Lachance, MM. Raymond McKay et R. Ducharme, tous de St-Eustache; M. et Mme Adrien Dheilly, de Beamsville, Ont.; Mme Eusèbe Lachance, de William's Lake, C.-B.; M. et Mme Guy Ramsay, de Langruth; M. K. Fitzmaurice, de St. Catherines, Ont.; M. Maurice Vandenbosch, de l'Ontario; MM. et Mmes Georges Burelle, Adélard Verhaeghe, Raymond Therrien et Paul Bonin, tous de St-Boniface; M. et Mme Jos. Verhaeghe, de Langenburg, Sask.; M. et Mme René Pinette et leur famille, Miles Lorraine Pinette et Yvonne Verhaeghe et M. et Mme Gilbert Vandenbosch, tous de Winnipeg; M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin, et M. et Mme Norman Lupien, de McCreary.

Çà et là

M. et Mme B. Fitzmaurice et leurs enfants ont passé la fin de semaine du 22 octobre à Winnipeg.

Mme E. Denis et son fils, Réal, se sont rendus à Lorette pour assister au mariage de Mme Alphonsine Corbel à M. Jérémie Manaigre, le jeudi 27 octobre.

M. et Mme Siméon Callewaert (née Alice Lapointe), nouveaux mariés, de Hearst, Ont., sont venus rendre visite à leurs parents de Ste-Rose-du-Lac, Waterhen, Rivers et Ste-Amélie, dernièrement.

Merci à tous ceux qui ont pris part à la vente d'article usagés qui eut lieu le vendredi soir 28 octobre au sous-sol de l'église, ainsi qu'à ceux et celles qui ont donné divers articles. Les organisatrices étaient Mmes André Pinette, Georges Verhaeghe et Jules Leperre. La soirée rapporta la somme de $178.00.

Prompt rétablissement à M. Marcel Corbel, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac durant la semaine du 23 octobre.

M. et Mme Aimé Corbel et leurs enfants, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme J.-L. Corbel, le dimanche 30 octobre.

M. et Mme Maurice Leperre et leur fille, Joan, ainsi que Mme Mélanie Lepla, de Ste-Rose-du-Lac, ont fait un voyage à Radville, Sask., dernièrement.

Mme Louis Dupas, de Thompson, accompagné de sa fillette, était en visite chez ses parents lors du mariage de sa soeur, Lucille, le 22 octobre.

Mme Rodolphe Pinette, de William's Lake, C.-B., était en visite chez sa fille à Ste-Rose-du-Lac et autres parents de Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie durant la semaine du 27 octobre.

Letellier

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 19 octobre eut lieu, dans la salle Mémoriale de Letellier, la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année scolaire 1966-67, sous la présidence de Mme Denis Fortier. Après la prière qui fut présidée par M. l'abbé M. Messier, curé, Mme Eugène Houle, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée.

Il y eut présentation des institutrices et des nouveaux membres de l'exécutif de l'A.P.M. Ces derniers prirent part à la cérémonie usuelle d'installation.

Quelques recommandations furent faites aux parents concernant les travaux de leurs enfants à l'école. On leur rappela aussi le thème de l'année, leur demandant de faire tout en leur possible pour introduire chez eux "L'Ami du Foyer".

Les élèves des 7e et 8e années prirent part à un Concours d'orthographe local. Ce travail avait été préparé par Mlle Desautels. Elle y avait mis beaucoup d'ardeur et on constatait chez les élèves leur joie d'y prendre part. Les deux gagnants, Dennis Kreitz et Shirley McClelland, étaient de la 8e année. Des prix leur furent offerts par les membres de la commission scolaire.

M. le curé adressa ensuite la parole. Cette partie du programme fut très intéressante. Il fit la comparaison entre ce que les élèves firent pour la préparation de leur concours et ce qu'ils doivent accomplir chaque jour comme étudiants. On ne se sert pas de l'orthographe qu'une fois en passant, mais fréquemment. De même pour réussir il faut que l'enfant fasse des efforts qui doivent se maintenir jusqu'à la fin de ses études.

Des trois groupes présents ce soir-là à la salle, les enfants, dit M. le curé, lui étaient les plus chers et les plus importants. De fait, ceux-ci ne sont-ils pas les citoyens de demain? Le contact entre élèves et institutrices devraient être fréquents et soutenus. Elles devraient prendre le temps requis pour écouter ce que les élèves ont à leur dire et s'intéresser à ce qui concerne leur avancement. Le lien entre parents, institutrices et élèves, mais surtout entre parents et enfants est indispensable si l'on veut que le travail d'éducation atteigne son noble but: celui de former des chrétiens et des citoyens convaincus qui soient aptes à accomplir leur devoir envers Dieu et envers leur prochain.

Merci à M. le curé pour ses conseils si encourageants, merci aux parents qui, en bon nombre, répondirent à l'appel en se rendant à la réunion. Espérons qu'ils seront aussi fidèles à la prochaine réunion.

Séance de catéchèse

Le jeudi 27 octobre, à l'école élémentaire, avait lieu une séance de catéchèse. Le but était de discuter les nouvelles méthodes d'enseigner le catéchisme de 1ère année. Il fut agréable de voir un bon nombre de dames de la paroisse présentes. Elles disaient après la réunion qu'elles comprenaient mieux la nouvelle manière de faire et qu'elles pourraient aider davantage à leurs enfants dans la connaissance des vérités de la religion.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Henriette Barnabé, patiente à l'hôpital général St-Boniface, à M. Emile Brunet et Mme Alma Daneault, à l'hôpital de Morris, et à M. N. Comeau, à l'hôpital Victoria de Winnipeg.



Saint-Labre

Mariage Grenier-Gérardy

Le samedi 22 octobre, à 1 h. p.m., M. l'abbé Yvon Boisvenue bénissait le mariage de Mlle Annette Gérardy, fille de Mme Julien Gérardy, à M. Rosaire Grenier, fils de Mme Alphonse Grenier, tous deux de cette paroisse.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée s'avança à l'autel au bras de son frère, M. Marcel Gérardy, alors que M. Joseph Grenier servait de témoin à son frère. Elle était vêtue d'une longue toilette blanche et d'un voile court retenu par une rose en satin blanc. Son bouquet se composait de roses rouges et de muguets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claire et Lucienne Gérardy, nièces de la mariée, et Eveline Lebrun, nièce du marié, étaient vêtues de toilettes bleues et coiffées d'une fleur de satin blanc. Leurs bouquets se composaient de roses blanches et roses.

MM. Léo Comeault, Denis Gérardy et Robert Grenier agissaient comme garçons d'honneur.

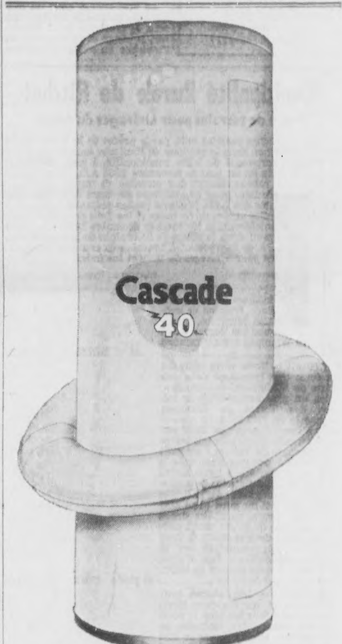
Un souper fut servi à la salle paroissiale de Woodridge. Durant la soirée, un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs voeux aux nouveaux mariés.

A leur retour d'un voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à St-Labre.

Sont venus assister à ce mariage: M. et Mme Louis Labarre, M. Gilbert Labarre, M. et Mme R. Boutellia, Mlle Gabrielle Gérardy, M. et Mme Larry Langan et Mme Earl Farncomb, tous de Flin Flon; Mme Joseph Gillon et ses enfants, Julien et Diane, de Vernon, C.-B. Ces derniers passèrent une semaine à St-Labre afin de visiter leurs nombreux parents.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Claude Adam, qui fut patiente à l'hôpital de Steinbach.



LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Jeunesse, jeunesse!

Après avoir mis sur papier les différents sujets qui seraient de nature à intéresser la majorité de nos lecteurs, j'ai constaté qu'il serait plus simple et plus court de les grouper sous un seul et même titre, puisqu'ils ont tous un point commun: les activités des jeunes.

Pour procéder dans un ordre logique, voyons ensemble ce qui a été réalisé et ce qui le sera bientôt en suivant le calendrier.

Tout d'abord, le 2e numéro de "Reflets" qui relève du défi, pour ne pas dire du miracle. L'important, c'est qu'il soit sorti au mois d'octobre, sur ses pieds et bien présentable. La liste des obstacles rencontrés est ahurissante, à commencer par la commande de papier qui n'arrivait pas, pour finir par le grand congé de la fin du mois qui disperse tous les employés du journal, ce qui n'arrange rien.

Le 27 octobre, les anciens élèves, je devrais plutôt dire ceux qui sont au collège depuis au moins deux ans, veulent initier les arrivants. C'est peut-être un peu tard, direz-vous, mais les petits travers de chacun ont eu amplement le temps de se montrer le bout de l'oreille, et c'est à qui mieux mieux qu'on se plait à les corriger.

Le 4 novembre, les Frères F. Marion et A.-O. Dépôt sont les invités de l'Académie St-Joseph de St-Boniface. Banquet succulent, chansons superbement exécutées, présentation exquise de la part de M. Jacques Molicard, discours jeune, enthousiaste et plein d'espoir prononcé par M. Paul-Emile Leblanc. Le tout suivi d'une danse au son des accords des "Fugitifs". Dix de nos finissants avaient le privilège de jouir de cette veillée en compagnie des demoiselles de l'Académie. Aucun n'a regretté sa soirée.

Le 6 novembre, il y avait pratique générale du programme de la Boîte à chansons de St-Pierre sur le thème "Elucubrations fantasmagoriques". Pour bien comprendre ce terme dans toute son ampleur, il n'y a qu'à venir au Centre récréatif de St-Pierre le 11 novembre, à 8 h. 30. Les récréations des collégiens impliqués dans cette affaire se passent, toutes à pratiquer.

Le 5 novembre, ce sont les adultes qui se penchent sur cette organisation jeune et dynamique des Boites à chansons pour mieux comprendre et aider les jeunes. Le R. P. A. Surprenant, S.J., du Collège de St-Boniface, nous entretient pendant près de trois heures sur le phénomène actuel de la chanson, phénomène d'une richesse inouïe et qu'il serait imprudent de vouloir ignorer plus longtemps. Les Frères Gaboriault, Lachance et Dépôt se font un devoir et un plaisir de prendre part à cette réunion.

Cette quinzaine d'activités fébriles est couronnée par les fêtes de l'Association dans la division de la Rivière-Rouge le dimanche 6 novembre par la messe à St-Jean-Baptiste et le banquet à St-Pierre. **La direction du collège se rend aux deux endroits.**

En préparation pour un avenir assez proche, la Boite à chansons de St-Pierre le 11 novembre, le bingo et la danse du 12 novembre au collège. Invitation cordiale à tous à ces deux rencontres. Les Benjamins du Théâtre se mettront à l'oeuvre immédiatement après pour mettre sur pied "Pieds nus dans le parc" de Neil Simon. Les entrées sont ouvertes aux filles de St-Pierre pour un rôle féminin. Bienvenue à toutes celles qui voudraient tenter leur chance avec la troupe.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Municipalité Rurale de Ritchot
Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le préfet de la Municipalité rurale de Ritchot, dans la province du Manitoba sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 2e jour de novembre 1966 A.D., m'ordonnant de faire une saisie-exécution des parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le 15e jour de décembre 1966 A.D., dans la salle du Conseil, dans le village de St-Adolphe de la municipalité de Ritchot, à 2 h. de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Superficie	Taxes	Frais	Total
C.T. 937430 — Parcelle "B" laquelle parcelle est indiquée sur le plan d'arpentage d'une fraction de section 19-9-4 est au Manitoba, immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg sous le numéro 7309	.42	$487.50	$1.00	$488.50
C.T. 801476 — Toute cette partie du lot deux cent trent-sept de la paroisse de St-Norbert, au Manitoba, selon un plan immatriculé au bureau des Terres de Winnipeg comme le no 3942 délimité comme suit: à l'ouest jusqu'à la limite est de la Grande-route, telle que ladite Grande-route est indiquée sur ledit plan, à l'est par une ligne tirée à l'est de et parallèle à ladite limite de l'est et à une distance de quatre chaînes de longueur de la limite nord dudit lot; au nord et au sud par deux lignes parallèles tirées jusqu'à ladite limite du nord à partir de points dans la limite de l'est de ladite Grande-route et vers le sud sur une distance d'une chaine et demie, respectivement de ladite limite du nord dudit lot	99 pieds	180.02	1.00	181.02
C.T. 976972 — Les quatre cent trente-cinq et six dixièmes pieds sur la profondeur les plus au nord des sept cent quatre vingt-cinq et six dixièmes pieds les plus au sud sur la profondeur les plus au sud des deux cents cinquante et un pieds de largeur du quart sud-est de la Section seize dans le Township huit et quatrième rang à l'est du méridien principal, au Manitoba, excepté cependant cette portion ci-réservée pour un chemin public tel qu'indiqué sur un plan enregistré au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme le no 5762	20 acres	398.21	1.00	399.21
C.T. 910490 — Toute cette partie la plus au sud des deux chaînes et dix chaînons de largeur du lot de rivière quarante, de la paroisse de St-Norbert au Manitoba, selon un plan dudit lot immatriculé au Bureau des Terres et Titres de Winnipeg comme no 3761, qui s'étend vers l'ouest jusqu'au bord de l'eau de ce cours de la Rivière Rouge qui forme la limite est du lot de rivière trente-huit de ladite paroisse, excepté cependant, d'abord la grande-route Lord Selkirk telle qu'indiquée sur ledit plan no 3761, deuxièmement: la portion prise pour un chemin public tel qu'indiqué sur le plan immatriculé no 1-12 au dit bureau: troisièmement, les dix-neuf pieds et six dixièmes les plus au sud et perpendiculaires à sa largeur; et quatrièmement, cette portion prise pour le droit de passage du chemin de fer Canadien National tel qu'indiqué en rose sur un plan immatriculé audit bureau comme no 5559	25.62 acres	493.33	1.00	494.33
C.T. 994045 — Toute cette parcelle du lot de rivière quarante-sept de la paroisse de St-Norbert, au Manitoba, située entre deux lignes tirées au sud de et parallèle à et d'une distance perpendiculaire de cent cinquante et un pieds et de deux cent dix-sept pieds respectivement, de la limite nord dudit lot qui s'étend vers l'est de la limite est de la grande route Lord Selkirk tels que sont indiqués ledit lot et ladite grande route, sur un plan immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme no 3761	1.95 acres	100.55	1.00	101.55

Tous les terrains susmentionnés sont enregistrés et sujets aux droits existants des chemins et canaux d'égout. Daté à St-Adolphe ce 2e jour de novembre 1966.

E. BRODEUR,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Ritchot.

La Broquerie

Mariage

Le samedi 29 octobre, à 7 h. 30 p.m., avait lieu le mariage de Mlle Cécile Fournier, fille de M. et Mme Noël Fournier, de La Broquerie, à M. Mike Dyck, fils de M. et Mme John Dyck, de Steinbach. M. l'abbé F. Juneau, curé, présidait la cérémonie.

Le soliste était M. Alphonse Fournier, cousin de la mariée. Mme Narcisse Fournier, tante de la mariée, touchait l'orgue. Mlle Suzanne Daneault était fille d'honneur, accompagnée de M. Conny Friesen.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux résideront à Steinbach.

Va-et-vient

M. Alexandre Boisjoli, de Montréal, était récemment de passage à La Broquerie où il visita ses parents et amis. Il était accompagné de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raoul Boisjoli, et de leurs fillettes, Valérie et Emilie, de St-Georges, ainsi que de M. et Mme Rosaire Tremblay, ses neveu et nièce, de Victoria.

Etaient aussi en visite à La Broquerie: M. et Mme Joseph Pedneault, de la Colombie-Britannique, accompagnés de Mmes Basile Savard, Alphonse Rocan et Alphonse Savard, de St-Boniface.

Messe concélébrée

Tel qu'annoncé déjà dans **La Liberté et le Patriote** et dans le bulletin paroissial, le samedi 12 novembre, à 3 h. p.m., aura lieu une messe pontificale concélébrée à l'occasion du Jubilé d'Or de l'Association d'Education. Personne ne voudra manquer cette occasion de venir remercier Dieu des grâces reçues durant les 50 dernières années et demander les lumières du Saint-Esprit pour les années à venir.

Bienvenue à Son Exc. Mgr G. Cabana, ancien archevêque de St-Boniface, et aux distingués visiteurs.

Aubigny

Fête-surprise

Le samedi 29 octobre, les élèves des 6e, 7e et 8e années, accompagnés de leurs mamans, se réunissaient à la salle paroissiale pour fêter l'anniversaire de naissance de la Rév. Sr Berthe-St-Joseph, principale de l'école Provencher. Cette dernière entra dans la salle au son de la chanson "Elle est en or" et fut escortée à la table d'honneur où prenaient place Soeur Supérieure et les autres religieuses du couvent, ainsi que M. l'abbé J.-L. Caron, curé.

Après deux chansons favorites de Sr Berthe, interprétées par les jeunes demoiselles d'Aubigny, accompagnées à l'accordéon par Claudette Robert, Claudette Ritchot, élève de 7e année, lut une adresse préparée pour l'occasion. Gérald St-Hilaire offrit le cadeau de la classe.

Ce fut ensuite le tour des mamans. Mme F. Palud se fit leur interprète pour assurer à Sr Berthe que son inlassable dévouement au point de vue scolaire et paroissial était toujours apprécié et que toutes les mamans priaient Dieu de la garder encore bien des années à Aubigny. Mme F. Landry offrit à l'héroïne de la fête le cadeau des mères.

En termes émus, Sr Berthe sut remercier les organisatrices de cette fête-surprise et se dit heureuse de la coopération qu'elle avait toujours reçue des gens d'Aubigny.

La Rév. Sr André-Pauline invita ensuite le groupe à participer à des jeux divers après quoi les dames servirent un goûter.

Remerciements

La Rév. Sr Berthe-St-Joseph désire remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette rencontre intime un vrai succès. Un merci tout spécial à toutes et à chacune des mamans des élèves pour les cadeaux fort appréciés. Merci également pour toutes les autres gâteries, la bonne entente et l'appui moral si ouvertement manifestés.

Selon les paroles de Soeur Berthe: "Laissez-moi vous dire franchement qu'il fait bon travailler à l'éducation de vos chers enfants avec votre coopération. Les neuf années passées avec les bonnes gens d'Aubigny seront à jamais inoubliables. Merci mille fois pour tout!".

Félicitations

Le dimanche 30 octobre, cinq jeunes d'Aubigny prenaient place parmi les finissants de la Division de la Rivière-Rouge à St-Jean-Baptiste. Félicitations à Henriette Combot, Rolande Ritchot, Irène Dittrick, Denis Richard et Léo Robert.

Félicitations à M. Edmond Saurette, réélu par acclamation conseiller de la municipalité de Morris.

Félicitations également aux élèves d'accordéon de Mme J.-M. Ritchot, qui se méritèrent le trophée du Club 4-H de Morris lors du concours d'amateurs qui avait lieu à Morris le vendredi 4 novembre.

Malades

Prompt rétablissement à Michel St-Hilaire, Albert Deurbrouck et Paul Robert, hospitalisés à Morris.

TORONTO — Un organisme dont le but est de promouvoir la compréhension entre les peuples vient d'être fondé à Ottawa. Il fera partie d'une fédération mondiale fondée en 1932, et qui groupe plusieurs associations nationales. Le Dr Harry Taylor, de l'Université London, a été élu président. Le R. P. Roméo Guilbeault, d'Ottawa, et M. Paul Doré, de Québec, sont au nombre des administrateurs de l'organisme.



Marilyn Gail Calder, fille de M. et Mme W. G. Calder, de Pine Falls, Man., a reçu plusieurs prix de compétence scolaire: prix "Miss Gamey" pour s'être classée première en français (12e année); bourse d'étude de $50 pour avoir obtenu les plus hautes notes d'anglais et de mathématiques; bourse "Helen McCracken" de $200 pour lui permettre de poursuivre ses études de garde-malade. En reconnaissance de son application générale, la distinction honorifique "Valedictorian" lui fut aussi accordée. Mlle Calder continue ses études à la faculté de nursing à l'Université de Manitoba.

Ste-Agathe

Assemblée annuelle

Le mercredi 3 novembre avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de grain de Ste-Agathe (Manitoba Pool Elevator) à la salle des Vétérans, sous la présidence de M. Lorne Parker. Quarante-trois personnes y assistaient.

On distribua à chaque personne présente un complet rapport des opérations. MM. Ray Rogers, surintendant, Jim Bodick et Bob Papineau, du bureau général de Winnipeg, firent les commentaires se rapportant au rapport.

Durant l'année 1965-66 on a manipulé 690,000 boisseaux de grain. Le bénéfice se chiffre à $32,035.64. Les fermiers du district peuvent être fiers des services de leur Coopérative de grain, sous la gérance de leur dévoué agent, M. Maurice Côté. Les membres de l'exécutif sont: MM. Lorne Parker, président; John Weins, vice-président réélu; Marcel Caron, Gérard Lemoine, John Warkentin et Gustave Lévesque, élus à l'assemblée; Gaston Brémault, secrétaire réélu.

Mariage Dumesnil-Lemoine

Le samedi 5 novembre, à 7 h. 30 p.m., M. Richard Dumesnil unissait sa destinée à celle de Mlle Lorraine Lemoine dans l'église paroissiale, remplie de parents et d'amis. M. l'abbé A. Couture, curé, accompagné des acolytes, René Nolette et Lucien Dumesnil, cousins des mariés, alla à la rencontre des futurs époux et leur présenta l'eau bénite.

La mariée revêtait une longue robe à traîne, en nylon, garnie d'appliques de velours. Son voile court était retenu par une fleur de soie parsemée de perles. Elle portait un bouquet de roses Talisman.

Le marié était vêtu d'un complet noir avec un oeillet blanc à la boutonnière. MM. Edouard Dumesnil, père du marié, et Gérald Lemoine, frère de la mariée, servaient de témoins.

Deux nièces du marié, Rolande Bilodeau et Danielle Dumesnil, en longues robes de brocart broché d'or et ceinture de velours brun, agissaient comme bouquetières. Elles portaient des bouquets de petits chrysanthèmes.

La mère de la mariée, Mme Ida Lemoine, portait une robe de crêpe bleu avec corsage de dentelle, manteau court en mouton de Perse brun, chapeau beige foncé et accessoires bruns. La mère du marié revêtait une robe turquoise garnie de dentelle, manteau court en rat musqué, chapeau et gants blancs, sac à main et souliers noirs.

La soeur de la mariée et la nièce du marié, Mlle Diane Lemoine, accompagnée de M. Aurèle Touzin, et Doris Bilodeau, accompagnée de M. Gilbert Brémault, portaient de longues robes avec corsage de velours brun et jupe de brocart broché or et des rubans de velours bruns comme coiffures. Leurs bouquets se composaient de chrysanthèmes rouges.

MM. Michel Lemoine et Georges St-Hilaire, frère et beau-frère des mariés, agissaient comme huissiers.

Des cantiques de circonstance furent très bien rendus par Mme Murielle Philippot, accompagnée à l'orgue par Mme Marie-Thérèse Fenez. Après la communion des époux sous les deux espèces, un grand nombre de personnes reçurent la sainte communion. Une joyeuse soirée à la salle paroissiale suivit la cérémonie religieuse.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces en Alberta où ils visiteront la soeur du marié, la Rév. Sr Ste-Lucienne, m.o., à Cold Lake. A leur retour, ils habiteront Brandon où M. Dumesnil est employé de la Coopérative.

Plus de touristes canadiens en France

PARIS — Les touristes canadiens viennent de plus en plus nombreux en France, a indiqué la Fédération nationale de l'industrie hôtelière française, qui recevait des directeurs d'agences de voyages canadiennes en tournée d'information en France.

Le nombre des journées d'hôtel, passées en France par les touristes canadiens, précise-t-on, a augmenté de 13 pour cent en 1964, et de 14 pour cent en 1965, alors que la moyenne générale du nombre de journées passées par les touristes étrangers en France n'a progressé que de 8 pour cent.

Chronique sportive

Le ministère de la Santé ne peut accepter une décision ridicule et injustifiable!

par Jacques LEMOYNE

Je ne voue pas à la boxe professionnelle un culte bien ardent. La décision du Conseil national de l'aptitude physique de retirer son appui à la boxe amateur représente par contre une attitude rétrograde qui en dit malheureusement long sur la compétence des personnes qui forment ce comité. Disons en toute justice, que tous les membres du comité ne sont pas unanimes sur ce sujet et qu'il est probable que cette décision sera changée. Si la boxe professionnelle était en cause, il se trouverait peu de gens pour intervenir et dire qu'il s'agit là d'une injustice, mais la boxe professionnelle va son petit bonhomme de chemin, envers et contre tous. Les hommes aiment la boxe parce qu'elle correspond à certains instincts, d'autres aiment la boxe à cause du défi qu'il faut relever. On a tenté d'interdire les guerres qui sont beaucoup plus meurtrières et tout aussi inutiles et on n'y est jamais parvenu. Il en est de même pour la boxe professionnelle.

La boxe amateur est dirigée autrement. Je m'en occupe depuis de nombreuses années et les précautions prises depuis quelques années ont fait de la boxe un véritable sport. Les jeunes portent des casques protecteurs obligatoires, ils se battent avec des gants de dix onces. Bien sûr qu'ils peuvent s'étourdir ou même saigner du nez ou se couper un peu au visage, mais la même chose leur arrivera au hockey ou au football où le danger de blessures permanentes est encore bien plus grand. Avec toute la protection accordée à la boxe amateur les dangers d'accidents sont éliminés comme dans tout autre sport. Il y aura toujours un élément de danger dans les sports et on n'y peut rien. La boxe amateur doit être encouragée au Canada et elle devrait supplanter la boxe professionnelle tant et aussi longtemps que la boxe amateur sera aussi bien régie qu'elle l'est actuellement.

En finale

Les Blue Bombers viennent de passer en finale pour le championnat de l'Ouest canadien et, au moment où vous lirez ces lignes, ils seront probablement au plus sérieux de leur lutte. Les joueurs de Bud Grant ne seront pas les favoris pour remporter cette série, mais j'ai quand même confiance qu'ils peuvent la forcer à sa limite. Et une fois rendu là, qui saura prédire que tout ne peut arriver? Dans l'ensemble les joueurs de Winnipeg ont connu une assez bonne saison. Ils ont bien joué contre un club aussi déterminé que celui lancé sur le terrain par la direction des Eskimos. Le match l'a bien prouvé du reste et cette victoire certifiée au cours des dernières minutes de jeu devrait être de nature à redonner confiance aux Bombers et à leurs partisans en prévision de la finale. Si Winnipeg gagne cette série, l'équipe sera certainement dans un état d'esprit magnifique pour affronter les vainqueurs de l'Est. Mais la tâche ne sera pas facile et, à la veille de ces rencontres contre les Rough Riders de la Saskatchewan, il faut favoriser ces derniers pour l'emporter.

Les Riders vont remplir l'air de passes variées. Lancaster est un maître passeur et ses receveurs sont maintenant habitués à ses décisions rapides. Kenny Ploen de son côté favorise lui aussi un jeu ouvert et il semble jouir d'une meilleure protection que celle accordée à Lancaster. Je maintiens ceci en dépit de tous les dires des experts. Qu'on analyse bien le jeu et on verra que, défensivement, les Bombers commettent peu d'erreurs. C'est bien sûr qu'ils cèdent du terrain à l'adversaire, c'est dans le jeu. Mais ce n'est pas souvent à la suite d'erreurs de tactiques de leur part que cela survient. Lancaster de son côté est bien protégé, mais il arrive souvent à ses jouers de ligne de laisser une ouverture qu'ils ne referment pas rapidement, comme c'est le cas pour les Bombers. C'est à cause de cette mobilité de l'équipe de Bud Grant qu'il faut avoir confiance. S'ils battent les Riders leur mérite sera très grand et leur cote d'amour remontera certainement à un nouveau sommet.

Bon départ

La Ligue nationale de hockey vient de connaître un bien bon départ. Un meilleur équilibre semble vouloir régner au sein du circuit Campbell mais le calibre du jeu ne s'est pas amélioré pour autant. Je me demande bien ce qui va se passer avec l'expansion du circuit la saison prochaine. Financièrement je ne suis pas inquiet; les nouvelles équipes vont attirer assez de clients sur leurs patinoires pour boucler leur budget. Mais là où je me pose des questions c'est justement au sujet des équipes actuelles. Les clients vont-ils vouloir suivre de près l'évolution des nouveaux clubs? Bien sûr qu'à New York et à Boston où on n'a jamais été gâté au chapitre des victoires qu'il va se trouver bien des gens pour crier bravo chaque fois que le club local va gagner. Mais verra-t-on la même chose à Montréal ou à Toronto et Chicago? James D. Norris avait peut-être raison de ne pas favoriser l'expansion, mais on ne peut résister à la marche avant du progrès.

Ce que l'on craignait le plus, cette saison, c'était de voir une équipe prendre la tête de la Ligue et se sauver du reste du peloton. Si on parvient à grouper les six clubs pour que leur chance de participer aux éliminatoires ne soit décidée que vers la fin du calendrier on sera parvenu à garder un équilibre qui ne peut manquer d'impressionner les futurs clients des futures équipes. Si les Rangers et les Bruins peuvent se maintenir à flot, les nouveaux clubs vont comprendre qu'avec un bon système de recrutement tout est possible au hockey. Il faut donc, dans l'intérêt du hockey et pour le plus grand bien de son avenir que la lutte demeure corsée jusqu'au bout. Cela fera l'affaire des amateurs que nous sommes, ajoutera de l'intérêt et du piquant au calendrier et finira par créer au sein des nouvelles organisations une émulation formidable qui servira très bien les intérêts de notre sport national. Si nos Universités pouvaient distribuer des bourses d'études en plus grands nombres à nos jeunes Canadiens, et cela sera possible si les clubs de la Nationale veulent mettre l'épaule à la roue, le sport du hockey prendra une importance majeure en notre pays et aux Etats-Unis et l'avenir de nos jeunes hockeyeurs sera meilleur. Qui refusera en effet le privilège de se faire instruire solidement, tout en pratiquant un sport aussi vivifiant que le hockey?

Pour gens mariés, seulement . . .

Dans le va-et-vient du monde moderne, plusieurs couples se plaignent de ne plus avoir le temps de s'arrêter pour parler intimement. On entend souvent dire: "Si seulement nous pouvions prendre une fin de semaine tout seuls, une bonne fois! Comme ça ferait du bien de dialoguer ensemble, tranquilles, loin du bruit, des préoccupations . . ."

Le moment serait-il venu pour vous de le faire en profitant de la retraite conjugale qui aura lieu à St-Norbert **du 2 au 4 décembre** prochains?

Non seulement la retraite vous permettra de renouveler ou raffermir vos bons rapports époux-épouse, parents-enfants — en autant qu'il vous sera possible de parler, de dialoguer ensemble — mais encore, puisque tout se tient dans la vie du chrétien, les sermons vous aideront à comprendre davantage cette vérité, à savoir: que les bonnes relations avec le prochain sont la condition même de nos bonnes relations avec Dieu.

Quant aux demoiselles, elles sont cordialement invitées à la retraite du 25 au 27 novembre. Pour renseignements, signalez GL 3-8025 ou adressez-vous aux capitaines Alice Benjamin (CE 3-5727), Lucille Fluet (CE 3-1188) et Claudette Sala (CH 7-8017).

Pour s'inscrire, communiquer avec **Villa Maria, C.P. 159, St-Norbert, Man.,** ou signalez **GL 3-8025.**

Fort Garry

Carnaval des Sous

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry organisent leur événement annuel (Kopper Karnival) d'une journée, soit le 25 novembre prochain, de 2 h. à 9 h. 30 p.m. Il y aura tirage de tous les objets de la loterie. Les billets sont en circulation dans la paroisse. On pourra s'en procurer à la porte le jour même du Carnaval. Des prix magnifiques sont offerts. Personne ne regrettera d'avoir pris une chance. Les profits iront à l'école paroissiale St-Maurice.

Bienvenue à tous!

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.

La BRUYERE.

Le clergé de Gravelbourg fête le jubilé d'or de l'abbé A. Gravel, curé 40 ans

GRAVELBOURG — Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, a tenu récemment à souligner par une fête spéciale, dans sa ville épiscopale, le Jubilé d'Or Sacerdotal de trois membres de son clergé: Mgr Rodrigue Lussier, P.D., et MM. les abbés Achille Rousseau et Albert Gravel, tous trois retirés. M l'abbé Paul Boudreau, curé de Shaunavon et ami des jubilaires, fut chargé d'organiser cette fête du clergé pour le 5 octobre et invita ces trois anciens à être présents.

Seul, l'abbé Gravel put se rendre à l'aimable appel de ses confrères; les deux autres, M. l'abbé Rousseau et Mgr Lussier, trop faibles pour faire le voyage, durent se contenter de remercier. Ils avaient d'ailleurs été l'objet de belles fêtes à leur résidence actuelle, M. Rousseau, à l'hôpital Taché, et Mgr Rodrigue Lussier, à Saint-Joseph de St-Hyacinthe, P.Q.

Le Jubilé d'Or de l'abbé Gravel se fêta au beau grand Couvent Jesus-Marie où les prêtres de Gravelbourg tiennent fréquemment leurs journées sacerdotales.

Il y eut d'abord une grand-messe concélébrée par Son Excellence Mgr Decosse, évêque de Gravelbourg, et aussi par Mgr Albert Vachon, P.D., curé d'Assiniboia, M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche, et l'abbé Albert Gravel, jubilaire. M. l'abbé Maurice Minne, chancelier de Gravelbourg, remplissait les fonctions de cérémoniaire.

Des photos furent prises devant le portique après la messe. On se rendit ensuite au parloir pour une joyeuse réunion. Des rafraîchissements y furent servis. Puis ce fut le magnifique banquet, en tout digne de la circonstance.

Son Excellence avait à ses côtés le jubilaire, ainsi que Messeigneurs Vachon, Alfred Roy, Gérard Couture, V.G., L. Mondor, de Swift Current. Des parents de l'abbé Gravel étaient aussi à la table d'honneur: son cousin et sa cousine, M. le Juge et Madame Georges Hébert, une autre cousine, Madame Emile Dorais, tous trois représentant dignement les pionniers de la paroisse.

On remarquait la présence de deux prêtres du dehors, M. l'abbé Edmond Lavoie, chapelain de l'hôpital Taché à St-Boniface, Manitoba, et M. l'abbé Henri Gravel, frère du jubilaire, venu en avion de Montréal. Il est chapelain des Dames de la Congrégation, à Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.

Les orateurs au banquet furent Mgr Decosse qui parla des devoirs et de la dignité du sacerdoce, et Mgr Alfred Roy, curé de Gull Lake et historiographe du diocèse, qui fit un délicat éloge des trois jubilaires de l'année: M. l'abbé Rousseau, pendant 26 ans curé de Cadillac, après une fructueuse carrière comme professeur de sciences et prédicateur de missions; puis le vaillant curé missionnaire que fut l'ancien curé de Lisieux, Mgr Lussier, P.D.; et surtout du seul jubilaire présent, M. Gravel, le plus ancien par l'ordination, sinon par l'âge, qui avait pu tenir le coup dans les Prairies de la Saskatchewan pendant quarante ans, après l'épreuve de la maladie.



M. l'abbé Albert Gravel vient de fêter son jubilé d'or de sacerdoce.

M. l'abbé Gravel parla à la suite de Mgr Roy, le remerciant de ses bonnes paroles et de ses souhaits, et, se faisant le messager de l'abbé Rousseau, il se dit heureux de transmettre de sa part à Son Excellence et à tous ses anciens confrères sa gratitude et ses meilleurs sentiments. L'abbé Gravel, toujours humoriste, sut dérider son auditoire par ses remarques impromptues, et toucher aussi les coeurs par ses souvenirs du passé.

Enfin, M. l'abbé Paul Boudreau, organisateur et maître de cérémonies émérite, offrit au nom des confrères au héros de la fête un cadeau vraiment princier, une bourse d'argent bien garnie et surtout un magnifique parchemin avec la bénédiction du St-Père pour son prêtre.

Grand remerciement à tous, dit l'abbé Gravel. Un merci ému aux Révérendes Religieuses de Jésus-Marie et aux autres personnes distinguées qui ont assuré la beauté et le succès de ces belles Noces d'Or.

Elles ne seront pas oubliées auprès du Bon Dieu.

Biographie

M. l'abbé Albert Gravel est né le 15 septembre 1891 à Saint-Antoine-sur-Richelieu, P.Q., du mariage de Georges Gravel, marchand, et d'Anna Chagnon, de Verchères. Sa famille s'étant peu de temps après transportée à Montréal, il y reçut toute son éducation, d'abord aux écoles de sa paroisse de l'Immaculée-Conception, puis il fit son cours classique au Collège Ste-Marie des Révérends Pères Jésuites. Se sentant appelé au sacerdoce, il étudia trois ans la théologie au Grand-Séminaire de Saint-Sulpice, faisant sa quatrième année en enseignant au Collège de Saint-Jean d'Iberville. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 14 mai 1916 par Son Exc. Mgr l'archevêque Paul Bruchési.

Il retourne ensuite enseigner à St-Jean qu'il doit bientôt quitter au bout de quelques mois pour cause de santé. En repos au Sanatorium Gabriels, dans l'Etat de New York, puis à Ste-Agathe-des-Monts, P.Q., il y exerce aussi les fonctions de chapelain au Sanatorium Notre-Dame de l'Espérance des Révérendes Soeurs Grises, de 1917 à 1918.

C'est en avril 1918 que sur l'invitation de son cousin germain, l'abbé Louis-Pierre Gravel, missionnaire-colonisateur, il s'en vient faire du ministère en Saskatchewan dans la région de Gravelbourg où se trouvent plusieurs membres de sa parenté et où il peut refaire ses forces dans l'air salubre des Prairies. Il est d'abord vicaire du "Père" Gravel, son vénéré cousin, l'aidant à desservir Mazenod, Palmer, Mossbank et autres endroits, pendant deux ans. Il est ensuite curé de Mazenod de 1920 à 1940, puis il est nommé par Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., en 1940, curé de la paroisse de Laflèche, charge qu'il occupera pendant près de dix-huit ans.

Forcé par la maladie à démissionner, l'abbé A. Gravel se retira à l'Hospice Taché, à St-Boniface, le 1er février 1958. Là il a retrouvé les bons soins des Soeur Grises, et il jouit de la compagnie de sympathiques confrères. Il a le bonheur de dire la sainte messe tous les matins et même d'administrer les sacrements à l'occasion.

Plus d'argent que jamais pour les fermiers de l'Ouest

REGINA — La vente de la récolte de blé pour 1965 vient d'être complétée et le paiement final accordé aux fermiers de l'Ouest sera le plus considérable de toute l'histoire, a déclaré le 2 novembre le ministre des finances, M. Mitchell Sharp.

M. Sharp a ajouté que les paiements seront effectués plus tôt que les années précédentes, mais il a refusé de préciser la date à laquelle ils seront faits.

Les paiements plus considérables et plus hâtifs pour la récolte de 1965 sont un des facteurs pris en considération par la Commission du blé pour fixer des paiements initiaux plus substantiels pour l'année 1966-67.

M. Sharp a déclaré qu'aucune décision n'a encore été prise relativement à une augmentation dans les paiements intérimaires. Le ministre des finances adressait la parole à la réunion annuelle de la Saskatchewan Wheat Pool, en qualité de ministre responsable de la commission du blé.

Des capitaux japonais en Saskatchewan

compterа bientôt sa première industrie financée par des capitaux japonais. Le premier ministre Thatcher l'a annoncé le 1er novembre, à un dîner en l'honneur du nouvel ambassadeur japonais au Canada, M. Itagaki. M. Thatcher devait ensuite dire que les négociations à ce sujet se poursuivent encore et que son gouvernement était disposé à investir lui-même une certaine somme pour s'assurer que l'industrie en question s'établira dans cette province.

IN MEMORIAM

M. l'abbé Dominique-Marie Dugas, curé de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, fut tué accidentellement le vendredi matin 4 novembre vers 1 h. a.m., au passage à niveau du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'est de Woodrow (route no 13), en retournant chez lui après avoir assisté, avec sa bienveillance habituelle, à une réunion du Comité diocésain des Guides, réunion présidée conjointement par la commissaire diocésaine des Guides, Mme Alfred Chabot, et la présidente diocésaine, Mme René Couture. Assistaient aussi à cette belle rencontre: l'aumônier des Guides catholiques pour l'Ouest canadien (secteur français), M. l'abbé Maurice Minne, les aumôniers de district, MM. les abbés Alfred Bouchard, de Ponteix, et Roger Ducharme, de Ferland, ainsi que la commissaire pour l'Ouest, Mme Roger Pittet, et les cheftaines et assistantes-cheftaines de Ponteix et de Ferland.

Pour montrer son intérêt au mouvement (le Guidisme et le Scoutisme), M. l'abbé Dugas, après sa messe du soir, décida d'aller à Ferland, comme il aimait le faire, chaque fois qu'il en avait l'occasion, pour "visiter la parenté", comme il disait parfois de son air toujours taquin, pour encourager, sans jamais lésiner, les chefs laïcs diocésains, ses propres chefs paroissiaux, pour partager candidement et franchement ses efforts de réflexion et de méditation sur les jeunes et les mouvements de jeunes, pour fraterniser avec ses confrères dans une pastorale renouvelée...

Très souvent, sachant pertinemment qu'il arriverait en retard, il tenait à venir aux assemblées quand même pour manifester concrètement son active sympathie à toutes les bonnes causes, nous disons bien: Toutes les bonnes causes: économique, nationale, pastorale, sacerdotale, apostolique, oecuménique, religieuse, etc.; dans le mouvement coopératif, dans les Caisses Populaires, dans l'ACFC, l'ACEFC, l'AFCIS, CFRG, CFNS, Foyer-Ecole, La Relève, l'ACELF, pour le Collège, l'Amicale, la Bibliothèque, pour l'oeuvre de la Bonne Lecture, de la Bonne Presse, du Bon Cinéma, de la Radio, de la Télévision, pour l'oeuvre des Catéchismes des enfants et des adultes, etc. A cinquante ans, il se remet aux études dans des bancs d'école (car il n'a jamais cessé de lire abondamment), se rend à l'université et depuis deux étés se retrempe en Catéchèse et en Pastorale, style Vatican II...

A l'aise avec les non-catholiques et avec les anglophones, il ne s'est pour autant jamais mis à genoux devant eux. Il les a respectés. On le respectait.

Durant 13 ans (1944 à 1957), il n'a jamais prêché en langue française, curé qu'il était à Maple Creek et aux missions (territoire de 3,600 milles carrés), pourtant il n'a jamais perdu sa mentalité française, son âme française faite de logique, de précision, de politesse, de galanterie (même si d'aucuns peuvent l'avoir taxé de préciosité!). Un homme devant un autre homme se tient debout. Devant Dieu il se met à genoux. Un chrétien est un chrétien en tout temps. Un homme, un baptisé, un Français... ça ne se dément jamais... Un prêtre est prêtre pour l'éternité!

Sa dernière visite comme homme, chrétien, Français, prêtre, il l'a faite à Ferland, il l'a faite au presbytère, il l'a faite à un confrère dans le sacerdoce. Nous en sommes profondément ébranlés! Son dernier acte de charité, il nous l'a rendu, aux paroissiens de Ferland, à leur curé personnellement en lui livrant une commande de livres français (avec généreux escompte et nombreuses photos-images primes)! Son dernier bon mot, son dernier **Bonsoir** il nous l'a donné à minuit et dix quand il a quitté le presbytère. Quarante minutes plus tard, Son Seigneur lui faisait signe!

Que les mille et une délicatesses qu'il nous a rendues à chacun d'entre nous (souvent sans qu'on le sache!) et à des milliers de personnes de partout, à sa famille qu'il chérissait tant, à ses ouailles qu'il aimait, à ses innombrables amis à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe lui soient remises aujourd'hui, à l'infini, "dans la Maison du Père", où il doit donc être heureux, d'où il continue de veiller sur nous, où nous l'interpellerons souvent pour qu'il nous inspire en tout et partout.

Que sa ténacité (bretonne), que sa patience (angélique), que son calme (imperturbable, malgré une grande sensibilité que ses intimes remarquaient bien), que sa charité et son esprit surnaturel aiguillonnent nos propres efforts dans le même sens!

"Souviens-toi, Seigneur de tout son zèle à te servir!" (Messe du 4 novembre)

Exposé au salon funéraire Neitling (après des prières à la cathédrale, le samedi), il le demeura jusqu'à la translation des restes du salon à la cathédrale, le lundi après-midi à 2 h. 30.

Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale, le lundi après-midi à 4 h. Son Exc. Mgr Aimé Decosse présida une concélébration chantée avec ses confrères.

Saint-Isidore de Bellevue

Noces d'argent

Le 28 octobre, une fête organisée par les familles Gaudet et Gareau avait lieu à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul-Emile Gaudet. Il y eut réception, suivie d'une soirée récréative, où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs voeux aux heureux jubilaires.

On remarquait parmi les assistants, M. l'abbé Roland Gaudet et Mme Hildège Gaudet, frère et mère du jubilaire, de Duck Lake; M. et Mme Laurent Gareau et leur famille, de Bonnyville, Alta; Mme Solange Lavigne et leur famille, de Prince-Albert; M. et Mme Alexis April et leur famille, de Zenon Park, ainsi que Mme Paul Chamberland, de St-Front.

Les jubilaires reçurent de nombreux cadeaux parmi lesquels on remarquait un fauteuil berçant.

Meilleurs voeux à M. et Mme Paul-Emile Gaudet.

Mariage

Récemment, M. Oscar Gaudet unissait sa destinée à celle de Mlle Léona Zurowski, de Fenton. Le mariage et la réception eurent lieu à St-Louis. Les nouveaux mariés demeurent à Saskatoon.

Professeurs

L'école St-Isidore compte 251 élèves et 11 professeurs dont les Rév. Srs M.-Eliza-de-Marie (12e année), M.-Armand-de-Jésus (11e année) et M.-Ste-Claire, principale (9e et 10e années), M. Gabriel Gareau (8e année), la Rév. Sr M.-Thérèse-Marguerite (7e année), Mme Georgette Gareau (5e année), Mlle Nicole Gaudet (4e année), Mlle Céline Pelletier (3e année), Mme Eveline Topping (2e année) et Mme Donalda Topping (1ère année). Mme Alberte Gareau enseigne à temps partiel.

Baptêmes

Janice-Lorraine-Marie, fille de M. et Mme Omer Deault, née le 29 juin. Parrain et marraine, M. et Mme André Boutin, oncle et tante de l'enfant.

Marc-Joseph, fils de M. et Mme Richard Plante, né le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Magnin, oncle et tante de l'enfant.

Ginette-Marie-Suzanne, fille de M. et Mme Jean Deault, née le 12 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Deault, oncle et tante de l'enfant.

Thérèse-Marie, fille de M. et Mme Aurélien Gaudet, née le 3 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Gareau, oncle et tante de l'enfant.

Francis-Fabien, fils de M. et Mme Ronald Gaudet, né le 26 octobre. Parrain et marraine, M. Victor Gaudet et Mlle Jeannine Gaudet, frère et soeur de l'enfant.

Le collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., continue sans doute à donner à la jeunesse de langue française du sud de la Saskatchewan les bienfaits d'une forte éducation "classique", mais depuis quelques années il dispense aussi dans son "Pavillon St-Maurice" à un groupe toujours croissant d'étudiants un cours complet d'Arts et Métiers. M. Louis Perrin, de St-Boniface, photographe de "La Liberté et le Patriote", a profité d'un récent voyage à Gravelbourg où il assistait au mariage de sa cousine, Mlle Bernadette Aussant, fille de Mme Toussaint Aussant, pour prendre quelques photographies de cette école d'Arts et Métiers: de gauche à droite, de haut en bas: 1) L'entrée de l'école construite en 1953; 2 et 3) Elèves des cours de soudure à l'électricité et à l'acétylène, sous la direction du R. F. Armand Gervais, O.M.I.; 4) Cours de dessin de plans, de charpenterie et de construction, sous la direction du R. F. Léopold Girard, O.M.I.; 5) Cours de mécanique, sous la direction du R. F. Cornelius Vereyhen, O.M.I.; 6) Cours d'électricité mécanique, que dirige le Frère Girard. (Photos Perrin du Manitoba)

Wolseley

Soirée paroissiale

La soirée paroissiale du dimanche 30 octobre, organisée par les Dames de Ste-Anne, fut un réel succès. Les gagnants au whist furent Mmes Ben Schneider, Léo Dureault et Gédéon Langlois et M. K. Louke. Les chanceux au bingo furent MM. Armand Langlois, Henry Winn, Nick Petrychyn et Emile Tourigny, Mmes Léo Dureault, Lester Stringer, Emile Souchette, Herman Bieber et Armand Langlois, Mlles Lucie Souchotte et Hazel Grover. Le billet de $5.00 fut gagné par Mme Claude Dureau.

Çà et là

M. Albey Dureault se remet d'une opération subie à l'hôpital local.

MM. et Mmes Louis Dureault, Léo Pera et Noël Laverdière, ainsi que Mme Emile Dureault, assistèrent aux funérailles de leur frère et oncle, M. P. Laverdière, à Gravelbourg.

M. et Mme Emile Tourigny et leur fille, Giselle, accompagnés de M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, allèrent visiter Banff et la côte du Pacifique.

Mme Pierre L.B. est en convalescence chez elle après une intervention chirurgicale subie à Regina.

Mlle Joan Wrobel a obtenu une bourse de $2,000 du gouvernement provincial afin de poursuivre ses études comme garde-malade d'Unité sanitaire à l'Université de Saskatoon.

M. Gérald Coueslan est retourné à l'Université de Saskatoon pour y continuer ses études en médecine, tandis que MM. Roméo Souchotte et Norman Biram et Mlle Jeannette Coueslan entrèrent en première année des arts à l'Université de Regina.

Bienvenue dans la paroisse aux familles Louke (employé à la banque Toronto-Dominion) et Tayor (principal à l'école publique).

Mlle Dolorès Tourigny est allée en vacances à Banff et Calgary.

MM. B. Cieckiewicz et Elie Coueslan sont employés à Edmonton pour les mois d'hiver.

M. Armand Dureault est à se construire une nouvelle demeure au village.

Mlle Joan Petrychyn est partie pour Edmonton où elle sera employée.

Plusieurs parents et amis se rendirent aux funérailles de M. Wilfrid Machait, décédé à Regina le 12 octobre, à l'âge de 102 ans. Marié à Mlle Georgine Tourigny, qui l'a précédé dans la tombe en 1952, ils passèrent plusieurs années sur leur ferme au sud de Wolseley.

M. et Mme Emile Tourigny assistèrent au mariage de M. et Mme Maurice Fournier à Gravelbourg le 15 octobre, ainsi qu'aux funérailles de M. Louis Fournier à Ferland le 17 octobre.

MM. et Mmes Adrien Bonneville et Léon Coueslan et leurs familles allèrent au mariage de leur petit-fils et neveu, M. Richard Schmidt, de Kendal, à Mlle Céline Giroux, de Mutrie, le 22 octobre.

M. et Mme Francis Coueslan et leur fille, Evelyne, se rendirent à Winnipeg, dernièrement.

M. et Mme Rivert (Machait), de Victoria, vinrent visiter les familles Béliveau, Noëls et Dureault.

Un philosophe de France parlera à l'Alliance Française de Regina

REGINA — M. Georges Gusdorf, professeur à l'Université de Strasbourg, France, sera le conférencier officiel de l'Alliance Française à la réunion du vendredi 18 novembre, à 8 h. 30 p.m., à Saskatchewan House, avenue Dewdney, Regina. Sa conférence s'intitulera "Portrait de l'homme moderne".

Le conférencier est né à Bordeaux en 1912, il y fit ses études, puis fréquenta l'Ecole Normale Supérieure. Depuis 1948 il est professeur de philosophie à la faculté des Lettres de Strasbourg. Il a à son crédit une multitude d'écrits philosophiques où tous les aspects de cette science sont approfondis, à la lumière traditionnelle et aussi dans le contexte des "grands" que sont Galilée, Descartes, etc.

Tous les membres et amis de l'Alliance sont invités à se rendre en foule, précise M. Albert-O. Dubé, vice-président. Une tasse de café sera servie à la fin de la soirée.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., visitent leur fils, Aimé, et sa famille, ainsi que leurs frères et soeurs. Ils visitèrent aussi Mme Avila Chabot et M. l'abbé Adrien Chabot à Willow-Bunch, la semaine dernière.

Bienvenue à la ménagère de M. l'abbé Roger Ducharme, curé, Mme Oliva Boutin, de Willow-Bunch.

Il y a eu une erreur dans la chronique de la semaine dernière. Ce n'est pas au couvent de Laflèche qu'on fait des travaux de construction, mais à la résidence des religieuses de Ferland.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés visiter leurs parents à Dollard, le dimacnhe 30 octobre.

Mlle Denise Chabot, employée à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, a passé trois jours chez ses parents, M. et Mme Rosaire Chabot.

Mmes Médelger Chabot et Marie Audette sont allées à Ponteix, le jeudi 3 novembre, et ont visité Mme Douville, mère de Mme Chabot.

Félicitations à M. et Mme Gilles Boisvert à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg le 2 novembre.

M. Gilles Piché, de Gravelbourg, était de passage à Ferland et a visité sa soeur, Mme Aimé Fournier.

Le jeudi 3 novembre avait lieu une réunion diocésaine des Guides et Jeannettes qui fut très intéressante. Etaient présents: MM. les abbés D. Dugas, A. Bouchard, M. Minne, aumônier diocésain, et Roger Ducharme, la commissaire régionale, Mme Roger Pittet, la commissaire diocésaine, Mme Alfred Chabot, les cheftaines Guides et Jeannettes de Ponteix et Ferland, Mmes Thérèse Mondor, Alice Stringer, René Couture, Roberge, Leduc, M. Chabot et L. Beaudoin, la commissaire de district, Mme Rosaire Chabot.

Gravelbourg

Mariage
Fournier-Aussant

Le samedi 15 octobre, à 4 h. p.m., M. l'abbé D. Dugas bénissait le mariage de Mlle Bernadette Aussant, fille de Mme Irène Aussant et de feu Toussaint Aussant, de Gravelbourg, à M. Maurice Fournier, fils de M. et Mme Charles-Henri Fournier, de Ferland, dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption.

La mariée, au bras de son frère, Ernest, revêtait une longue robe en satin broché avec traîne. Son voile court était retenu par des fleurs blanches en organza. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Camille Mailhot, Denise Chevrier et Paulette Chabot, portaient des robes identiques en satin bleu. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Aussant, Denis Huel et Adrien Brisebois.

La réception eut lieu à la salle paroissiale pour 200 invités, et une soirée dansante à la salle de la Légion.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume vert avec accessoires bruns. A leur retour, M. et Mme Maurice Fournier demeureront à Ferland.

Visiteurs

Mme W. T. Sheer est revenue de Winnipeg, accompagnée de ses soeur et beau-frère, M. et Mme R. Tremblay, qui passèrent quelques jours à Gravelbourg.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme P.-H. Proulx partirent le 22 octobre afin de passer une semaine à visiter MM. et Mmes Hormisdas et Louis Proulx et Sid Taylor à Moose Jaw. Ils s'arrêtèrent à Saskatoon pour y visiter M. et Mme Albert Brotzel.

M. Norman Thévenot a trouvé un emploi à Saskatoon.

M. et Mme Georges Plamondon firent, le 28 octobre, un voyage d'affaires à Regina.

M. et Mme Paul Dubreuil visitèrent, le 30 octobre, M. et Mme Fernand Hurion et leurs deux fils, Eugène et Lyle, à Choiceland.

M. P. Tessier alla à Saskatoon pour examen médical à l'hôpital Université et visita sa soeur, Mme Jos. Rouillard.

Tous sont peinés d'apprendre que M. Donat Quessy, qui, après avoir passé une semaine dans son foyer, a dû retourner à l'hôpital de Rose Valley.

Mlle Irène Bouchard et M. Roland Gatin, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme F.-X. Bouchard.

M. et Mme Frank Leblanc, de Zenon Park, et M. et Mme Peter Spizawka, de Spalding, visitèrent MM. et Mmes Joseph Strat et Armand Moyen.

MM. et Mmes Gilles Chiasson et leurs enfants, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 29 octobre chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Robert Bussière.

M. Clément Bertoncini, de Saskatoon, et sa soeur, Françoise, de St-Brieux, passèrent la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Louis-H. Bertoncini.

Mlles Céline Plamondon et Georgette Moyen, toutes deux de l'Académie Ste-Ursula de Bruno, visitèrent leur famille respective pour la fin de semaine du 29 octobre.

Les personnes suivantes visitèrent leurs familles et assistèrent au mariage, le 29 octobre, de Mlle Lorraine Plamondon au constable Arthur Plummer: MM. et Mmes Amédée et Aurèle Plamondon, de Bellsite, Man., M. et Mme Jean-Marie Tardivel et Yvon Plamondon, de Thompson, Man., MM. et Mmes Henri, Armand et Denis Quessy, de Saskatoon, M. et Mme Lucien-A. Plamondon et leur fille, Judy, de Prince-Albert, M. et Mme Albert Brotzel, de Saskatoon, M. et Mme Donat Plante et leurs deux enfants, de Périgord, et M. et Mme Félix Coppens, de Saskatoon.

Profils créoles

(suite)

Considérons maintenant le sort d'une des victimes de l'attitude carrément brutale de Napoléon à l'égard des mariages à sa cour. Car l'Empereur n'hésitait jamais à basculer les sentiments et les projets de ceux ou celles qui l'entouraient, et surtout des membres de sa propre famille, en ce qui concernait les unions maritales. La triste histoire d'Hortense, fille de Joséphine, est bien connue. Celle de sa cousine, Stéphanie Tascher, est presque autant lugubre. Suivons les fortunes, ou plutôt les infortunes de Stéphanie.

Cette demoiselle, fille de Robert Tascher, le frère aîné du père de Joséphine, a vu le jour (comme dit Racine) en 1787. A l'âge de quinze ans elle a quitté la Martinique, accompagnée de son frère, Louis, et de sa nourrice, Mme Duplessis, pour rejoindre Joséphine en France. Attrapés en pleine mer par les Anglais, Mlle Tascher et ses compagnons n'arrivèrent en France qu'après des protestations bien vives de la part de Napoléon qui, à ce moment, négociait la Paix d'Amiens (1802).

Sous la protection de sa cousine, Joséphine, la demoiselle Tascher a fait ses études à l'école de jeunes filles dirigée par cette dame infiniment comme il faut, Mme Campan. Elle assistait aussi de temps à autre aux représentations, fort médiocres d'ailleurs, des théâtres de l'Empire.

Bien entendu, une demoiselle si haut placée à la cour ne manquait pas de paraître aux soirées de Saint-Cloud où le premier Consul s'efforçait de rassembler un entourage convenable. Et les prétendants n'ont pas tardé non plus à se présenter. Le premier fut le général Rapp. Ce jeune homme avait sauvé la vie de Napoléon en Egypte, et Bonaparte l'accueillait comme gendre posible. Rapp avait demandé le poste de gouverneur de la Martinique, ce qui plaisait énormément à Stéphanie qui se réjouissait à l'idée de rentrer dans sa patrie. Malheureusement, Joséphine s'opposait à ce mariage de la façon la plus intransigeante. Elle ne voulait point accepter un homme d'origine roturière, malgré sa carrière brillante. A la fin, il fallut renoncer complètement à l'idée de cette alliance.

Parmi la foule des soupirants, le prochain candidat que l'on a considéré fut le prince Pinatelli. Cette fois, le parti était également acceptable à Napoléon et à Joséphine. Tout souriait pour le moment. Mais, par malheur, une remarque indiscrète tombée des lèvres du père aristocratique du jeune prince à l'égard des origines de Bonaparte froissa tellement celui-ci que les négociations furent brusquement rompues.

La tentative suivante a revêtu des qualités d'ordre vraiment fantastique, et a failli déclencher la guerre entre la France et l'Espagne. C'était en 1807. Napoléon, voyant perdues toutes ses illusions à l'égard de la maison royale d'Espagne, reconsidérait son attitude envers ce pays. Par malheur, l'ambassadeur de France à Madrid à ce moment-là était François de Beauharnais. Ce bonhomme était le frère aîné d'Alexandre de Beauharnais, le premier mari de Joséphine. Ce pauvre François depuis quelques années démontrait, comme diplomate, des ambitions déréglées accompagnées d'une stupidité navrante. En 1806 l'Empereur l'avait envoyé en Espagne comme ambassadeur dans l'espoir hypothétique mais bien erronée qu'il n'y pourrait pas gâter grand-chose. Par ses stupidités et ses intrigues fantasques, Beauharnais réussit en effet à empoisonner les relations entre la France et l'Espagne.

La mort de la princesse des Asturies, épouse de l'héritier du trône d'Espagne, a précipité une série d'événements extraordinaires. La possibilité d'un mariage entre le jeune veuf, le prince des Asturies, et une princesse française a passé alors par la tête de Napoléon qui espérait par ce moyen réduire le prince à l'état d'un vassal du trône français. Le pauvre Beauharnais, de son côté, espérait mettre sa nièce, Stéphanie, sur le trône de l'Espagne. Sans rien dire au maître, cet ambassadeur mal avisé s'est plongé dans une intrigue tortueuse, aidé de quelques personnages intéressés de la cour de Madrid. Il a même dicté au jeune prince une lettre adressée à Napoléon où l'héritier du trône priait l'Empereur de choisir à son intention une princesse française. Nous remarquons qu'à ce moment même, Carlos, roi d'Espagne, venait d'initier des pourparlers au sujet du mariage de son fils avec une princesse bavaroise.

La révélation des machinations maladroites de Beauharnais a précipité des scènes affreuses à Paris comme à Madrid. Le pauvre prince des Asturies s'est affaissé sous la colère paternelle, tandis que Napoléon, au cours d'une entrevue des plus rageuses, a jeté feu et flamme contre toute personne coupable de souffler quoi que ce soit de l'affaire en public. Par conséquent, l'affaire de l'Escurial, comme on l'appelait, fut étouffée aussitôt née.

L'Empereur rappela son ambassadeur aussi ridicule que dangereux et, dans sa colère, le bannit en Pologne. Par l'insertion d'une coquille, la condamnation mentionnait Sologne, une petite région un peu perdue aux environs de la Loire. Averti de cette erreur, Napoléon a bien ri, mais il accepta le changement imposé "par inadvertance". Ainsi s'est terminée la carrière pitoyable de cet ambassadeur improvisé. Les relations entre la France et l'Espagne restèrent tout de même empoisonnées par suite de cette affaire où le comique et le tragique s'entremêlèrent si étroitement.

Sur ces entrefaites la cause innocente de tout ce brouhaha, c'est-à-dire la jeune Stéphanie attendait patiemment l'arrêt impérial à l'égard d'un mari. Et en effet, juste après l'affaire de l'Escurial, Johéphine et Napoléon avaient choisi un jeune homme qui leur semblait être le beau parti idéal. Il s'agissait cette fois de Presper Louis, prince d'Aremberg et prince souverain de Belgique, évidemment un parti des plus recommandables.

Malheureusement, la jeune Stéphanie avait conçu une aversion indéracinable contre cet époux proposé. Après une année de lutte, elle capitula, mais en résistant intérieurement et en jouant extérieurement le rôle de victime jusqu'à l'autel. La cérémonie se déroula dans la maison somptueuse de sa cousine, Hortense de Beauharnais. Le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, donna la bénédiction nuptiale. La réception fut d'un luxe extraordinaire. Le prince accorda la somme d'un million de francs à la jeune mariée. L'Empereur la nomma princesse de l'Empire.

Mais, en dépit de toute cette munificence, Stéphanie restait intraitable. Elle accompagnait son mari dans le monde de façon très correcte, mais c'était tout. Le magnifique appartement à Bruxelles, destiné au jeune ménage, restait vide. A plusieurs reprises, Napoléon a fait des efforts désespérés, mais infructueux pour la décider à se rendre en Belgique. Menacée d'une escorte militaire, elle répondait que cela ne ferait que souligner la vraie situation. Tout ce que l'Empereur pouvait répondre, c'était "Têtue comme une Créole". Enfin, le prince Prosper s'en est allé remplir ses devoirs militaires. Pris par les Anglais, il passa quatre ans prisonnier de guerre en Angleterre.

Après le divorce de Joséphine en 1809, Bonaparte nomma Stéphanie dame d'honneur de l'impératrice répudiée et, pendant quelques années, elle fit ainsi partie de la petite cour de Joséphine à Malmaison. Là, l'inévitable s'est produit. La jeune femme a conçu une passion violente dont l'objet était un autre membre de la suite de Joséphine, le comte de Guitry. Afin d'épouser ce monsieur, Stéphanie cherchait désespérément un moyen de se libérer de son alliance avec le prince d'Aremberg, qui était rentré en France après la chute de Napoléon. Et puisque "Ce que femme veut, Dieu le veut", Stéphanie découvrit alors l'échappatoire nécessaire. Puisqu'elle n'était princesse au moment de son mariage, les lois ordinaires s'appliquaient à son cas. La cérémonie avait eu lieu chez sa cousine, Hortense. D'après la loi de l'époque, elle aurait dû avoir lieu à la mairie de l'arrondissement et dans l'église paroissiale de cette section de Paris. En 1816 donc, Stéphanie gagna l'annulation de son mariage civil et, un an plus tard, le pape Pie VII lui accorda l'annulation religieuse de son mariage.

Quelques mois plus tard, cette femme tenace a épousé celui qu'elle avait choisi. Il portait le titre un peu écrasant de Guy, Jacques, Victor, Marie, Eugène, Pierre, comte de Chaumont Guitry. Leur mariage paraît avoir été une union paisible, terminée seulement par la mort prématurée de Stéphanie en 1832, à l'âge de quarante-cinq ans. Par une ironie quelque peu amusante, leur fils, Odon, Charles, Joseph a servi comme chambellan à la cour de Napoléon III.

(à suivre)

— No 497 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■	■	
3						■	■					
4						■						■
5					■			■	■	■		
6		■		■								
7				■					■		■	
8			■									
9											■	
10							■			■		
11						■						
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Qui révoquent.
2—Stupéfaction.
3—Malignité. — Ici dedans.
4—Ce qu'il y a de meilleur. — Zanzibar.
5—Action de râler. — Mienne. — Librement.
6—Véhicules servant de tracteur pour d'autres voitures.
7—Saison. — Conduit d'appel d'air.
8—Coup sur le tambour. — Qui effectue la forme d'une poire.
9—Qui appartiennent aux artères.
10—Se dit de la neige qui tombe. — Conj. — Conj.
11—Planète de l'homme. — Adroit.
12—Crochets de fer. — Soeur du père.

VERTICALEMENT

1—Qui renvoie la lumière.
2—Appela les lettres. — Viciées.
3—Fruit du vanillier. — Arts de lancer.
4—Inflammation de l'oreille. — Voleurs considérés comme formant un classe sociale.
5—Dernier repas. — Qui offrent les reflets de la moire.
6—Avant-midi. — Cesser de vivre.
7—Equerre. — Pays où l'on est né. — Emporte.
8—Très petite quantité. — Emportera tout rapidement.
9—En outre. — Ville de Suisse.
10—Prép. latine. — Cierge de cire. — Saint.
11—Action de nager. — Saison.
12—Signe de détresse. — Inflammation du tissu osseux (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 496

■ **Horizontalement:** 1. Triomphateur; 2. Renfiler — Ste; 3. El — Imitera; 4. Iodate — Doris; 5. Neiger — Eric; 6. Ait — Ait — ONU; 7. Il — Maternels; 8. Le — Anon — Et; 9. Là — Martien; 10. Entente — RR; 11. Orée — Ostie; 12. Tessère — As.

■ **Verticalement:** 1. Trainaillera; 2. Ré — Oeil — An; 3. Inédit — Tôt; 4. Oflag — Mémère; 5. Mi — Téta — Anes; 6. Plier — Tartes; 7. Hem — Tente; 8. Aride — Roi — Or; 9. Toronneuse; 10. Esérine; 11. Utricule — Ria; 12. Réas — Stères.

Léoville

Etude de la nouvelle catéchèse

Le dimanche 30 octobre avait lieu, à l'école supérieure de Léoville, une rencontre "Parents-Pasteurs-Educateurs". Cette réunion avait pour but une étude globale de la nouvelle catéchèse, afin que tous, conscients des nouveaux moyens employés, puissent travailler dans le même sens à l'Education Chrétienne des enfants.

C'est avec plaisir qu'on remarquait la présence nombreuse des parents. Tous les félicitent pour l'intérêt qu'ils portent à l'Education Chrétienne de leurs enfants.

Après une courte prière dirigée par M. l'abbé J. Campagna, curé, la Rév. Sr Marie-du-Rosaire ouvrit la réunion en souhaitant la bienvenue aux parents. Elle rappela l'importance d'une intense collaboration entre parents, pasteur de la paroisse et éducateurs, afin de faire de l'éducation des enfants un réel succès. Elle fit comprendre par quelques faits concrets, comment l'Education Chrétienne de l'enfant prend d'abord son élan au foyer pour se continuer ensuite à l'école et dans la paroisse, mais toujours en collaboration étroite avec les parents.

M. le curé adressa ensuite la parole pour expliquer que la nouvelle catéchèse n'est pas une nouvelle religion, mais qu'elle est simplement rajeunie afin d'être mieux vécue en vérité et en profondeur.

La Rév. Mère St-Victorien présenta l'orientation générale des 1ère, 2e et 3e années, selon la nouvelle catéchèse. Elle donna aussi un aperçu de la façon dont on présente Dieu à l'enfant. Ce n'est pas Celui que l'on craint, mais le Dieu Père, plein de tendresse et d'amour pour ses enfants.

La Rév. Sr Agnès parla de la pédagogie de la nouvelle catéchèse. Brièvement, elle fit voir qu'il ne faut jamais comparer les enfants d'une même famille ou d'une classe. Chaque enfant est différent et demande une attention spéciale. Les parents, dit-elle, devraient prier tous les jours avec l'enfant, le stimuler à un genre de prière personnelle afin qu'elle devienne dialogue.

Mme Duret donna un bref aperçu des moyens pédagogiques; dessin, cahier de l'élève, etc.; elle fit part aussi de ses expériences personnelles avec ses élèves.

Mme Edmond Henri dirigea, avec entrain, un chant de masse "Alouette" qui permit de passer un bon moment de détente.

Soeur Marie-du-Rosaire donna ensuite une démonstration, avec un groupe d'élèves, d'une leçon de catéchèse.

M. Raymond Henri et sa mère expliquèrent la page des parents. M. R. Henri présida ensuite au choix d'un comité responsable. MM. et Mmes P.-E. Lepage et R. Laventure furent nommés pour travailler en collaboration avec les professeurs à la préparation des futures réunions nécessaires à l'éducation des jeunes.

Pendant le goûter préparé par Mme R. Henri avec l'aide des dames de la paroisse, les enfants vinrent avec joie expliquer à leurs parents le dessin qu'ils avaient fait sur la leçon de catéchisme donnée par Soeur Marie-du-Rosaire.

M. le curé termina la réunion en faisant remarquer combien intéressante était la nouvelle catéchèse. Il ne faut pas, dit-il, regretter les méthodes du passé, mais plutôt apprécier les nouvelles qui ont été inspirées par le Saint-Esprit.

Un merci sincère à M. le curé, aux parents, aux éducateurs, ainsi qu'aux organisateurs de cette belle réunion.

Bellegarde

Va-et-vient

Mme Alphonse George est allée visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Eugène Nogue, à Calgary. Elle était accompagnée de Mme Maurice George et sa fille, Colleen, qui se rendirent à Edmonton pour y visiter M. et Mme Pierre Fourny.

Le supérieur des Frères du Sacré-Coeur passa une semaine chez les Frères de la paroisse.

M. et Mme Fourny et Mme Hamel sont en visite chez Mmes Louis Perreaux et Arthur Moreau.

M. et Mme Paul Wilvers sont revenus d'un voyage à Calgary.

M. et Mme W. Cop et leurs filles, Gisèle et Michelle, ont passé la fin de semaine chez Mme Georges Perreaux à Winnipeg.

MM. Guy et Roland Moreau et Jean-Marie Paulhus travaillent à Windthorst pour l'hiver.

Jackfish

Çà et là

Le dimanche 23 octobre, MM. et Mmes René Bru, Steve Sulatisky et Elphège Carignan se rendirent à Saskatoon pour assister à la remise du diplôme de leur nièce, Mlle Pauline Nault, garde-malade.

M. Adrien St-Amant, ainsi que M. et Mme Albert Baillargeon, accompagnés de M. Paul Baillargeon, firent un voyage en Colombie-Britannique où ils visitèrent parents et amis.

MM. et Mmes Damase Arcand et Henri L'Heureux, accompagnés de Mmes Gérard et Frank Belland, d'Edam, et M. et Mme Wilfrid Beaudoin, de Vawn, se rendirent à Rocky Mountain House pour la célébration du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Achille Cadrain.

M. et Mme Louis Blanchette et leur fils, Guy, passèrent par Willow-Bunch en se rendant à Gravelbourg pour y chercher leur fils et frère, Roland, pour la fin de semaine.

M. Joseph St-Amant, de Prince-Albert, a aussi passé la fin de semaine chez ses parents.

Sont venus en visite chez MM. et Mmes Henri et Denis Esquirol: Mmes Lequea, Duhaime et Shrimel; chez M. et Mme Joseph Bru: M. et Mme Elvin Nelson.

Les membres de la J.E.C. ont tenu leur soirée costumée le 28 octobre à Vawn.

Le R. P. A. Mercure, O.M.I., se rendit à Edmonton pour le 25e anniversaire de prêtrise des RR. PP. F. Thibault et C. Tourigny, O.M.I.

Prompt rétablissement à Mme Deverdenne, hospitalisée à North Battleford, et à Cécile St-Amant, patiente à l'hôpital.

La Rév. Sr Marie-Michelle visitera la France jusqu'au 13 novembre.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Catherine Paulhus, de Weyburn, passa quelques jours chez Mme Jean Bourdages, étant venue pour le mariage Fafard-Philippon. Sont aussi venus visiter les familles Bourdages: MM. et Mmes B. McGinn et Omer Tessier, de Regina. Mme J. Bourdages alla passer quelques jours chez ses enfants à Regina.

M. et Mme Paul Duperreault et leur famille se rendirent à Fraser Lake, C.-B., pour assister au mariage de leur fils, Maurice, le 15 octobre.

M. Lawrence Christenson, de Silver Bay, E.-U., est venu visiter ses oncle et tante, M. et Mme Gabriel Mondor. Il était accompagné de M. E. Zupensich.

M. Robert Lemieux, employé à Lebret, vint passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Lemieux.

Une soirée eut lieu en l'honneur de Mlle Colette Giraudier, fille de M. J.-Claude Giraudier, qui partit le 30 octobre pour le Nord de Vancouver où elle demeurera avec ses soeur et beau-frère, M. et Mme Heibner (Hélène), et fréquentera l'école de cet endroit.

Bienvenue au nouveau médecin qui a pris charge de l'hôpital le 1er novembre. Merci au docteur Cunningham, de Bengough, qui est venu trois fois par semaine depuis le 4 septembre.

M. et Mme Gaston Mondor et leur famille, de Dollard, sont venus visiter leurs parents; M. et Mme Gabriel Mondor, récemment.

M. et Mme Ernest Lespérance sont revenus, le 26 octobre, d'un voyage de neuf jours aux Etats-Unis où ils ont visité Los Vegas, Bryce National Park, Yellowstone et autres endroits.

M. et Mme Robert Gosselin eurent la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Gutterson, de Naicam, Sask., pour la fin de semaine.

Mmes Léonard Bourdages, L. Fitzpatrick et Raymond Campagne sont allées au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu à Asssiniboia dernièrement.

Mmes Roméo Rodrigue et René Fiset, ainsi que M. Marcel Dionne, ont rendu visite à Mme Marcel Dionne, patiente à l'hôpital de Moose Jaw. M. Ernest Sylvestre rendit visite à son épouse, patiente au même hôpital. M. Henri Durand visita aussi son épouse, hospitalisée à Regina.

Mme François Rodrigue fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia, et Mme Annette Fortier, à l'hôpital de Bengough.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Roch Beausoleil (Georgine Rice) dont le mariage eut lieu à Mankota le 29 octobre.

M. et Mme Gabriel Mondor sont allés visiter leurs enfants à Ponteix, récemment.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg depuis 1957 et ancien vicaire de Willow-Bunch, est décédé accidentellement le 4 novembre, à l'âge de 51 ans.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., vint rendre visite à sa soeur, Mme Alice Bonneau, et célébra la messe de 4 h. p.m. le 1er novembre.

Le collège Mathieu de Gravelbourg met à la disposition de son personnel enseignant et de ses étudiants une bibliothèque "bilingue" qui contient déjà quelque 20,000 volumes, chaque volume français étant ordinairement doublé de son édition anglaise. La capacité totale de cette bibliothèque moderne est de 50,000 volumes. L'édifice comporte trois étages de 40' par 80' où, en plus de rayons proprement dits de volumes, se trouvent plusieurs salles d'étude et de lecture où règne une température idéale. Le R. P. Maurice Robitaille, O.M.I., est le bibliothécaire responsable. Il a fait des études universitaires de bibliothéconomie, pour se bien préparer à sa tâche. (Photo Perrin du Manitoba)

Lutte des postes canadiennes contre les morsures de chiens

OTTAWA — L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, annonce que les facteurs de la région de Vancouver seront prochainement munis d'un produit dont le jet pulvérisé repoussera les animaux. Cet essai que l'on fera dans la région de Vancouver est une mesure qui entre dans le cadre du programme des Postes canadiennes visant à réduire les risques de morsures de chiens qu'encourent les employés des postes.

En 1965 il y a eu 579 cas de morsures de chiens, morsures qui ont occasionné la perte de 353 journées de travail aux employés qui effectuent la livraison du courrier. Les Postes canadiennes s'étaient données pour ligne de conduite de faire appel au concours des usagers pour mettre fin à la menace canine, faute de quoi le service de livraison serait suspendu. M. Côté déclare que la statistique a établi que cette ligne de conduite n'a pas produit les résultats espérés et qu'en conséquence d'autres mesures de protection doivent être essayées et adoptées.

Le ministre des Postes déclare également que le produit dont il est question et dont on se servira dans la région de Vancouver est dérivé du poivrier et n'a pas d'effet nuisible permanent sur les chiens et les êtres humains; il sera contenu sous pression dans un pulvérisateur. Le jet que ce dernier lance donne une teinte jaunâtre aux poils canins, mais un simple lavage l'enlève. Il en est de même pour les vêtements si on a recours au nettoyage à sec ou à un détachant ordinaire.



ROAMER VERNAL LADAK

Parcelles de variétés de luzerne mises à l'essai à Swift Current, Sask. La photo, prise au printemps de 1966, illustre clairement la différence des dommages causés par les rigueurs de l'hiver précédent. On n'a remarqué aucun dommage sur la variété Roamer; la Vernal était avariée dans une proportion de 60 pour cent, et la Ladak dans une proportion de 10 pour cent. La rusticité est une condition essentielle à la culture des diverses variétés de luzerne dans les provinces des Prairies.

SWIFT CURRENT — La luzerne — légumineuse fourragère la plus populaire cultivée dans l'Ouest canadien — est très productive et hautement nutritive. Elle persiste longtemps et fixe efficacement l'azote contenue dans l'air du sol, rappelle M. D. H. Heinrichs, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Swift Current.

La culture de la luzerne dans l'Ouest remonte au début du siècle. En relatant les progrès accomplis au cours des années dans l'amélioration des variétés, M. Heinrichs affirme que les cultivateurs se sont rendu compte au tout début qu'une bonne résistance au froid est essentielle pour que les variétés puissent survivre aux hivers longs et rigoureux de notre pays.

La variété Grimm, originaire du Minnesota, était très répandue dans les provinces des Prairies jusqu'à la fin de la décade 30. Par après la Ladak, importée des régions montagneuses de l'Inde, a connu une certaine popularité parce que ses peuplements persistaient plus longtemps et résistaient mieux que la Grimm à la maladie de la flétrissure bactérienne. La Rhizoma, créée à l'Université de la Colombie-Britannique et homologuée en 1947, était aussi rustique que la Ladak, mais elle ne devint jamais populaire à cause de sa forte prédisposition à la flétrissure bactérienne.

On s'est rendu compte du besoin d'une luzerne rustique et persistante pour les Prairies canadiennes lorsqu'on a homologué la variété Rambler, type à racine traçante créée à la Ferme expérimentale de Swift Current. C'est maintenant l'espèce la plus répandue pour le foin et les pâturages dans les sols arides de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La nouvelle variété Roamer, aussi formée à Swift Current, a été homologuée en 1966. Ses caractères ressemblent à ceux de la Rambler, mais elle est beaucoup plus résistante à la flétrissure bactérienne et donne un meilleur rendement de semence.

La Beaver, mise au point conjointement par les Stations de recherche de Lethbridge et de Saskatoon, est résistante à la flétrissure bactérienne et elle l'emporte sur les autres variétés pour la production du foin dans les terres irriguées des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Elle est maintenant considérée la meilleure variété à foin pour sa résistance à la flétrissure bactérienne; elle supplantera vraisemblablement la Vernal, originaire du Wisconsin, dans la plupart des régions de l'Ouest canadien.

Dans les régions côtières de la Colombie-Britannique, ce sont des variétés européennes, comme la Du Puits, qui sont le mieux cotées présentement à cause de leurs hauts rendements en foin.

Il s'est fait beaucoup de progrès dans la création et l'expansion de variétés bien adaptées au climat de l'Ouest canadien. Le recherches se continuent, cependant, pour trouver de nouveaux types répondant encore mieux aux nombreux usages de cette légumineuse très utile comme plante à foin ou à pâturage.

St-Hubert

Visite annuelle

Le 1er novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., un groupe de dames se sont rendues à l'hospice Jeanne d'Arc pour la visite annuelle des Dames d'Autel. Elles servirent des douceurs, telles que crème glacée, pâtisseries, café et thé à tous les pensionnaires. Après elles ont servi et dégusté un goûter avec les religieuses de la maison dans la grande salle à manger.

Toutes ont passé un agréable après-midi en constatant le plaisir ressenti par les pensionnaires et l'aimable hospitalié des bonnes religieuses. Il serait profitable que des visites aient lieu plus souvent afin de faire plaisir aux moins privilégiés.

Çà et là

M. et Mme R. Istace, accompagnés de leurs plus jeunes enfants, sont allés chez leurs fille et gendre, M. et Mme S. Nixon, de Wappella, dimanche dernier.

M. Roderick Beaujot, du collège de Gravelbourg, était chez ses parents pour le congé de la Toussaint.

Mme E. Gatin est hospitalisée à Kipling pour intervention chirurgicale.

Réunion des Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 25 octobre avec quatorze membres, une visiteuse et M. l'abbé E. Toupin, présents. Après la lecture des différents rapports et de la correspondance, il fut décidé qu'on tiendrait une autre vente de pâtisseries le 24 novembre, et qu'une partie de cartes aurait lieu le 15 novembre.

La présidente dit quelques mots sur les charités OXFAM et leurs différents projets. M. l'abbé Toupin félicita les dames de leur bon travail et exprima le désir qu'une demi-heure de chaque réunion soit consacrée à l'étude de la religion et des changements dans l'Eglise.

La prochaine réunion aura lieu le 23 novembre. Mme E. Payot gagna le prix d'hôtesse. Mmes B. McCorniuk et J. Ralwet servirent le goûter.

Va-et-vient

M. et Mme C. Bachtold et leur famille sont allés passer une semaine à Kamloops, C.-B., où ils visitèrent leurs parents, M. et Mme E. Bachtold, et des amis.

Mme Dianne Vuick, d'Atikokan, Ont., a rendu visite à son père, M. E. Poncelet, père, et à ses frères et soeurs, dernièrement.

Coderre

Le 7 octobre avait lieu une soirée sociale, organisée par les Dames de Ste-Anne, pour venir en aide aux lépreux. La présidente en charge du comité était Mme Armand Gaucher. Il y eut musique, chant, petite pièce comique, suivis d'un bingo et de la vente du goûter. Des liqueurs douces furent servies gratuitement à tous les enfants.

Le 11 octobre, dans la salle du gymnase de l'école, la Rév. Sr Normandeau, s.g.m., de Sao Paulo, Amérique du Sud, donna une conférence très intéressante sur le Brésil, et Mme Gaucher lui remit la somme d'argent recueillie à la soirée sociale.

Trois anniversaires de mariage furent célébrés cette année: 40e anniversaire, M. et Mme Eugène Peltier; 30e, MM. et Mmes Raymond LeBrun et Omer Gaucher. Les enfants de M. et Mme O. Gaucher organisèrent une veillée-surprise en l'honneur de leurs parents. Les invités venaient de Moose Jaw, Laflèche, Gravelbourg, Courval et Coderre. La soirée fut des plus agréables et se termina par un délicieux goûter.

M. Donat Gingras, de St-Boniface, Man., était de passage chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Emile Gaucher, revenant d'une visite chez une autre soeur, Mme Georgette Peltier, de Meadow Lake. M. et Mme Gaucher se sont aussi rendus à Meadow Lake.

Prince-Albert

Décès de Mme M.-M. Babin

Mme Marie-Marguerite Babin est décédée à sa résidence le mercredi 26 octobre, à l'âge de 86 ans.

Des prières furent récitées au Salon funéraire MacKenzie le jeudi soir, et le service fut chanté le 28 octobre par M. l'abbé J.-M. Boutin en la cathédrale du Sacré-Coeur.

Les porteurs étaient MM. Hubert, Thomas, Laurent et Normand Babin, Laurent Ayotte et Yvon Ménard. Quelque 30 membres de la Ligue des Femmes Catholiques formaient une garde d'honneur.

Le Salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Hubert, de Debden, Thomas, de Calagry, et Laurent, de Regina; quatre filles, Gertrude et Mme G. Ayotte (Jeanne), de Prince-Albert, les Rév. Mères St-Léon, d'Ottawa, et Marie-du-Sacré-Coeur, de Gravelbourg, religieuses de Jésus et Marie; 19 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants. Son mari, M. William Babin, la précéda dans la tombe en 1953.

Mme Babin naquit au Nouveau-Brunswick et vint à Coderre en 1911. Elle déménagea avec son mari sur une ferme à Debden en 1932 où ils demeurèrent jusqu'en 1953 alors qu'elle se retira à Prince-Albert.

Parade de mode

Le dimanche 20 novembre, à 8 h. 30, au sous-sol de la cathédrale, une "Parade de mode comique" sera présentée par le groupe français de Saskatoon, sous les auspices du Cercle local de l'A.C.F.C. de Prince-Albert.

Amis des alentours, français et anglais, réservez le dimanche 20 novembre pour jouir d'une belle soirée tout en prenant un petit goûter.

Le tirage des billets de la loterie de l'A.C.F.C. au profit du Jardin d'enfance de Prince-Albert se fera le soir de la parade de mode. Les prix sont de $50.00, $35.00 et $15.00.

Concert

Le programme de chant qui eut lieu le dimanche 23 octobre à l'Institut Notre-Dame de la Providence a été très intéressant. Ce programme comprenait 200 voix de jeunes gens de l'école de Domremy (chorale Jeanne d'Arc); de l'école de St-Isidore de Bellevue (les Coeurs Gais); de l'Académie de la Présentation; de l'Institut Notre-Dame de la Providence (chorale St-Michel; du collège (les Blés d'Or).

Ces jeunes se feront entendre encore le 11 décembre lors du concert du festival français de Noël.

Penticton, C.-B.

Visiteurs

Sont venus visiter des parents et amis: MM. et Mmes Louis Champagne, David Pattyn et Léo Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes, Man.; M. et Mme André Gauthier et leur fils, Michel, de Vancouver; M. et Mme Emile Ritchot et leurs trois enfants, de Phoenix, Arizona; MM. et Mmes Claude Gagné et leurs quatre enfants, Louis Marius et leurs trois enfants et Germain Champagne et leurs trois enfants, tous de St-Boniface, Man.; M. et Mme Jos. Tougas, de Haywood, Man.; M. et Mme Georges-Aimé Tougas, de St-Claude, Man.; M. et Mme Emmanuel Parent, de Vancouver; Mme Corrine Simpson, de Blaine Lake, Sask., et M. et Mme Côté, de Leask, Sask.

La nature de l'homme agit sur la pensée comme les corps transparents sur la lumière: le vitrail donne ses couleurs à la lumière, l'homme donne son caractère à sa pensée.

Cte de Belvèze.

Ayez les moyens de combattre la dépression

La première chose est de ne pas dire à une personne déprimée: "Allons, ne te laisse pas aller! Secoue-toi!". Si elle était capable de se "secouer", elle l'aurait fait depuis longtemps. En disant cela, vous ne faites que l'enfoncer davantage. Mais ce que vous pouvez faire (sans le lui dire), c'est l'aider à sortir de là.

Ne vous attendez pas à ce qu'elle réagisse comme une personne normale, comme vous réagiriez à sa place. Pourquoi? Parce qu'elle est, avant tout, noyée dans un tourbillon de pensées. Ses pensées cheminent toutes seules. Elle n'arrive plus à les contrôler. Imaginez que sa tête l'emporte dans les nuages. Alors chaque fois que vous l'amènerez à faire quelques pas sur la terre, à fixer son attention, ne serait-ce qu'un instant sur un objet (un geste, un parfum, un son), vous aurez gagné un point.

Dépression: les cas majeurs

Elle a la hantise de sortir seule et de traverser la rue. Accompagnez-la. Mais faites-lui admirer les vitrines, ou observer quelque petite scène pittoresque. Si vous avez par exemple la chance d'être à la campagne, attirez son attention sur la lumière, le ciel, une fleur, un arbre, un oiseau...

Elle éprouve le besoin de se raconter: jour après jour, elle vous entretient d'elle-même. Ne l'accusez pas d'être égoïste (ou égocentrique). Une personne déprimée se replie sur elle-même. Elle se désintéresse de tout ce qui n'est pas son monde intérieur.

Vous avez deux solutions: l'écouter (mais éviter de l'encourager à poursuivre en lui posant des questions). Au bout de quelques jours, de quelques semaines, elle en aura assez de ressasser ses problèmes et changera de sujet. Ou mieux: l'amener à s'oublier elle-même, en l'invitant à vous aider dans quelque petite besogne qui occupe son esprit et ses mains.

Mutisme et fatigue

Elle se tait. Elle se renferme sur elle-même. Respectez son besoin d'isolement et de solitude. Mais seulement jusqu'à un certain point. Offrez-lui une fleur, une tasse de thé, un petit cadeau, un livre, ou une bonne parole (selon ce que vous dictera votre coeur) pour l'obliger à franchir la barrière dont elle s'entoure.

Elle se plaint d'être fatiguée, alors qu'ils vous semble, à vous, qu'elle n'a rien fait de la journée. Cette fatigue est normale: une personne dont les nerfs sont à plat mène un combat épuisant. Mais rappelez-vous qu'elle a plus besoin de distraction et de changement que de repos. Passer une heure à boire un café crème à la terrasse d'un café à la mode lui sera plus profitable que de passer une heure au lit.

Elle s'irrite contre les gens qui font du bruit, alors que ce bruit vous paraît tout à fait supportable. Le système nerveux, quand il est fatigué, réagit intensément aux bruits les plus anodins. Un seul remède, si l'on ne peut se soustraire aux bruits: apprendre à les entendre, les accueillir, les accepter, les analyser, les écouter consciemment. Vous pouvez diagnostiquer une dépression à ces trois critères: la personne déprimée devient intolérante aux bruits, elle est insomniaque, elle se plaint souvent d'être fatiguée.

Attention au suicide

Une personne déprimée peut avoir des idées de suicide. La plupart des "suicidés" se tuent au cours d'une crise de dépression. C'est vrai. Mais il est vrai aussi qu'ils annoncent leurs intentions; tout comme le Petit Poucet semait des c a i l l o u x blancs sur sa route. La meilleure chose, alors, est d'en parler au médecin.

Une personne déprimée est sensible à l'ambiance: un ciel gris, une pièce obscure, froide, peu accueillante: son moral tombe à zéro. Efforcez-vous donc de l'entourer de lumière, de chaleur, de confort, de douceur. Son humeur subit l'influence de la vôtre: un visage réjoui, une grosse gaieté ne sont peut-être pas de mise, mais la bonne humeur est contagieuse.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

"Le succès appelle le succès", dit un vieux dicton. Cela revient à dire que, dans l'échelle du succès, les premiers échelons sont les plus difficiles à gravir.

Celui ou celle qui désire le succès, que ce soit l'amour ou la réussite en affaires ou dans un art, doit apprendre à se connaître, à se voir sans illusions. Il faut mesurer impitoyablement ses aptitudes et peser ses possibilités. Que de personnes se font des illusions sur ce point! Que de personnes insupportables se croient aimées et admirées dans leur entourage! Que de gens s'imaginent posséder le talent ou le génie que le public se complaît à méconnaître! Devant l'attitude de ces méconnus qui ne savent affirmer leur supériorité qu'en diminuant les mérites des autres, la naïveté du public finit par céder le pas à la lucidité. Le vrai mérite est modeste, il ne se fonde pas sur l'abaissement des rivaux ou des émules. La poursuite du travail, l'effort continu, l'accomplissement de la tâche quotidienne comptent plus que la vaine gloire, que la fausse originalité, que le désir de briller ou de dominer.

✦ ✧ ✦

Le patron à l'employé: Mon vieux, je vous ai surveillé depuis ce matin. Vous n'avez fait que regarder les mouches voler.

— Pardon! J'en ai attrapé une!

Si vos accessoires en chrome

✦ ✧ ✦

sont ternis, frottez-les d'abord avec un linge imbibé d'huile crue: lavez-les ensuite et polissez-les à sec. Après ce traitement, un simple lavage à l'eau tiède savonneuse leur redonnera de l'éclat.

✦ ✧ ✦

Pour empêcher la vapeur du jus qui bouillonne des tartes, en cuisant, saupoudrez un peu de sel sur le jus des fruits.

✦ ✧ ✦

— Bob, je t'ai déjà dit de ne pas jouer avec les petits Durand.

— Mais, maman, je ne jouais pas avec eux, je les battais.

✦ ✧ ✦

Pour faire disparaître une tache de thé récalcitrante sur une nappe délicate, saupoudrer de sel fin le tissu mouillé. Laver et rincer au bout d'un quart d'heure.

✦ ✧ ✦

Proverbe arabe: Une bonne action laissée derrière soi dans la vie est une économie que l'on trouve tôt ou tard.

✦ ✧ ✦

Si vous mangez de l'oignon et désirez ne pas incommoder votre entourage, mangez immédiatement après une tranche de citron salée.

✦ ✧ ✦

Une petite starlette, se plaint au metteur en scène du danger qu'elle court en tournant une certaine scène: elle doit courir et franchir d'un saut un immense fossé.

— Je crois, en effet, que vous avez raison, lui répond le metteur en scène après avoir réfléchi un moment. Il vaudra mieux tourner cette scène le dernier jour.

✦ ✧ ✦

Ce qu'on dit: Achaler quelqu'un.

Ce qu'on doit dire: Importuner quelqu'un.

Patron imprimé

7350

by Alice Brooks

Numéro du patron: 7350

Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
**Alice Brooks Dept.
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Les crêpes d'acétate, fantaisistes de l'heure — J. H. Marsh a créé pour Junior Sophisticates cette robe à silhouette "A" en crêpe d'acétate agrémenté de grosses pastilles de sequin et de perles.

Le mensonge

Dans la liste des péchés capitaux, le mensonge tient une place importante mais, dans la vie de tous les jours, la vérité n'est pas souvent respectée. On n'a qu'à considérer la surenchère de la publicité à outrance, telle qu'on nous la sert sur nos écrans de télévision: chaque savon est le meilleur, chaque dentifrice assurera à celle qui l'emploie le succès en amour et le mariage. Ce sont des petits mensonges courants qui ne trompent que les naïfs. Il en est de plus graves.

Parmi les plus détestables on peut compter ceux des parents aux enfants et ceux des adolescents, garçons et filles, à leurs parents. Les parents cachent à leurs enfants leurs moyens de fortune, ils se font passer pour plus riches ou plus pauvres qu'ils ne sont. Certaines mères prennent mille et un détours pour ne pas apprendre la vie à leurs filles, pour les pousser au mariage ou les empêcher de se marier, suivant leur désir. Pour se donner du prestige, les parents, les mères surtout, ne craignent pas d'égratigner la réputation d'une voisine ou d'une parente. On croit s'élever en abaissant les autres.

Des jeunes filles, voulant éloigner de leurs amies un garçon qui leur plaît, ont recours à des médisances graves, voire même des calomnies. Un garçon, repoussé par celle qu'il courtise, l'accuse auprès de ses amis de tous les péchés du monde.

Les mensonges des tout-petits enfants ne sont pas très graves parce qu'ils font peu la différence entre la réalité et ce qu'ils imaginent. Les parents qui constatent cette tendance peuvent, s'ils savent s'y prendre, corriger ce mauvais penchant en commençant par rechercher la cause du mensonge: imagination trop vive, besoin d'attirer l'attention, crainte des punitions. Avant de punir le petit menteur, il faut chercher pourquoi il ment.

Ce sont des raisons semblables qui poussent les adolescents à mentir. Dans leur cas, c'est beaucoup plus grave. Ils ont l'âge de raison même si leur jugement est peu formé. Mais les parents doivent veiller de très près. Ils doivent savoir reconnaître la vérité du mensonge et n'accorder leur confiance qu'à ceux de leurs grands enfants qui ont le courage de toujours dire la vérité.

MAMIE.

OTTAWA — Au cours de sa récente réunion, l'Institut Vanier pour la famile a décidé d'entreprendre une grande enquête sur la vie de famille au Canada, enquête qui mettra l'accent sur les problèmes des parents célibataires. Plus de 100 personnes ont participé à cette réunion de trois jours.

Comment réduire le budget alimentaire d'une famille

OTTAWA — Selon l'Association des consommateurs du Canada, on peut réduire de presque la moitié le budget alimentaire d'une famille.

L'Association publie en détails deux listes d'épicerie devant pourvoir aux besoins d'une famille: la première coûte $18.62 et la seconde $34.87.

La plus économique des deux listes équivaut en valeur nutritive à la plus coûteuse, mais elle se compose surtout d'aliments portant la marque spéciale du magasin, de coupes économiques de viande, et d'un choix varié d'autres articles à bas prix.

Les achats ont été faits d'après le Guide alimentaire du Canada, publication du ministère de la santé nationale, que l'on peut se procurer facilement.

On avait omis sur ces listes les articles d'usage courant, acheté plusieurs semaines à l'avance, comme le sucre, et certains produits de luxe, comme les boissons gazeuses.

Voici quelques points de comparaison entre les deux listes d'achats; pour des quantités équivalentes d'aliments:

Lait écrémé en poudre, $1.22 — lait homogénéisé à la pinte, $3.92.

Jus de pommes vitaminé et jus de tomate, .85; jus d'orange et jus de pamplemousse, $1.57.

Pommes fraîches et bananes, pêches en conserve et pruneaux, $1.46; poires fraîches et raisin, pêches en conserve et salade de fruits, $3.27.

Pommes de terre en sac, .56; pommes de terre lavées et instantanées, pommes de terre frites congelées, $1.65.

Carottes, céleri, navet, courge et choux, maïs en crème de première qualité, petits pois et haricots, $1.69; carottes, brocoli, choux-fleurs, laitue et tomates, maïs en grains, petits pois et haricots, $3.35.

Riz naturel et farine d'avoine instantanée, .79; céréales, riz instantané et farine d'avoine instantanée en boîte, $2.21.

Deux livres de margarine et 8 onces de beurre, .85; 2 livres et demi de beurre, $1.68.

Boeuf roulé, épaule de porc, boeuf haché, saucisse manufacturée par le magasin, foie de porc, filets de morue congelés et oeufs de grosseur moyenne, $6.06; bifteck, côtelettes de porc, boeuf haché, saucisse de marque reconnue, foie de veau, pétoncles congelés et oeufs de première grosseur, $8.66.

Huile végétale, mélasse, marmelade, thé, café instantané manufacturé par le magasin et lait glacé, $4.00; huile d'olive, sirop d'érable, confiture de marque reconnue et thé en sachets, café instantané de marque reconnue et crème glacée, $5.50.



Q. — Il y a quelques semaines, je m'adressais à vous pour obtenir les déclamations: "Le tisonnier de ma grand-mère", "A bas les garçons" et "A la campagne". D'après votre réponse, j'ai écrit à la Librairie Lumen qui ne peut m'aider parce que j'ignore les noms des auteurs et des éditeurs. Pourriez-vous demander aux lecteurs et lectrices de me renseigner? Sûrement que quelqu'un doit en avoir des copies et qu'on serait assez aimable de vous faire une faveur, vous qui aidez tant de monde. Merci.

Canadienne française.

R. — C'est malheureux que vous n'ayez pas pu vous procurer ces récitations, mais je suis certaine que les amis du Courrier vous rendront ce service en m'envoyant ces renseignements que je vous ferai parvenir au plus tôt. Des institutrices possèdent sans doute des recueils de déclamations qui contiennent ces pièces. "Canadienne française" et "Louise" leur seront très reconnaissantes.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai entendu à la radio une nouvelle qui m'a terriblement bouleversée. Des personnes auraient mis, l'une une lame de rasoir et l'autre des petites broches que l'on utilise pour fermer les sacs en plastique, dans des pommes qu'elles ont offertes aux enfants le soir de l'Hallowe'en. Quel genre de démon a pu pousser ces personnes à risquer la vie de ces pauvres innocents? Où allons-nous grands dieux? — **Epouvantée.**

R. — Je dois vous avouer que j'ai eu la même réaction que vous en entendant ces nouvelles. Je suis tout à fait horrifiée. Je conçois que les petites broches aient pu tomber dans un sac de pommes lorsqu'on l'a ouvert, mais qu'elles s'incrustent dans les fruits, ...c'est un peu difficile à croire, malgré que j'en ai trouvées dans un paquet de noix, alors que je me préparais à faire des biscuits, mais elles ne pouvaient s'y fixer puisque les noix sont plus dures que les fruits. Que penser de personnes qui feraient de telles choses délibérément? A moins qu'elles ne soient véritablement des démons, elles sont déséquilibrées, et si on parvenait à les dépister, on devrait certainement les faire traiter dans une maison de santé. Les parents dont les enfants ont circulé dans la région où ces événements se sont passés feraient bien d'examiner tous les fruits et les friandises reçus. Heureusement qu'il ne s'est produit aucun malheur, et avis à tous pour l'an prochain.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis mariée depuis cinq ans à un très gentil garçon. Nous vivons bien et élevons tranquillement notre fils sans trop le gâter. L'ombre au tableau pour moi cependant, sans être très sombre, est que mon mari ne veut pas me permettre de toucher à son "trésor": sa voiture. Avant de me marier, je conduisais celle de mon père et n'ai jamais eu d'accident; même parfois mon fiancé d'alors me laissait conduire la sienne. Cette voiture me serait très utile parfois, pour faire mes emplettes, puisqu'il ne s'en sert pas tous les jours pour aller à son travail. Pourquoi ne peut-il plus me faire confiance? Il ne dit jamais rien quand je le lui demande. Il ne répond pas du tout et parfois même il me boude pendant toute une journée. Que faire?

Chauffeuse.

R. — Votre mari, si bon et gentil sous bien des rapports, est un grand bébé lorsqu'il s'agit de son "joujou". Franchement, je ne croyais pas qu'il existait encore des hommes qui refusaient à leurs femmes l'usage de la voiture, surtout lorsque celles-ci savaient bien conduire. Il y a plusieurs années, les parents refusaient souvent à leurs filles la permission de conduire alors que les fils, même plus jeunes que ces dernières, roulaient le carosse familial un peu partout et n'importe comment. Cette coutume est passée depuis longtemps. Même les compagnies d'assurance font plus confiance aux jeunes filles qu'aux jeunes garçons, puisque leurs tarifs sont sensiblement plus élevés pour ces derniers. Je ne vois pas, chère Madame, ce que vous pouvez faire pour convaincre votre mari, à moins de prendre la voiture sans sa permission, ce qui, sans doute, occasionnerait des scènes et des bouderies prolongées. Une petite idée, en passant, pourquoi ne lui demanderiez-vous pas à tout bout de champ de vous conduire ici et là. Si vous abusez un peu, il finira peut-être par dire: "Vas-y toi-même!".

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 12

La voix un peu sourde de Philippe résonnait très proche, pénétrait Lorraine. Cette voix avait un tel accent de sincérité que la belle aventureuse en fut émue. Elle avait eu tort de se méfier tout d'abord, son caractère ombrageux l'avait égarée et c'était son bon sens qui l'avait lancée, ce soir, à la poursuite de ce compatriote, obligeant, en somme. Tout compte fait, il était plutôt bien, ce garçon, énergique, net, quelque peu renfermé et, probablement lui aussi, ombrageux. Pourquoi ne pas lui accorder la confiance qu'il demandait? Il ne pouvait répondre au sujet de Ralph parce qu'il était tenu lui-même par un serment, seule hypothèse acceptable; il était é g a l e m e n t "dans le coup", devait faire partie d'un réseau de contre-espionnage ou toute activité équivalente dont les membres se connaissaient peu, mais observaient entre eux une essentielle solidarité. Il fallait bien que Lorraine se résignât, du moins temporairement, à rester étrangère à ce combat clandestin. Cependant, l'angoisse ne cesserait de la hanter.

L'enseigne du "Bonheur des quatre saisons", constituée par une série de lanternes de parchemin portant chacune un caractère japonais, se balançait au vent nocturne. Philippe déposa Lorraine sur le seuil du couloir, dans une traînée de lumière diffuse. Aucun Foki n'était en vue comme l'avait craint l'éclopée. Les commentaires d'une speakerine à la voix d'oiseau s'échappaient de la pénombre. Philippe remarqua:

— A cette heure, la famille entière contemple la télévision. Puis-je vous être encore de quelque utilité?

— Merci, dit Lorraine; surtout, ne dérangez personne.

— Mais ne négligez pas cette écorchure.

— J'ai ce qu'il faut pour me soigner et je sais gré de votre sollicitude.

Maintenant, elle se sentait gênée devant cet homme qui avait agi comme le plus familier des amis. Lorsqu'elle reverrait Ralph, elle lui conterait cet épisode: "A cause de toi, je me suis lancée sur les traces de Philippe Vernin, je me suis blessée et il m'a ramenée dans ses bras". Curieux scrupule, cette confession lui paraissait nécessaire. Précipitamment, elle tendit la main au peintre.

— Au revoir.

Elle ne disait plus "monsieur". Il n'était plus un étranger; il faisait désormais partie de sa vie. Comme un écho, sur le même ton, Philippe répondit:

— Au revoir.

Il allait ajouter une parole, mais se ravisa et fit volte-face, s'éloigna dans la rue entre les lumières pareilles à des nébuleuses opalines.

Lorraine eut grand-peine à trouver le sommeil et fut réveillée trop tôt par la sonnette du marchand de pâte de haricots, les radios tonitruantes accompagnant les premières ablutions des Japonais matinaux. Décidément, même hors du centre, en ce quartier semi-provincial, la ville était ensorcelée. Un rayon de soleil qui filtrait, par la fenêtre, à travers le papier huilé tenant lieu de vitre, dispensait à Lorraine sa chaude caresse. Pourtant, elle éprouvait cette impression de "creux" que donne l'inquiétude de l'heure suivante, du lendemain. Il lui faudrait se mettre en quête d'un nouveau travail, reconquérir, défendre l'amour.

Aussitôt prête, elle appela Yveline au téléphone. L'Eurasienne n'était pas encore partie pour les studios. En cela japonaise plus qu'à demi, elle était extrêmement prolixe au bout du fil et bien que Lorraine se réservât de lui confier, en tête à tête, les péripéties de la veille, la rencontre avec Ralph, l'équipée à la poursuite de Philippe, la conversation dura un bon quart d'heure, roula sur le film en cours, sur les attentions dont l'amoureux Tadao se montrait prodigue.

— Je vais alerter Tad, dès ce matin, promit la jeune starlette. S'il m'aime — ce que je crois en définitive — qu'il soit au moins utile à quelque chose. Il se débrouillera encore pour vous, sachant me faire plaisir.

— Yveline, l'amour n'est pas une arme ou un moyen: lorsqu'il est sincère, il mérite le respect.

Le ton pénétré, presque violent de Lorraine, n'impressionna pas la petite actrice, obstinée dans son scepticisme.

— L'amour, c'est ce genre de trésor toujours gardé par un dragon qui crache du feu et cherche à vous dévorer, comme dans les vieux contes d'Orient. Je parie que vous pensez à Ralph quatorze heures sur vingt-quatre?

— Comment pourrait-il en être autrement? Vous verrais-je bientôt?

— Je suis retenue pendant deux jours aux studios. Samedi et dimanche, repos. Je vous appellerai ou vous enverrai Tad. Bye! Bye!

Lorraine souffrait un peu de son genou. Elle resta toute la journée chez les Foki et, peu à peu, se laissa imprégner d'un espoir semblable à un trop doux, trop entêtant parfum. Ralph, regrettant les adieux brusqués, pouvait appeler son amie au téléphone. Lorraine luttait contre cette illusion, pourtant elle attendit. Chaque sonnerie la faisait tressaillir. Lorsqu'elle entendait un client ou l'un des Foki discourir devant l'appareil, elle s'impatientait: "Ralph va trouver la ligne occupée, pourvu qu'il ne se décourage pas. Non, il connaît les habitudes japonaises. Et il m'aime, il souhaitera me le redire, atténuer mon désarroi..." Mais l'attente se prolongea, vaine, jusqu'au lendemain soir. Si certains hommes, certaines femmes mesuraient quel délit contre l'amour ils commettent en vouant celle ou celui qui attend à la déception amère, ils ne s'absoudraient pas facilement de cette sorte de péché sentimental dont ils se rendent coupables par égoïsme, négligence ou obstination.

Le claquement des socques de bois dans la rue, le heurt des panneaux qui barricadent les portes la nuit, en plus de tous les autres bruits citadins, ponctuèrent, le troisième jour, le réveil de Lorraine désabusée. Mais comme la raideur de son genou se dissipait, elle décida de sortir, vers la fin de la matinée, de briser cet espoir tendre qui l'avait livrée dangereusement au supplice de l'attente. Obéissant à sa nature passionnée et entière, elle se durcissait, pensait avec un regain de colère:

"Puisqu'il en est ainsi, je dois tâcher de me passer de Ralph...."

Déchargeant Mme Foki d'une obligation, elle alla chercher Prune au jardin d'enfants. La petite fille avait "appris les papillons", en déclinait les noms avec conscience, puis disait le dernier poème de son répertoire:

Une fleur pourpre sur le saule.
Prodige!
Mais c'est un papillon
qui s'envole avec un brin de
mon coeur.

Tous les mots, même ceux répétés par l'innocence enfantine, ramèneraient donc L o r r a i n e vers la réalité de l'amour en fuite? Pour récompenser Prune de son savoir si bien acquis, la jeune fille lui acheta une toute petite cage de bambou abritant un grillon porte-bonheur. Prune transporta triomphalement au bout de son doigt dodu le logis de l'insecte chanteur. Comme les deux amies regagnaient le restaurant Foki, Tadao jaillit de la salle, aussitôt suivi par Philippe Vernin. Le jeune assistant-metteur en scène avait rencontré et reconnu le peintre qui, tout près du "Bonheur des quatre saisons" "croquait" des scènes de la rue. Tadao appréciait avec enthousiasme l'artiste compréhensif qui avait rendu célèbres en Occident quelques-uns des beaux voyages japonais. Une conversation cordiale s'était engagée et poursuivie au restaurant devant une friture et une biru, autrement dit bière du cru... S'adressant à Lorraine, Philippe remarqua avec une discrète pointe d'ironie:

— Je constate que vous marchez sans difficulté et je suis rassuré sur votre sort.

Il ajouta plus bas, pour elle et lui seulement:

— Au moins sur ce point.

Lorraine se surprit à lui sourire. N'étaient-ils pas tout naturellement sur le plan des confidences? Tadao semblait avoir hâte de parler à son tour et il fit alors que Philippe, s'éloignant de quelques pas, engageait gravement un dialogue avec Prune.

— Chère Lorraine — dans la bouche de Tadao, le prénom devenait celui d'une princesse de légende: Lolaine — je suis désolé. Traitez-moi d'incapable, de maladroit: je n'ai pas encore réussi à vous trouver une occupation.

— Ce n'est pas votre faute, Tad; je suis persuadée que vous vous êtes donné beaucoup de peine, mais je n'entretiens pas d'illusion: ce sera très difficile.

Il insista avec cette humilité spécifiquement nippone:

— Si, si, je suis un homme inutile. Je souhaiterais tant vous aider de mes modestes moyens et il vous faudra encore patienter.

La façon dont Lorraine relevait la tête, la lueur qui ensoleillait son regard signifiaient qu'après la vive émotion des jours précédents, elle avait recouvré toute sa combativité.

— Je suis prête à faire face, Tad.

Il hésita, puis risqua:

— Puis-je vous demander une faveur?

— Je vous écoute, Tad...

— Eh bien... je me suis permis de parler de vous à ma mère... et aussi d'Yvy. Si vous êtes libre demain, ma mère serait heureuse de vous recevoir.

— Remerciez de ma part la baronne Oda. J'irai la voir volontiers.

— Je vous suis reconnaissant, Lorraine, v r a i m e n t. Puisque vous acceptez, sans doute Yvy se décidera-t-elle à en faire autant. Il faut vous dire que, jusqu'à présent, elle refusait... Mais avec vous...

L'aimable g a r ç o n s'égarait dans un maquis de phrases à la vérité superflues. Lorraine l'avait tout de suite deviné. Il désirait présenter l'élue de son coeur à sa mère et usait d'une ruse innocente pour persuader la réfractaire Yveline. Une douleur émouvante tendait son visage ordinairement lisse comme un masque de pierre polie. Dédaignant la phraséologie japonaise, Lorraine, abrupte, dit avec amitié:

— Vous aimez profondément notre petite Yvy. Ce charmant oiseau un peu blessé ne veut pas encore se laisser capturer.

Tadao serra les lèvres, dignement, mais une passion si fervente illuminait ses yeux que Lorraine en fut secrètement bouleversée. Elle pensa: "On n'échappe pas à l'amour lorsqu'il vous a choisi comme proie. Certes, Yvy a raison en un sens: l'amour est souvent défendu par un dragon féroce: la souffrance, la déception..."

Tadao, pressé de se ressaisir, proposa:

— Je viendrai vous chercher demain après-midi avec Torpille. La maison de ma mère est loin d'ici vers le sud, du côté de l'ambassade de France. M. Vernin nous rejoindra sans doute. Un des locataires de ma mère, un Allemand du consulat de la République fédérale, vient de la quitter. Il est nommé au Caire. M. Vernin souhaite changer de quartier: il a épuisé le pittoresque de celui-ci et il est mal logé. Je l'ai convaincu sans peine de venir habiter chez ma mère. Nous avons un jardin très fleuri, il l'aimera. Il peint aussi bien les fleurs que les visages, ou les temples se détachant sur notre ciel de toutes les saisons.

(A suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 32

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Tabourin, 185 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

LES VERS UN PROBLEME? Procurez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. Disponible à votre pharmacie locale. 29-144-39C.

A LOUER — Transcona. Possession immédiate. Près église et école. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $125 par mois. Signaler: CEdar 3-5871. 28-133-T.F.

A LOUER — 109, rue Marion. Logis dans duplex: 3½ pièces. Poêle, réfrigérateur, chauffage et eau chaude fournis. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Stationnement. Signaler: GLobe 3-7454. 29-155-32C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces, salle de bain privée. 2e étage. Stationnement. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-4271 entre midi et 5 h. 31-184-T.F.

A LOUER — Logis privé: 2 chambres à coucher, 1er étage. Lessiveuse, séchoir et stationnement fournis. Adultes de préférence. Accepterait 1 bébé. $87.50. S'adresser à 534, rue Ritchot. Téléphone: 233-5871. 31-183-32C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec cuisinette. Libre: 15 novembre. Autre chambre avec facilités de cuisine, réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour demoiselle. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 31-182-33C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Pour homme qui travaille. Libre. Signaler: CEdar 3-2027. 31-189-32C.

A LOUER — St-Boniface. Logis fourni 2 pièces: chambre et cuisine. Commodités. Libre: 1er décembre. $55. Femme ou jeune fille. Signaler: CHapel 7-6688. 32-195-T.F.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Libre: 1er décembre. Garage si désiré. Signaler: 233-5692. 32-197-T.F.

A LOUER — 390, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Evier, poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-3253. 32-198-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

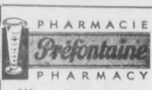
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface, 189, avenue Braemar. Logis: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Libre: 1er décembre. 32-200-32C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, 1er étage. Près autobus et chapelle. Stationnement. Prix très raisonnable. Signaler: CHapel 7-2619. 32-201-32C.

A LOUER — St-Norbert, 341, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-5543. 32-203-T.F.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Garage. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1253. 32-204-33C.

A LOUER — St-Boniface. Ancienne maison: 3 chambres à coucher. Possession: 1er décembre. Signaler: WHitehall 3-8003 ou 256-5235. 32-206-32C.

A LOUER — 186, rue Goulet. Logis, 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Près de toutes commodités. Libre: 1er décembre. $75. Signaler: CEdar 3-2848. 32-207-32C.

A LOUER — 293, boul. Provencher. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $65. Appeler T. Lonergan, CHapel 7-3084. 32-199-T.F.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. S'adresser à Boîte 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-964-T.F.

A VENDRE — Réfrigérateur Viking 1964 avec congélateur, 145 livres, 14 pieds cubes. $145. Signaler: CEdar 3-1281. 32-196-32C.

A VENDRE — Manteau de fourrure en très bon état, pour dame. Grandeur: 14. Signaler: 233-4727. 31-175-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — Magasin général, 60 milles de la ville, sur grande route principale. Départ du propriétaire. Sacrifierait pour $17,000, bâtisses et stock. Logis attenant: 4 pièces. Complètement moderne. Accepterait la moitié comptant. Signaler: GRover 5-0012. 31-193-34C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Dans le village. Maison: 3 pièces avec eau courante. 2 acres de terrain. Signaler: GArden 2-5324. 28-131-32C.

A VENDRE — ¾ mille au nord de St-Adolphe. Lot de rivière avec maison meublée. Pour plus d'informations, signaler: 942-3650. 29-146-32P.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés

Transcona — Duplex nouvellement décoré: 4 et 3. Salle de récréation au soubassement. Gaz. Garage. $16,500.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
31-187-32C.

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



VENANT DE FRANCE ne parlant pas très bien l'anglais, mais sachant le lire et le taper à la machine, cherche un emploi de bureau. Signaler: 233-3414. 31-175-32C.

ON DEMANDE — Secrétaire bilingue pour bureau d'avocat. Conditions avantageuses, expérience préférable. Appeler Armand Dureault, C.R., WHitehall 2-0038. 32-194-T.F.

DEUX ETUDIANTS DEMANDENT Logis: 3 pièces meublées. Entrée privée. Stationnement de préférence. Signaler: 469-8887. 26-986-T.F.

A VENDRE

St-Claude — Ferme: 960 acres. Culture mixte. Prix: $89 l'acre. Roulant, etc., inclus.

St-Norbert — A vendre ou à louer avec option d'achat. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Chauffage: gaz. Garage. Tout près église. Possession immédiate.

S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-189-32C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE

Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.

St-Norbert — Grand bungalow, garage attenant. Tapis mur à mur, tentures. Soubassement complètement fini. Grand lot clôturé. Jardin. Possession: 30 jours.

St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Avons client qui désire acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre. Bon montant comptant.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-191-32C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.

ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près église et autobus. Prix: $7,900.

ST-BONIFACE
Joli petit bungalow: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Prix très intéressant: $5,900.

ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
31-188-32C.

A VENDRE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.

ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé. Prix raisonnable.

LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Bureau d'affaires demande une réceptionniste-dactylo bilingue.
Pour plus de détails, s'adresser au comptable à 774-3414.
30-192-33C

On demande
Jeune homme bilingue désireux d'apprendre le métier de linotypiste, Grade XII de préférence.
Téléphone: 786-5759

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour enseigner le Français des 11e et 12e années dans la Division scolaire du Norwood no 8 (Winnipeg Métropolitain). Entrerait en fonction le 3 janvier 1967.

Cédule de salaires

Classe 4	$5,000-$8,100
Classe 5	5,400- 8,600
Classe 6	5,900- 9,000

Intégration complète dans cédule jusqu'à 6 ans. Assurance groupe, paiements pour cours professionnels. La présente cédule est en voie de négociation. **Les demandes seront reçues par: The Superintendent, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6.**

32-202-33C.

A VENDRE

St-Malo — Sur route 59. Ferme: 196 acres. Culture mixte. 40 acres en culture, 70 en foin, le reste en pâturage. Bonne maison. Trayeuse. 10 vaches laitières, 11 taures et veaux. Autobus scolaire et de transport à la porte. Prix attrayant avec animaux et machinerie.

Garage de campagne avec agence de machines agricoles "International". Bon district. Considérerait ferme en échange. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Boniface Centre — Triplex. Premier: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2e, 2 logis de 3 pièces. Beau grand lot. Propriétaire transféré.

Garage de campagne — 35 milles de la ville. Centre canadien-français. Fait de bonnes affaires. Pas d'opposition. Service "ESSO". Termes faciles. Hypothèque portée par propriétaire.

320 acres — Ferme culture mixte 35 milles de la ville. Quota de lait. Grande étable, nettoyeur, trayeuse, bol à eau, égouts, réservoir à lait. 26 vaches laitières, 31 taures et veaux. Cause santé. Prix réduit.

550 acres — Ferme pour élevage. 35 milles de la ville. Bonne eau. Prix: $26,000. Pourrait acheter animaux.

Ste-Anne — Maison: 7 pièces avec ½ acre de terrain. Gaz. Réservoir à eau chaude. Taxe: $160. Prix: $9,500.

Pour tous renseignements, s'adresser à
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, St-Boniface
Téléphone: 233-2683
31-186-32C.



RieL
"La main profane"
A NEW BALLET BY
JAMES CLOUSER
WORLD PREMIERE
PLAYHOUSE
NOV. 24 - 25 - 26
8:30 PM
THE ROYAL WINNIPEG BALLET
Tickets: Celebrity, The Bay
A.T.O., Eaton's

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cousine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

La science évolue, mais les valeurs morales sont immuables

OTTAWA — "Institution plus ancienne que les croyances religieuses, la famille est la source et l'origine du développement de la morale courante", a affirmé le Dr Wilder Penfield.

Dans une causerie qu'il prononçait à une assemblée de l'Institut Vanier de la famille, le Dr Penfield, qui est président de cet institut fondé en 1965 par la famille du gouverneur général du Canada, a souligné qu'il pourrait "paraître choquant, dans une société qui a adopté l'enseignement religieux comme exercice d'autorité", d'affirmer que la famille est la source du développement de la morale.

Il a souligné que "partout à travers le monde", les règles de la morale courante sont en train de réintégrer les foyers.

"Dans n'importe quelle jeune famille où règne l'amour et où se témoignent l'intérêt et la compréhension", a dit le Dr Penfield, "l'enfant qui fait quelque chose de mal est puni, et celui qui fait quelque chose de bien est récompensé de plusieurs façons".

"La décision relative à ce qui est bien ou mal, a insisté le président de l'Institut Vanier, provient naturellement des parents de l'enfant, et le mot du père est final ou . . . devrait l'être, si la mère est suffisamment habile pour le lui laisser prononcer".

Le Dr Penfield a souligné que les règles de morale interdisant les rapports sexuels avant le mariage ou, après le mariage, en dehors du foyer, sont formulées depuis qu'existe le livre des proverbes. "Ces mêmes règles, a-t-il ajouté, s'appliquaient et s'appliquent encore de nos jours, dans les foyers mahométans. Elles sont également en vigueur dans la famille chinoise d'aujourd'hui, ainsi qu'en Birmanie, patrie de U Thant et communauté bouddhiste".

"Les règles de la morale familiale interdisent depuis toujours, a insisté le Dr Penfield, les relations sexuelles en dehors de la famille pour les parents et aussi pour les enfants, jusqu'au moment où ceux-ci fondent leur propre foyer. La science évolue, les habitudes changent, mais les valeurs morales et spirituelles sont immuables; elles sont éternelles".

Décès

MME A. LETENDRE

Mme Albert Letendre, née Rose-Aimée Perreault, est décédée à sa résidence, 305, rue Laura, Winnipeg, le 6 octobre.

Des prières furent récitées au Salon funéraire P. Coutu le vendredi 9 octobre, et le service fut chanté le même jour à 2 h. p.m. en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Edouard Gagnon et Raymond Letendre, petits-fils de la défunte, Eugène, Jean et Joseph Perreault et Robert Allarie, neveux.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Edouard, Adélard, Alphonse et Thuribe, tous de Winnipeg; quatre filles, Mmes W. Gagnon (Eugénie), A. Pinfar (Délia), G. Artmintko (Eva) et P. Koncius (Pamela), toutes de Winnipeg; trois soeurs, Mme W. Michaud (Blanche), de Dawson Creek, C.-B., Mme A. Allarie d'Eugénie), d'Elie, et Mme W.-P. Daignault (Eva), de Sioux Lookout, Ont.; deux frères, Thuribe, de Haywood, et Joseph, de St-Boniface; plusieurs petits-enfants et neveux.

Remerciements

Tous les enfants et parents de Mme A. Letendre remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par offrandes de messes, fleurs ou par leur assistance aux funérailles.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

32-205-32P.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emploi pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Comblez tous vos désirs ce Noël
LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.

Faites vos emplettes avec de l'argent comptant. Comblez tous les souhaits indiqués sur votre liste de cadeaux et vivez un Noël des plus heureux!

Il est facile et agréable de louer l'argent nécessaire de Crescent. De $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps.

Certains clients ont déjà loué de l'argent en 10 minutes seulement. Vous n'avez qu'à téléphoner, réclamer l'argent dont vous avez besoin et alors, vous rendre au bureau Crescent le plus près de chez vous.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	94
C.W. No 3	90.4	91	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 1	89.6	89.6	89.6	89.6	89.6
Fourrage No 2	86.6	86.6	86.6	86.6	86.6
Fourrage No 3	83.6	83.6	83.6	83.6	83.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	145.4	145.2	145.4	145.6	146
C.W. No 3 6 rangs	143.4	143.2	143.4	143.6	144
Fourrage No 1	133.6	133.4	133.4	133.4	133.6
Fourrage No 2	132.2	131.2	131.4	131.4	131.6
Fourrage No 3	129.2	128.4	128.4	128.4	128.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	125 7/8	125 3/8	125 7/8	126.6	127
C.W. No 3	120 3/8	120	120 3/8	121.2	121.6
C.W. 2 rej.	119 7/8	119 3/8	119 7/8	120.6	121
C.W. No 4	107 7/8	107 3/8	107 7/8	108.4	110.6
Ergot	104 7/8	104 3/8	104 3/8	105.4	106.6
Sur voie net	125 3/8	124 7/8	125 3/8	126.2	126 7/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	265	263	265.2	266.2	266.4
Janvier	267 7/8	266.2	267.2	269	268.4
Mars	268	266	267	269	268.4
Mai	268.4	266	267.2	269	269.2
AVOINE —					
Octobre	93.4				
Décembre	93.4	93.4	93 3/4	93.4	93.4
Mai	91 7/8	91.6	91.6	92 1/8	92
Juillet	89.4	89.4	89.4	91	91
ORGE —					
Octobre	137.6				
Décembre	136.6	136 3/8	136.4	136 3/8	136.6
Mai	135 3/8	135.2	135.6	135 5/8	135 7/8
Juillet	133.6	134	133 7/8	134.2	134.4
LIN —					
Octobre	290 3/8				
Décembre	291 5/8	288.6	288.2	290 1/8	290.6
Mai	301 7/8	299.2	299 1/8	290 1/8	301.4
Juillet	302 7/8	300.4	300 5/8	302.4	303.4
SEIGLE —					
Octobre	125 3/8				
Décembre	126 7/8	126 3/8	126 5/8	127.4	127.6
Mai	133 7/8	133.4	133 7/8	134.6	135 1/8
Juillet	135 1/8	134 7/8	135	135 7/8	136.2

(Pour la semaine du 31 octobre au 4 novembre 1966)

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions
Veuillez adresser à:
R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH NAPOLEON LANDRY, late of the Village of St. Norbert, in Manitoba, Barrister and Solicitor, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 415 McIntyre Block, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 14th day of December, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 4th day of November, A.D. 1966.

DE LUCIA & DE LUCIA,
Solicitors for the Executrix
Marie Agnes Landry.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ONESIME PRETEAU, late of the Village of Saint Malo, in Manitoba, carpenter, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 5th day of December, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 1st day of November, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of FELIX DEAN, late of the Postal District of Richer, in the Province of Manitoba, Labourer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 5th day of December, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 28th day of October, A.D. 1966.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

La Division scolaire St-Boniface no 4
sollicite des demandes pour plusieurs positions comme instituteurs au "Français Course" au niveau élémentaire.
Les instituteurs ou institutrices choisis devront entrer en fonction le 3 janvier 1967. Téléphoner ou écrire pour demander une interview personnelle. Le salaire sera selon l'échelle qui sera établie d'ici le 1er janvier 1967.
LE SURINTENDANT,
C.P. 89, ST-BONIFACE
233-3481
LP-10-17-24 nov. 66



exceptionnels

. . . c'est le qualificatif qui caractérise le mieux l'excellence de nos nouveaux complets d'automne et d'hiver, créés et confectionnés pour nous par Society Brand.

$100.00

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
CHapel 7-3795

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
377, chemin Henderson — Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken — $1.50 Dîner complet
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage — Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 — Windsor Park
251, avenue Dussault — St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561

En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....